

INTERNATIONAL
TRANSNATIONAL
ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS
TRANSNATIONALES
INTERNATIONALES



- L'Afrique en développement
et la participation des ONG

(Africa)

- Developing Africa and the
participation of NGO's

(continued)

The review of international
associations and meetings

1985 - n° 5

Revue bimestrielle

La revue des associations
et des réunions internationales

35th year

Revue bimestrielle - 1983

35^e année

This publication, produced by the UIA, appears with six issues per year.

The purpose of the studies, surveys and information included in this periodical concerning the international and transnational networks of nongovernmental organizations is to promote understanding of the associative phenomenon in a human society which continues to grow and evolve heedless of the implications.

The programme of the review, in accordance with the principles of the UIA, is intended to clarify general awareness concerning the associative phenomenon within the framework of international relations and, in particular, to inform associations about aspects of the problems which they tend to share or which are of common interest to them.

The columns of this review are open both to officers of associations, researchers and specialists of associative questions. (The articles do not of course necessarily reflect the point of view of the publisher.

The review also contains supplements to the Yearbook of International Organizations and to the International Congress Calendar, both of which are published by the UIA.

Cette publication, éditée par l'UIA, se présente à ses lecteurs sous la forme d'une revue de période bimestrielle.

Son objet associatif d'études, d'enquêtes, d'informations, au service des réseaux internationaux et transnationaux d'organisations non gouvernementales, s'attache aux idées et aux faits d'un phénomène de société humaine en expansion continue et en évolution hâtée.

Son programme, conforme aux principes et aux méthodes de l'UIA, vise, en général, à éclairer les connaissances du grand public sur la vie associative dans la perspective des relations internationales et, en particulier, à informer les associations des divers aspects de leurs problèmes propres et d'intérêt commun.

Les colonnes de la revue sont ouvertes à la fois aux responsables d'associations, chercheurs, spécialistes des matières associatives, dont les articles n'expriment pas nécessairement le point de vue de l'éditeur.

La revue publie également les suppléments à l'Annuaire des Organisations Internationales et au Calendrier annuel des réunions internationales, deux autres publications de l'UIA.

<p>UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS EXECUTIVE COUNCIL COMITE DE DIRECTION</p> <p>Président : F. A. CASADIO, Directeur, Società Italiana per la Vice-Présidents : Mohamed Ali RIFAAT (ARE.) Former Secretary-General of the Afro-Asian Organisation for Economic Cooperation. S.K. SAXENA (India) Former Director of the International Cooperative Trésorier Général : Paul E. HERNALUX et administrateur (Belgique) Président honoraire de la Conférence Permanente Secrétaire Général : Robert FENALUX (Belgique) Ambassadeur honoraire.</p>	<p>Membres : F.W.G. BAKER (UK.) Executive Secretary, International Council of Scientific Unions. Luis G. de SEVILLA (Mexique) Président Doyen de l'Académie mexicaine de Droit Johan GALTUNG (Norvège) Professor of Peace Research University of Oslo Nikola A. KOVALSKY (URSS) Directeur adjoint de l'Institut du Mouvement Ouvrier International de l'Académie des Sciences de l'URSS. Marcel MERLE (France) Professeur à l'Université de Paris I. Jef RENS (Belgique) Président hre du Conseil National du Travail. Andrew E. RICE (U.S.A.) Former Executive Secretary of the Society for International Tevoedjre (Benin) Directeur, Institut International d'Etudes Sociales. Secrétaire general de l'association mondiale de Prospective Sociale.</p>	<p>Membres : UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES REPRESENTATIONS PERMANENTES DE L'UIA UIA REPRESENTATIVES Organisations des Nations-Unies - Geneve Cyri RITCHIE UNESCO : Vladimir HERCIC Pans : Maryvonne STEPHAN</p>
--	--	--



1983 - N° 5
Revue Bimestrielle

Redaction/Editorial
Robert FENAUX
Georges Patrick SPEECKAERT
Geneviève DEVILLE
Anthony J.N. JUDGE
Ghislaine de CONINCK
Published by/Publié par :
Union of International Associations - UAI
(founded 1910)
Issn-0020-6059
Editorial and Administration :
Rue Washington 40, 1050 Brussels (Belgium) -
Tel (02) 8401806-64041 09
Tx 6080 INAC B
Editeur responsable : R. Fenaux.
Rue Washington 40, 1050 Bruxelles (Belgique)
Tél. (02)6401806-64041 09
Publicité/ Advertising : Union of International Associations, Rue Washington 40, 1050
Brussels, Belgium. Tel. (02)6401808 -
640 41 09. Tx 65080 INAC B.
OU/OR
France : Roger Ranson, délégué- Directeur
de publicité, 18 avenue du 19 janvier,
92380 Garches. Tél. 741 81 80
U.K. : Maureen Wingham Media Representations Ltd, 2 High Gate Av. London NGS Rx.
Tel. 3489111
Subscription rate: BF 1.100, or equivalent
per year (6 issues) + postage BF 150.
Abonnement: PB 1.100 ou équivalent, par
an (6 numéros) + Frais de port BF 150.
Method of payment :
Mode de paiement à utiliser :

Bruxelles : Compte-chèque postal n° 000-
0034699-70 ou Compte n° 210-0451651-71
à la Société Générale de Banque, 48 rue de
Namur, 1000 Bruxelles.
London: Account n° 04552334, National
Westminster Bank Ltd., 1 Princes street.
Genève : Compte courant n° 472.043.30 Q à
l'Union des Banques Suisses.
Paris : par virement compte n° 5451 50-42 au
Crédit du Nord, Boulevard Haussmann, 6-8,
Paris 75009.

Copyright©, 1983 By Union of International
Associations. AM rights reserved. No part of
this work may be reproduced or copied in
any form or by any means - graphic, electro-
nic, or mechanical, including photocopying,
recording, taping, or information and retrie-
val systems - without written permission of
the Secretary General, Union of International
Associations

SOMMAIRE
CONTENTS

Editorial	
par R. Fenaux	220
Colloque UAI Colloquium Bruxelles 1984	
- The identity of associations and the participation of INGO's in Africa	222
- L'identité associative et la participation des ONG en Afrique	223
- Les aspects sociaux du développement en Afrique	
Rapport de F. Blanchard (BIT) à la sixième conférence générale de du BIT	224
- La participation (ONG) institution sociale fondamentale	224
- Le rôle du IOIT	227
- The role of social institutions Co-operatives	230
- Ranimer l'esprit de Lomé, par Shridath S Ramphal	232
- Le mouvement associatif au service du développement rural en Afrique	236
- Histoire de l'Institut panafricain pour le développement (IPD)	236
- Innovations et réseaux pour le développement (IREDA)	238
- List of organizations members in the network	238
- L'action associative féminine en Afrique.	
Un séminaire de la FIEF à Lomé	240
Networking Alternation, by A.J.N. Judge	245
Bibliographie. La théorie du développement et le tiers monde de Björn Hettne	260
Compte-rendu par Charles Foubert	
Nice Congrès	263
Echos-News	270
Congressalia	273
Yearbook of International Organizations 20th edition 1983/1984, 1st supplement	276



Tout est moment de l'histoire des civilisations et la sagesse est de ne pas se tromper de siècle en écartant ou en différant les changements exigés par l'évolution des temps. Ainsi de l'ordre international dans la société contemporaine. Cette réflexion de philosophie relative nous vient à propos de l'initiative de l'UAL de préparer un colloque sur le fait associatif saisi en Afrique sous les deux espèces de ses racines aborigènes et de son implantation extérieure.

Le continent le plus massivement venu à l'indépendance nationale et à la solidarité internationale est soudainement devenu un sujet d'actualité brûlante, autant que le climat africain.

Ayant eu l'idée, à portée de notre bibliothèque, de comparer deux éditions du Grand Larousse universel et encyclopédique à un bon siècle de distance, nous avons pu mesurer la promotion de la place faite à l'Afrique en quelques générations. A la date de 1866 ce vieux continent est présenté en soixante lignes, sauf le rappel historique de l'Afrique méditerranéenne, et cité comme étant encore largement inexploré. Avec cette conclusion eurocentrique : « Les anciens ne connaissaient de l'Afrique que la côte septentrionale et ce n'est que depuis les découvertes maritimes du XVIème siècle que les Européens ont commencé à connaître cette vaste péninsule. Jusqu'à ces derniers temps, on a pu considérer l'Afrique australe comme la région mystérieuse par excellence. Mais des explorations courageuses faites depuis quelques années l'ont ouverte en partie à notre curiosité »...

L'AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT

De nos jours, la curiosité a fait du chemin, et combien ! Le Grand Larousse, édité en 1968, traite amplement du continent africain et conclut : « *L'Afrique est actuellement tout en devenir* ». Rien n'y semble stabilisé : ni les frontières, ni les cadres politiques, ni les sociétés, ni les économies. Elle met tout son espoir dans le panafricanisme qui s'est exprimé à plusieurs reprises... (entre autres) par l'Organisation de l'Unité Africaine qui a adopté une Charte « qui pourra être l'embryon d'une fédération africaine ». La présent ne dément pas ce jugement, à cela près que la Fédération n'est pas pour demain. L'ère de la colonisation européenne est close, au plan politique et territorial en tous cas, et l'on doit savoir que les forces associatives d'opinion ont largement contribué à cet affranchissement au sein même des puissances impériales, c'est justice de le rappeler.

Ayant siégé au Conseil économique et social de l'ONU dans les années 1948 et suivantes, il nous souvient des propositions initiales lançant l'idée d'« assistance technique aux pays sous-développés », dont les premiers programmes remontent à Pierre Mandés-France et à son équipe. A sept ans de là, en 1955, vint la Conférence afro-asiatique de Bandung, expression du Tiers Monde ainsi fraîchement baptisé, qui allait, au fil du temps, composer l'imposante majorité actuelle du Système des Nations-Unies, pousser à une action collective de développement et entraîner progressivement les Etats développés et les organisations internationales tant intergouvernementales que no

gouvernementales à aider les pays attar-
dés.

On lira plus loin le compte-rendu d'un ouvrage remarquable de Björn Hattné, intitulé « La théorie du développement et le Tiers Monde », où l'auteur montre, au long des quelque trente dernières années, l'évolution obligée vers la solidarité de ce qui fut à l'origine « une préoccupation de l'Occident » conforme à sa propre vision de la civilisation, à son *modèle* de développement, aussi à une recherche d'alliance. Avec la conclusion que le développement peut être « porteur de libération » plutôt que de dépendance, à condition d'épouser le point de vue « des hommes éclairés et altruistes » qui cherchent à réformer et à améliorer l'état des choses existant ». Les ONG y sont citées comme les agents dévoués de ces améliorations et des ces réformes, « à la base des opérations ponctuelles ... Les études sur le développement s'accordent à mentionner l'Afrique comme étant le continent le plus déshérité, encore qu'inégalement, à l'exception de l'Union Sud-Africaine, avec 26 pays parmi les 36 pays les moins avancés.

La Communauté européenne, héritière collective d'un passé de coopération euro-africaine, a pris conscience de la concordance de ses devoirs et de ses intérêts. La Convention de Lomé I, élargissant celle de Yaounde, fut une approche avisée du problème des relations Nord-Sud. Mais la démarche a piétiné et finalement déçu avec Lomé II. Enfin, voici que Lomé III, en élaboration, redonne le branle comme l'indique, infra, l'appel de M. Shridah S. Ramphel, Secrétaire général du

Commonwealth, pour « ranimer l'esprit de Lomé ».

Il faut bien constater à ce propos que les organisations intergouvernementales, universelles et régionales, sont en avant des gouvernements - trop souvent entravés par leurs égoïsmes. Les extraits que nous publions du rapport du Directeur général du BIT, M. Francis Blanchard, sur les aspects sociaux du développement en Afrique et le rôle (associatif) des institutions sociales sont particulièrement significatifs. La participation des ONG est décrite avec ses ouvertures et ses obstacles, notamment dans le domaine rural des coopératives.

Du côté des réseaux associatifs, on jugera de leurs activités par ce que nous rapportons plus loin des initiatives des ONG féminines et surtout de l'important réseau (IRED) (1) mis en place par l'Institut panafricain pour le développement (IPD).

Le *développement*, devenu un des soucis majeurs de notre époque, avec un accent d'urgence mis sur l'Afrique, mène aux études sur la *sociologie des relations internationales*, dans la société contemporaine. C'est la matière et le titre de l'ouvrage magistral du Professeur Marcel Merle dont le troisième édition, entièrement revue et mise à jour, est parue dernièrement (2). Il nous est et sera souvent à propos de nous référer à la somme de connaissances de cet ouvrage, qui a la forme didactique d'un manuel à usage classique mais dont la pénétration atteint aux profondeurs d'un essai de philosophie des relations humaines. Une partie importante de cet essai est consacrée au *milieu international*, où

l'auteur situe l'espace, les hommes, le progrès technique, les intérêts et les passions. Le chapitre des intérêts s'ouvre par une citation d'Adam Smith, le père du libéralisme économique, qui pose en axiome que « la recherche des intérêts constitue l'un des principaux ressorts de l'activité humaine ».

Appliquée au développement, cette évidence conduit le Professeur Merle à faire réflexion que « les pays industrialisés, qui sentent leur prospérité menacée, sont à la recherche d'avantages immédiats et sont portés, quelles que soient les bonnes déclarations d'intentions contenues dans les discours officiels, à reléguer à l'arrière-plan les problèmes majeurs du développement du Tiers Monde. La crise que traversent les pays industrialisés ne favorise pas, c'est le moins qu'on puisse dire, la rééquilibrage des rapports Nord-Sud ».

Il est vrai. Mais en suivant notre auteur dans son parcours objectif des maîtres à penser les relations internationales - philosophes, politiques, juristes et sociologues, de Machiavel et Hobbes aux scientistes modernes - on incline à juger que l'idée associative de solidarité défie la théorie égoïste de l'état de nature et qu'une *morale utilitaire d'intérêt commun bien compris* pourrait à l'avenir déterminer un altruisme de raison certes moins noble mais plus réel que l'expression éthérée de l'amour du prochain.

Robert Fenaux,

(1) Innovations et réseaux pour le développement

(2) Etudes politiques, économiques et sociales « Sociologie des relations internationales » par Marcel Merle, Professeur à l'Université de Paris I et à l'Institut d'études politiques de Paris, 3ème édition entièrement revue et mise à jour 1982, Dalloz Paris.

COLLOQUIUM

REFLECTIONS ON THE IDENTITY OF ASSOCIATIONS AND THE PARTICIPATION OF INGO'S IN AFRICA

THE COLLOQUIUM CONCEPT

The 1984 UAI colloquium, which is devoted to Africa, starts from the belief, shared by INGO's and forcibly expressed at the World Forum (UAI 1980), that contemporary society has a duty to cooperate in development; and that this development should be understood in global terms, from the social as well as from the economic standpoint, in a world which from now on should be considered interdependent.

ITS ASSOCIATION CONTEXT

In this respect, Africa is the continent which, economically speaking, is least developed and, although the degree certainly varies considerably depending on the region, it is where the most deprived countries are to be found. By virtue of its supportive nature, the INGO movement expresses a widespread concern about the subject of development in Africa. There are thus numerous networks which, with governmental and intergovernmental agreement, are already offering their services. However, the current situation in Africa is causing problems that demand a specific study to focus on the conditions required for cooperation in appropriate and effective development, taking into account the role of the INGO movement.

THE TWO APPROACHES

In putting forward its colloquium as part of this scheme, the UAI is proposing two approaches for study - one proceeding from the basis of associations which originated locally, viewed from the standpoint of their African roots, the other considering the contribution of external INGO's and those originating in other continents.

In other words, according to the specific function of INGO's and the diversity of their nature, it is a matter of producing a systematic assessment of the current situation in the light of its positive and negative features.

This will be an informative and exploratory operation with the aim of discovering how the needs and aspirations of the people are expressed through the association networks, the means of coming to their aid and the obstacles to be overcome. To approach this study and to understand it, right from the preparatory stage of the

Colloquium and the establishment of its files, the UAI is contacting the many authoritative sources of information. It is calling for the assistance of international organizations and, in particular, those associations concerned with, and motivated by, cooperation in the development of the African regions.

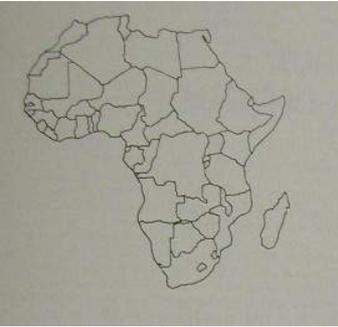
In making this appeal, supported by the encouragement and advice of its correspondents, the UAI feels it is embarking on a task of common interest and in the common good, bringing to it its tradition of independence and objectivity.



Soudan - Education des adultes dans le cadre du programme d'Assistance Technique de l'Unesco.
Photo Unesco/Alexander Shaw

COLLOQUE DE REFLEXION SUR

L'IDENTITE ASSOCIATIVE ET LA PARTICIPATION DES OING EN AFRIQUE



L'IDEE DU COLLOQUE

Le Colloque UAI-1984 consacré à l'Afrique part de l'idée, partagée par les OING et fortement exprimée au Forum mondial (UAI 1980), que la coopération au développement est un devoir de la société contemporaine et que le développement doit être entendu globalement, sous ses multiples aspects, dans un monde considéré désormais comme interdépendant et solidaire.

SON DESSEIN ASSOCIATIF

L'Afrique est, à cet égard, le continent le plus en retard de développement, du moins économique, et sans doute à des degrés variant considérablement dans la diversité de ses régions, mais où se trouvent les pays les plus démunis. Le mouvement associatif des OING, de par sa nature auxiliaire, est largement soucieux de la cause africaine du développement et nombreux sont ses réseaux

qui lui assurent déjà leurs services, en concordance avec l'action gouvernementale et intergouvernementale. Mais la situation actuelle de l'Afrique fait problème et problèmes en accusant le besoin d'une étude propre aux régions africaines, qui porterait sur les conditions d'une coopération au développement appropriée et efficace, compte tenu du rôle des ONG.

LES DEUX DIRECTIONS D'ETUDES

En projetant son colloque dans ce souci, l'UAI propose deux directions d'études : l'une allant à la base autochtone du fait associatif local perçu dans ses racines africaines, l'autre se plaçant au niveau d'implantation ou d'apport extérieur des ONG.

Autrement dit, il s'agit, selon la fonction spécifique des ONG et sous l'angle bien délimité de leurs attributions, de faire systématiquement l'inventaire des faits, le recensement des données, la carte des situations avec leurs côtés positifs et négatifs, favorables et défavorables : une opération d'exploration et d'information visant, à travers les réseaux associatifs, à détecter les aspirations et les besoins des populations, les moyens et les empêchements de leur venir en aide. Pour approcher et appréhender cette étude dès la phase préparatoire du Colloque et en constituer les dossiers, l'UAI s'adresse à toutes les sources autorisées d'information. Elle en appelle au concours des organisations internationales et en particulier aux associations concernées et motivées par la coopération au développement en régions africaines. En faisant cet appel, appuyé par les avis encourageants de ses correspondants, l'UAI a le sentiment d'aborder une tâche d'intérêt et de bien communs, en y apportant, de tradition, ses règles d'objectivité et d'indépendance.



Photo WHO

LES ASPECTS SOCIAUX DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Le rôle des institutions sociales (ONG)

Ainsi s'intitule, en titre et en sous-titre significatifs, un remarquable rapport de M. Francis Blanchard, Directeur général du BIT, en vue de la sixième conférence générale africaine de l'Organisation qui vient de se tenir à Tunis.

La structure même du BIT, auquel s'intègrent les partenaires sociaux de nature associative (ONG), confère à ce document une qualité foncière d'information éminemment utile au dossier de notre colloque sur l'indentité associative et la participation des ONG en Afrique. Nous en extrayons, en version française: l'introduction et des chapitres sur la participation, institution sociale fondamentale, le rôle de l'OIT, les conclusions; en version anglaise, le chapitre sur les coopératives.

INTRODUCTION

En consacrant mon rapport à la sixième Conférence régionale africaine aux aspects sociaux du développement et, en particulier, au rôle des institutions sociales dans la promotion des objectifs sociaux et économiques, j'ai été guidé par plusieurs considérations. Premièrement, cette conférence examine deux questions sociales parmi les plus importantes aujourd'hui : 1) l'emploi; 2) les conditions et le milieu de travail. La dernière Conférence régionale africaine avait examiné les questions de l'éducation et de la formation pour le développement et de l'harmonisation des systèmes de sécurité sociale. Le seul fait que différentes sessions de la Conférence régionale africaine examinent ces questions cruciales indique que les aspects sociaux du développement préoccupent les pays africains et retiennent de plus en plus l'attention des responsables, des administrateurs et des exécutants chargés de la planification et de la mise en œuvre des programmes de développement. Deuxièmement, je suis convaincu, comme je l'ai déjà dit, que les

objectifs sociaux ne peuvent être dissociés des objectifs économiques: les uns et les autres sont interdépendants et ont des répercussions sur les politiques sociales et économiques. Troisièmement, la promotion et la réalisation des politiques et objectifs sociaux et économiques exigent - je le sais bien - des institutions sociales fortes et efficaces, en Afrique comme partout ailleurs. Le fait que les stratégies du développement n'ont pas permis jusqu'ici de parvenir à un type de développement plus équilibré est dû en partie au manque d'institutions sociales appropriées veillant à ce que la croissance économique s'accompagne de progrès social. A cet égard, l'Afrique a besoin d'institutions capables de promouvoir la participation populaire à la prise de décisions à tous les niveaux. Elle a besoin d'organisations d'employeurs et de travailleurs fortes et ayant le sens de leurs responsabilités, capables d'engager un dialogue démocratique et rationnel et d'exercer ainsi une influence profonde sur l'évolution sociale du continent. Elle a besoin d'une administration du travail efficace, capable de promouvoir l'amélioration des conditions et

du milieu de travail et de faire appliquer la législation du travail. Elle a besoin de mécanismes efficaces pour la négociation collective et le règlement des difficultés et des conflits. Elle a besoin de coopératives pour protéger les consommateurs, aider les agriculteurs à produire, transformer et commercialiser leurs produits agricoles, créer des emplois en aidant les petites et moyennes entreprises et fournir des services comme le logement et d'autres services sociaux. Elle a besoin de régimes de sécurité sociale pour assurer une certaine sécurité du revenu et une protection contre les risques du travail et autres maux sociaux.

Enfin, et surtout, je suis convaincu que nous devons unir nos efforts pour assurer un plus grand respect de la dignité humaine de tous les peuples d'Afrique.

C'est l'un des objectifs les plus importants de l'OIT, sinon le plus important. La structure tripartite de l'Organisation et son ferme attachement à ses principes et objectifs constituent sa force et une garantie que les peuples d'Afrique pourront vivre dans la liberté et la dignité.

LA PARTICIPATION, INSTITUTION SOCIALE FONDAMENTALE

La participation redevient une importante institution sociale et prend sa place au cœur de toute stratégie du développement. En Afrique, ce rôle n'est pas nouveau, car il découle des cultures en traditions africaines d'avant la colonisation : la

participation repose sur la foi en l'aptitude des hommes à s'organiser spontanément pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. Il y a d'ailleurs bien des raisons de penser que, dans les systèmes sociaux précoloniaux, les décisions loca-

les se prenaient par commun accord entre les membres du groupe ou du village; on peut y voir l'effet d'une intime identification à la communauté, de pressions sociales favorisant la conformité au groupe plutôt que l'individualisme, et du régime tradition-

nel africain de propriété, selon lequel les moyens de production sont détenus par la communauté et partagés entre tous ses membres (1).

Mais qu'en est-il de la participation à notre époque ? Avant de répondre à cette question, je tiens à souligner que j'emploie ici le mot participation dans son sens le plus large; il désigne aussi bien la participation populaire que la participation institutionnalisée des travailleurs. Si cette dernière est facile à définir, la participation populaire se prête à maintes interprétations, car chaque pays lui donne un sens différent qui va de la simple mobilisation des ressources humaines à une véritable délégation de pouvoirs aux masses pour les associer aux décisions touchant à leur bien-être. Devant cette variété d'interprétations, et compte tenu du droit de chaque Etat à choisir ses institutions et méthodes de participation populaire, on ne saurait chercher ici à définir le terme plus exactement. Qu'il suffise de dire que la participation populaire suppose que les gens prennent volontairement et démocratiquement part aux décisions concernant la détermination des objectifs, la formulation des politiques et la planification et l'exécution des programmes de développement économique et social, et que les fruits du développement soient plus largement partagés. La résolution 1929 (LVIII) du Conseil économique et social des Nations Unies recommande l'adoption de la participation populaire comme principe politique fondamental et laisse faculté de rappeler en fonction du système politique, économique et social de chaque pays; de même, le Programme d'action adopté par la Conférence mondiale de l'emploi invite à faire participer plus largement les populations aux décisions qui les concernent, par l'intermédiaire d'organisations de leur propre choix.

LA PARTICIPATION POPULAIRE DANS L'AFRIQUE D'AUJOURD'HUI

Depuis quelques années, de nombreux pays africains s'intéressent au principe de participation. Au niveau régional, l'Organisation de l'unité africaine soutient énergiquement les régimes de participation volontaire tendant au développement économique et social, en insistant particulièrement sur la nécessité de respecter les droits fondamentaux de l'homme pour garantir la liberté et assurer la participation volontaire au développement. L'OUA donne toute son importance à la participation en soulignant que le développement a pour objectif premier la création d'un environnement matériel et culturel favorable à l'épanouissement et à la participation créative (2). L'Organisation de l'unité syndicale africaine a elle aussi exprimé sa pleine adhésion au principe de la participation populaire.

Sur le plan national, de nombreux principes et pratiques de la participation découlent de traditions culturelles qui informent

encore les aspirations des pays africains. La participation a pris diverses formes selon l'idéologie philosophique ou politique du pays: ainsi elle s'exprime par le « haratnbee » au Kenya, par le socialisme islamique en Jamahiriya arabe libyenne, par l'« ujamaa » en Tanzanie, par l'humanisme en Zambie et par bien d'autres philosophies politiques en d'autres pays. Plusieurs pays incorporent étroitement à leurs plans nationaux, qui comprennent le développement rural, une participation populaire plus ou moins étendue au développement économique et social. En Afrique, la consultation sur les besoins prioritaires passe encore par des institutions traditionnelles comme les assemblées et conseils de village, mais la répartition des terres et le régime de propriété modifient beaucoup l'extension naturelle de la participation directe à la décision. *Beaucoup de projets nationaux de développement rural cherchent à stimuler la participation populaire en ranimant les groupements traditionnels d'autosuffisance ou en promouvant des institutions modernes à caractère coopératif ou syndical.* Maintes initiatives lancées en Afrique et en d'autres régions en développement montrent la nécessité d'une participation populaire soutenue si on veut un développement rural assez efficace et équitable pour réduire la pauvreté et accroître l'emploi.

La participation active de la population à toutes les étapes des projets locaux engendre d'ordinaire une identification au programme qui en facilite le succès: c'est le cas des travaux publics spéciaux à forte densité de main-d'œuvre auxquels le BIT prête son concours, car ces programmes offrent des possibilités de participation constructive aux divers groupes sociaux et institutions locales. La participation fait partie intégrante des programmes menés au Burundi, au Kenya, au Mali, au Rwanda et en Tanzanie: elle joue dans le choix des projets, dans le partage de leurs résultats, et plus généralement dans l'équilibre entre les intérêts et besoins de tous les groupes sociaux de la communauté.

Depuis quelques années, la participation populaire se concentre aussi sur les problèmes particuliers à certaines catégories comme les femmes ou les jeunes, dont la participation au développement est indispensable. Les recherches faites dans diverses régions d'Afrique montrent que la participation des femmes à la vie économique nationale est fort élevée, même si elle n'est pas statistiquement prise en compte; il est vrai que leur participation à l'agriculture paysanne, au travail des plantations et à l'artisanat ne joue encore qu'à la phase d'exécution, et qu'elles ne sont associées ni à la décision ni au partage des fruits. Il est certes nécessaire, à l'étape actuelle de développement de la plupart des pays africains, d'encourager les femmes à participer comme elles le font actuellement, mais il est plus encore de reconnaître leur contribution au développement et les peines qu'elle leur coûte.

et de veiller à ce qu'elles reçoivent leur part des avantages du progrès; cela n'est possible que si les femmes se rassemblent en organisations de leur propre choix et accèdent à un meilleur niveau d'éducation qui leur permette de prendre une place nouvelle et plus active dans la société.

On voit aussi ces dernières années les jeunes Africains tenir un rôle grandissant dans la vie de leur pays. L'éducation est pour beaucoup dans ce phénomène, mais elle n'a pas uniquement l'heureux effet de leur permettre une plus grande participation à la vie sociale: elle est aussi une cause de déception, non seulement pour les jeunes mais aussi pour les parents, car elle les prépare en nombre croissant à des conditions qui ne sont pas celles où ils vivent; cette déception pousse beaucoup de jeunes vers des activités qui ne sont pas nécessairement favorables au progrès de la communauté: l'exode massif vers des villes, où ils sont voués à l'oisiveté ou à des emplois qui ne répondent ni à leur éducation ni à leurs aspirations, aggrave leur frustration et ne favorise ni la stabilité ni le progrès.

De nombreux programmes ont été lancés en Afrique, certains avec le concours du BIT, pour former ou recycler les jeunes et les enrôler dans des programmes de développement urbain ou rural où ils doivent trouver des emplois meilleurs et plus nombreux et des possibilités concrètes de mener une vie utile et constructive; mais beaucoup de ces programmes ont échoué en raison de leur nature expérimentale ou faute de moyens ou de bonne gestion. La situation est aggravée par la crise économique mondiale et par l'incapacité des organisations de jeunesse, là où elles existent, à mobiliser ces jeunes pour le développement de leur pays. Il est indispensable pour l'avenir de l'Afrique que sa jeunesse trouve un intérêt concret à la participation.

La participation institutionnelle

Il y a maintenant une tendance croissante à institutionnaliser la participation. La plupart des pays africains disposent ou se dotent de mécanismes tripartites où gouvernements, employeurs et travailleurs se réunissent pour traiter des politiques de main-d'œuvre. Ces organismes se présentent en général comme des conseils, des comités ou des tribunaux chargés surtout de régler les différends du travail, de déterminer les rémunérations et surtout les salaires minimaux, et de donner des avis aux ministères et administrations du travail. La composition, le mandat et les pouvoirs de ces organismes tripartites sont en général définis par la loi. Dans certains pays comme l'Algérie et la République-Unie du Cameroun, la Constitution émet des dispositions générales sur la création d'organes consultatifs tripartites; ailleurs, comme au Burundi, en Côte-d'Ivoire, en Guinée, à Madagascar, au Mali, au Niger, au Rwanda, au Sénégal, au

go et en Tunisie, ces organes sont ins-
: tues par le Code du travail, et dans
d'autres pays encore, dont le Ghana, le
Kenya, le Nigeria, la Tanzanie et la Zam-
bie, ce sont des lois spécifiques qui en
portent création.

Nombre de pays africains ont adopté
d'autres formes, directes ou indirectes, de
participation ouvrière : beaucoup favori-
sent la négociation collective pour per-
mettre aux travailleurs, par l'intermédiaire
des syndicats, de déterminer leurs condi-
tions de travail; on veut aussi s'étendre
les systèmes de participation directe ou
indirecte dans l'entreprise.

Quelques pays comme l'Algérie, Mada-
gascar et la Tanzanie ont néanmoins
adopté l'autogestion dans des domaines
spécifiques, selon des formes répondant
à leur orientation culturelle et politique:
l'Algérie pratique l'autogestion sur les
grands domaines agricoles modernes, et
la gestion socialiste dans d'autres entre-
prises publiques; Madagascar a un code
de gestion socialiste applicable aux
entreprises nationalisées de l'industrie,
des mines, du commerce et des services
et aux entreprises où l'Etat détient la
majorité des actions; en Tanzanie les vil-
lages « ujamaa » vivent en autogestion. Si
on étend la notion de gestion ouvrière aux
entreprises possédées ou contrôlées par
les syndicats, on peut citer aussi le Ghana
et la Tunisie, où les syndicats dirigent des
coopératives de consommation et des
petites entreprises.

La participation peut aussi jouer par le
biais de la représentation des travailleurs
aux conseils d'administration: c'est une
formule très répandue en Afrique, nota-
ment dans des pays comme l'Angola, le
Bénin, le Congo, l'Égypte, le Ghana, le
Kenya, le Mali, le Mozambique, le Nigeria,
le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le
Soudan, la Tanzanie et la Tunisie, qui
donnent aux travailleurs un certain degré
de représentation aux conseils d'adminis-
tration des entreprises publiques; mais
parmi ces pays, rares sont ceux où la
représentation des travailleurs égale ou
approche celle des employeurs.

En dehors de la négociation collective, ce
sont les conseils d'entreprise et les com-
missions paritaires qui constituent en
Afrique le mécanisme le plus répandu de
participation dans l'entreprise. Beaucoup
de pays, dont le Burundi, le Gabon, la
Mauritanie, la Tanzanie, la Tunisie, le
Zaire et la Zambie, ont institué les
conseils d'entreprise par voie législative;
ailleurs, comme au Maroc, la loi ne rend
ces conseils obligatoires que dans le sec-
teur public, ailleurs encore, comme à
Maurice et au Swaziland, la loi prévoit leur
création facultative; enfin, en Côte-
d'Ivoire, au Ghana, au Kenya, au Nigeria,
en Sierra Leone et en d'autres pays, les
conventions collectives de certains sec-
teurs instituent des conseils d'entreprise.
Le rôle et les pouvoirs des conseils et
commissions sont généralement limités à
des domaines précis, et vont du simple
droit d'information à la consultation sur
diverses questions et jusqu'à la codécision

tion dans certains cas étroitement défi-
nis. Ces organismes sont souvent char-
gés des services sociaux et du bien-être,
et dans bon nombre de pays francopho-
nes le conseil d'entreprise représente le
personnel dans l'examen des réclama-
tions.

Vers une participation plus efficace

Bien que la tradition africaine de parti-
cipation populaire reste vivace et qu'on
l'encourage même depuis une vingtaine
d'années pour faciliter l'évolution et la
modernisation de la société, il reste
encore beaucoup à faire pour lui donner
un rôle plus large et plus efficace dans le
développement.

Premièrement, qui dit participation dit cer-
tain partage du pouvoir avec les masses.
La participation populaire ne doit pas être
une soupape de sûreté, mais un moyen de
susciter chez les masses confiance et
intérêt dans le destin du pays.

Deuxièmement, il faut que les masses
aient une part équitable du pouvoir non
seulement en politique, mais dans l'éco-
nomie. Sans un juste partage du pouvoir
économique, il n'y aura pas de participa-
tions effective des masses, car à trop
dépendre des classes économiques for-
tes elles perdront confiance en elles-
mêmes.

Troisièmement, il faut créer les institu-
tions voulues pour la participation. Si
diverses que doivent être ces institutions
selon l'orientation politique, la structure
économique et le passé de chaque pays,
elles devront être très décentralisées,
c'est-à-dire que les échelons administra-
tifs subalternes - districts et villages -
devront jouir de certains pouvoirs de
choix, de décision et d'exécution. Cette
décentralisation administrative devra
s'accompagner d'une décentralisation
financière sans laquelle la participation
populaire est vouée à l'échec.

Quatrièmement, la participation étant
synonyme de décentralisation, surtout dans
les campagnes, il est indispensable de
laisser les ruraux, et notamment les plus
pauvres, former les organisations de leur
choix, conformément à la convention
(n° 141) et à la recommandation (n° 145)
sur les organisations de travailleurs
ruraux, 1975. Seules de telles organisa-
tions pourront assurer une participation
populaire sérieuse et soutenue; c'est de
leur sein que se dégageront des chefs de
file au courant des difficultés, des besoins
et des aspirations de la population locale,
et capables de défendre ses intérêts. Cer-
tes, il n'est pas aussi simple qu'on le
pense d'établir de tels organismes en
Afrique : l'habitat africain est souvent
clairsemé, l'ignorance et les particularis-
mes ethniques et tribunaux sont de graves
obstacles, et les talents de chef sont
rares, ou bien ont peine à se manifester
d'occasions; mais tout donne à pen-
ser qu'en Afrique il suffirait que quelqu'un

- dans la plupart des cas de la classe poli-
tique - prenne une initiative pour que se
dissipent graduellement les obstacles au
bon fonctionnement de ces organismes
locaux.

Cinquièmement, il faut qu'il existe des
filiales appropriées d'information. Les
gouvernements doivent renseigner la
population sur les politiques, sur les buts
des réformes et sur le genre de société
auxquels elles tendent, mais ils ont
besoin, pour fixer et formuler les objectifs
et politiques, d'être renseignés sur les
vœux, les aspirations et les impressions
des masses. Cet échange d'informations
est peut-être le préalable le plus élémen-
taire et le plus manifestement nécessaire
à toute politique de participation, mais
c'est souvent aussi la condition la plus dif-
ficile à assurer, car l'information doit être
objective et constante.

Enfin, la réussite de cette politique de par-
ticipation dépendra du nombre de person-
nes que les organisations rurales auront
pu former localement aux techniques et
aptitudes voulues pour participer à la dis-
cussion, à la décision et à la gestion des
affaires communes et pour comprendre et
résoudre les problèmes de développe-
ment qui s'y posent.

Dans la plupart des pays africains, les
modes formels de participation aux
niveaux national et sectoriel et dans
l'entreprise sont chose assez nouvelle,
car ils n'ont souvent été introduits que
depuis l'indépendance. Pour assurer une
participation plus active, il ne suffit pas de
créer des institutions et un cadre juridi-
que, car il faut aussi éliminer les obstacles
et corriger les insuffisances qui géné-
raient leur fonctionnement. La participa-
tion ne naîtra pas des seules dispositions
juridiques, mais aussi de ce que toutes les
parties intéressées en acceptent et
pratiqueront de bonne foi le principe pour
le bien commun.

Par quoi se traduit en pratique l'accepta-
tion du principe de participation ? J'ai déjà
dit qu'il s'agit d'admettre sincèrement le
partage du pouvoir, c'est-à-dire que les
gouvernements s'engagent à consulter
les groupements professionnels et
sociaux du pays, y compris les
employeurs, et à accepter leurs avis; mais
il s'agit par-dessus tout d'assurer à ces
*groupes professionnels et sociaux le droit
de s'organiser*, de choisir leurs représen-
tants et d'exprimer leurs opinions comme
le disposent la convention (n° 87) sur la
liberté syndicale et la protection du droit
syndical, 1948, et la convention (n° 98)
sur le droit d'organisation et de négocia-
tion collective, 1949.
Pour les organisations des employeurs et
des travailleurs, le principe de participa-
tion signifie avant tout s'engager à défen-
dre les intérêts du groupe représenté,
mais aussi être prêt à transiger pour par-
venir au consensus. Ces deux obligations
sont parfois contradictoires, et difficiles à
concilier; le compromis et le consensus ne
seront donc possibles que si les parties
comprennent parfaitement la question

traitee et montrent souplesse et tolérance. Cet esprit doit inspirer les participants professionnels et sociaux au niveau du pays, de la région, du secteur et de l'entreprise; il doit inspirer la participation tripartite à la formulation des politiques nationales, régionales et sectorielles, la participation bipartite aux décisions dans l'entreprise et la négociation collective nationale, régionale et sectorielle. Ce sont là des conditions fondamentales et qui dans le cadre africain, deviennent indispensables à toute véritable participation.

D'autre part, tout en Afrique montre la nécessité de programmes de formation tant pour les employeurs que pour les travailleurs. Pour exercer leur influence - que ce soit par représentation au conseil d'administration, par négociation ou par participation au conseil d'administration, par négociation ou par participation à la décision - les représentants des employeurs et ceux des travailleurs doivent pouvoir comprendre les questions débattues et juger des effets de leur décision. En effet, les représentants des employeurs et des travailleurs - qu'ils siègent dans un organe bipartite ou tripartite - traitant de questions économiques et sociales générales, mais aussi de questions spécifiques comme les conditions

de travail, l'hygiène et la sécurité, les salaires et allocations, la mesure de la productivité, la politique du personnel, et bien d'autres encore. Ils ont besoin d'une formation détaillée non seulement sur les questions économiques et sociales, mais aussi sur (es) procédés mêmes de négociation, et à laquelle doit s'ajouter l'éducation ouvrière. De tels programmes existent dans la plupart des pays, mais il faut les étendre et les développer.

Enfin, il ne suffit pas de bien comprendre la question et les effets de la décision et de bien maîtriser les techniques de discussion; les trois parties intéressées ont en plus besoin d'informations sur lesquelles fonder leur opinion et définir leur position. Or les syndicats africains sont souvent désavantagés à cet égard, car ils sont mal ou incomplètement informés, et même quand ils disposent de toute l'information voulue ils n'ont pas les moyens de l'exploiter pour en tirer les conclusions voulues. Ce n'est pas là simple manque d'éducation ou de formation mais aussi, pour la plupart des syndicats, manque de moyens financiers nécessaires pour se doter des services de recherche qui prépareront la tâche des représentants ou pour faire appel aux experts dont ils ont besoin pour certaines questions très spécialisées ou complexes.

Il est d'ailleurs encore plus inquiétant de voir que tant de pays africains manquent d'informations exactes, sans lesquelles il est très difficile d'appliquer le principe de participation, car comment fonder des décisions et des compromis réalistes sur des informations douteuses? *La participation ne sera donc sérieuse et efficace que si l'on peut compter à tout moment sur une information abondante et véridique.*

Avant de conclure ce chapitre, je tiens à souligner que les plans et programmes réussiront d'autant mieux que les intéressés se sentiront responsables d'eux-mêmes et auront de bonnes raisons de prendre leur propre sort en main. C'est le principe fondamental de la participation, et en fait de la bonne démocratie, que chacun, homme ou femme, citadin ou paysan, et surtout s'il est pauvre, puisse toujours contribuer effectivement à un développement plus équitable.

(1) On trouvera une analyse détaillée des régimes de socialisme (Nairobi, Londres et New York, Oxford University Press, 1968), notamment au chapitre 37 « Socialism and rural development », pp. 337-384.
(2) OUA: *Quelle Afrique pour l'an 2000?* (Genève, Institut international d'études sociales, 1979), p. 15.

LE ROLE DE L'OIT

Toute analyse de la contribution de l'OIT à la promotion des institutions et des mécanismes sociaux en vue d'instaurer la justice sociale doit se fonder sur quatre considérations principales. La première est le mandat constitutionnel de l'OIT. La paix durable par la justice sociale est l'objectif final et la raison d'être de l'OIT, comme l'énonce sa Constitution et le réaffirme la Déclaration de Philadelphie.

L'OIT a joué un rôle de premier plan, aux niveaux international, régional et national, dans la proclamation de cet objectif, et, grâce à ses activités normatives, elle a contribué à la promotion de la justice sociale. La deuxième est que la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement a accordé une importance toute particulière au développement sociale en préconisant une *progrès économique et social équilibré*. La troisième, et la plus importante, est que les Pays africains eux-mêmes ont toujours compris l'importance du développement social et l'ont réaffirmée dans le Plan d'action de Lagos et dans leurs plans de développement. En effet, *la justice sociale fait partie de la culture et des traditions africaines. Les institutions sociales, comme la participation à la prise de décisions au niveau du village, ont toujours existé, même*

avant l'époque coloniale. Enfin, la dernière considération est que le développement

nismes sociaux pour renforcer la participation de la population et des groupes économiques et sociaux au développement de leurs communautés.



Drought in Upper Volta

économique et social ne peut se réaliser que s'il existe des *institutions et des méca-*

Cela étant, quel est le rôle de l'OIT ? Un élément commun aux pays d'Afrique est la faiblesse de nombreuses institutions et mécanismes existants. Ils fonctionnent souvent dans des conditions difficiles et se heurtent à de sérieux obstacles qui tiennent à l'administration, à la gestion et au financement. Le manque de personnel qualifié capable d'assumer des responsabilités de direction et de gestion et le bas niveau général d'instruction de la plus grande partie de la population ont fortement influé sur l'efficacité de ces institutions et mécanismes. Le besoin se fait sentir de créer des institutions nouvelles là où il n'y en a pas et d'élargir les activités de celles qui existent afin de toucher tous les secteurs de l'économie et tous les groupes de la population. C'est sur cette base que doit œuvrer l'OIT, mais il convient de souligner qu'elle ne peut fonctionner dans le vide. Elle doit travailler dans le cadre du PNUD et éviter le double emploi et le chevauchement avec d'autres institutions spécialisées des Nations Unies et des organisations régionales et sous-régionales, comme l'OUA et les divers groupements économiques d'Afrique. Elle ne doit pas perdre de vue que l'expérience acquise ailleurs n'est pas toujours transposable et qu'il est indispensable de tenir compte de la culture et des traditions africaines lorsqu'on coopère avec les pays africains.

L'expansion rapide du mouvement coopératif en Afrique et le rôle croissant que les coopératives jouent dans le développement économique et social des pays africains ont déjà incité beaucoup d'entre eux à demander l'assistance de l'OIT. Les activités de l'OIT dans ce domaine portent principalement sur la formation des dirigeants, des gérants et du personnel pour les coopératives et sur la formation de formateurs pour les sociétés coopératives ou d'enseignements pour les collèges coopératifs nationaux. Ces activités continueront de former le gros de la contribution de l'OIT au développement des coopératives en Afrique, mais l'OIT devra élargir ou renforcer son assistance dans des domaines qui prennent une importance primordiale pour le développement des coopératives en Afrique. Premièrement, elle devra renforcer son programme de formation pour les dirigeants et les responsables de coopératives. Deuxièmement, il faudra donner un rang de priorité beaucoup plus élevé aux coopératives rurales dont le rôle dans l'organisation de la population pauvre des campagnes et l'amélioration de leur participation au développement de la collectivité est maintenant reconnu et doit être renforcé dans l'avenir. Troisièmement, l'OIT devra contribuer à la coordination entre les coopératives et les activités destinées à la satisfaction des besoins essentiels. Enfin, l'OIT devra jouer un rôle plus actif dans la promotion de coopératives dans le vaste secteur urbain non structuré des villes africaines.

Tout au long du présent rapport, le rôle de participation des institutions sociales a été mis en évidence, en particulier celui des organisations d'employeurs et de travailleurs. Leur contribution au développement économique et social national continuera d'être l'un de leurs principaux objectifs et un domaine prioritaire de leurs activités.

L'OIT a-t-elle un rôle à jouer à cet égard ? Depuis que le rapport du Directeur général à la quatrième Conférence régionale africaine en 1973 avait soulevé la question de savoir si l'OIT ne devait pas aider au développement des organisations d'employeurs en Afrique, le BIT a progressivement mis en place un programme dans la région africaine qui, certes, est encore modeste par rapport aux besoins du continent. Deux conseillers régionaux chargés d'aider les organisations d'employeurs, l'un pour les pays anglophones et l'autre pour les pays francophones, exercent maintenant leurs fonctions en Afrique. Ils fournissent des conseils et une assistance aux employeurs dans les pays où il n'y en a pas. Ils organisent des cours de formation à l'échelon national, sous-régional et régional, sous forme de journées d'étude, séminaires et colloques, à l'intention des dirigeants et du personnel des organisations d'employeurs, ou y participent. Des bourses d'études sont octroyées à des employeurs africains et à des membres du personnel des organisations d'employeurs pour leur permettre de tirer

profit de l'expérience acquise par des institutions du même genre déjà bien établies. C'est un rôle que l'OIT devra continuer de jouer pendant un certain temps et même renforcer, compte tenu des priorités exprimées par les employeurs africains au Colloque panafricain BIT-DANIDA sur le rôle des organisations d'employeurs en Afrique, tenu à Nairobi en 1980.

L'action de l'OIT en faveur du renforcement des organisations de travailleurs et l'aide qu'elle leur fournit en Afrique ont une tradition beaucoup plus ancienne que les efforts qu'elle déploie au bénéfice des organisations d'employeurs. Depuis une vingtaine d'années, l'OIT entretient une coopération étroite avec les syndicats africains et les aide à élaborer et renforcer leurs programmes d'éducation ouvrière. Certains syndicats ont reçu une assistance de longue ou de brève durée par l'intermédiaire soit des conseillers régionaux en éducation ouvrière, soit des experts du BIT travaillant à des projets nationaux financés par le budget ordinaire de l'OIT, le PNUD ou des ressources extra-budgétaires. Des séminaires, journées d'étude et colloques nationaux, sous-régionaux et régionaux ont été organisés sur divers sujets présentant de l'intérêt pour les activités et les fonctions des syndicats, des bourses d'études ont été accordées à des syndicalistes et à des responsables ou des enseignants d'institutions d'éducation ouvrière. Du matériel pédagogique, des

Kenya Occidental - Suk. Erosion.

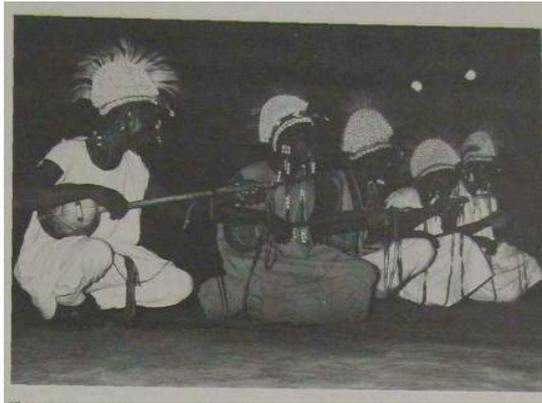
Photo Unesco/J.H. Blower



manuels d'éducation ouvrière et des aides audio-visuelles ont été préparés sur divers sujets et de nouvelles techniques et méthodes de formation ont été mises au point pour les institutions d'éducation ouvrière. Ces efforts semblent avoir eu des repercussions considérables sur le développement des organisations de travailleurs et des institutions d'éducation ouvrière en Afrique.

Dans le cadre des orientations arrêtées par le Conseil d'administration, il conviendrait désormais de développer des activités plus vigoureuses pour renforcer la participation des syndicats en tant qu'institutions sociales, en accordant une importance particulière aux activités de nature à favoriser la création d'organisations de travailleurs ruraux. La participation des travailleurs à divers niveaux ne saurait se limiter à certaines catégories : elle doit s'étendre à l'ensemble de la main-d'œuvre qui, en Afrique, se compose essentiellement de travailleurs ruraux.

La coopération entre l'OIT et l'Afrique a atteint un niveau sans précédent et elle porte aujourd'hui sur une large gamme d'activités. En 1982, plus de 45 pour cent des activités de coopération technique de



Niger - musiciens nigériens

Photo Unesco/Studio Raccah

l'OIT ont été consacrées à l'Afrique (46,7 millions de dollars sur un total de 103 millions de dollars). Il faut dire que les besoins de l'Afrique sont énormes, car ils se font sentir dans presque tous les domaines. La coopération future de l'OIT avec l'Afrique dépendra d'un certain nombre de facteurs.

Le premier est le rang, dans l'ordre de priorité, que les gouvernements africains sont prêts à donner aux aspects sociaux du développement et aux services que l'OIT peut rendre. L'expérience montre que les gouvernements africains, tout en étant conscients de la nécessité de prendre dûment en considération les aspects sociaux du développement, se soucient pourtant plus des aspects économiques, ce qui tend à freiner l'expansion des activités de l'OIT en faveur du développement social. Cette expansion ne peut se faire que si les gouvernements africains attachent plus d'importance aux aspects sociaux du développement. Le deuxième est le volume de ressources financières disponibles pour les activités de coopération technique. La diminution récente des ressources du PNUD et la plafonnement des fonds provenant d'autres sources réduiront certainement le volume et la portée des activités de coopération technique en général et de celles de l'OIT en particulier. Beaucoup de projets approuvés par le PNUD et figurant dans les programmes par pays ont été considérablement réduits ou complètement suspendus. Ce coup de frein n'a pas été compensé par des ressources additionnelles venant d'autres sources : au contraire, la coopération technique multilatérale risque de diminuer au cours des deux ou trois années à venir. Le troisième facteur est la capacité de l'OIT de s'adapter à l'évolution de la situa-

tion en ce qui concerne la coopération technique. L'OIT est-elle équipée pour relever le défi ? Elle a actuellement dix bureaux en Afrique qui la mettent en contact étroit avec ses mandants et avec les besoins et réalités de chaque pays de la région. Elle a nommé une vingtaine de conseiller régionaux dans divers domaines de sa compétence et elle a ainsi renforcé sa présence technique dans la région. Cependant, si les ressources continuent d'aller en diminuant, l'OIT devra faire certains choix, adapter son ordre de priorité et rationaliser ses méthodes de travail. Etant donné que vingt-six parmi les trente-six pays les moins avancés se trouvent en Afrique, une grande partie des activités de coopération technique de l'OIT devra nécessairement être conçue pour eux.

Les activités de l'OIT devront se concentrer sur la mise en place d'une infrastructure d'institutions sociales ouvrant la voie à la promotion de la justice sociale. De même, l'OIT devra adopter, toutes les fois que cela est possible, une approche multidisciplinaire des problèmes sociaux en Afrique et s'efforcer de concevoir ses activités de coopération technique dans cette perspective, afin d'obtenir de meilleurs résultats et d'aider à surmonter les difficultés de certains secteurs ou branches de l'économie de manière plus cohérente et rationnelle et à moindres frais. En outre, l'OIT devra mettre à profit les diverses possibilités que les nouvelles dimensions de la coopération technique peuvent offrir. En particulier, elle devra intensifier son rôle de catalyseur dans la promotion de la coopération technique entre pays africains. C'est là l'un des moyens les plus efficaces de résoudre le problème de la pénurie de ressources et d'accroître l'autonomie collective en Afrique.



Mauritanie - Dans un ksar, ce petit écolier fait ses devoirs du soir devant sa maison.
Photo Unesco/Paul Almasy

THE ROLE OF SOCIAL INSTITUTIONS IN AFRICA

CO-OPERATIVES IN AFRICA *

No discussion of social institutions and their role in social and economic development would be complete without a discussion of co-operatives and their role. Indeed, co-operatives of various kinds and sizes, particularly rural co-operatives, have long been the backbone of development policies of many African countries regardless of their political and economic ideology. At present there is hardly any economic activity in which co-operatives are not involved. Co-operatives are engaged in the production and distribution of goods, agriculture and fisheries, manufacturing industries and handicrafts, marketing, transport, credit and banking, insurance, housing and other services. Co-operatives are increasingly involved in satisfying the basic needs of the people and in particular those of the poor.

Like any other social institution in Africa, co-operatives have in many cases been successful but they also suffered from constraints and shortcomings. In some countries the co-operative movements have suffered serious setbacks either because of excessive government interference or because of the competition they have had to face from large corporations and multinationals. Even so, the co-operative movement in Africa is rapidly growing into an influential institution commanding respect and widely accepted as a promoter of both social and economic development.

Why are co-operatives so popular? The most important reason is perhaps that co-operatives are one of those social institutions in which the principle of participation in all its forms can be practised without any political, social or economic constraints. Co-operatives are based on solidarity and effective voluntary participation in which people's views and ideas are taken into consideration. Co-operatives are also a school for practising democracy and an institution in which people participate not only in decision-making but also in managing their own affairs. The very fact that co-operatives are based on the

principles of solidarity, self-reliance and equity has facilitated such participation. In addition, the fact the co-operatives are, in principle, unions of persons with common problems and objectives makes them an institution of the people and not of the authorities. In particular, they are an institution of the weak and needy. Agricultural co-operatives of small producers and rural workers or rural handicraft co-operatives are just two examples to illustrate how far these institutions are capable of involving people in the development of their nations and in improving the standard of living of their members.

Another reason is that co-operatives are democratic institutions. Not only is this fact expressed in the principle of » one man, one vote », it also pervades such aspects as the structure of the co-operative's membership, its policy-making and supervisory organs and its management. More important, however, is the fact that the supreme authority in co-operatives rests with the members. This enables each individual to express his views freely and participate in the decision-making process.

Finally, from the pragmatic point of view, co-operatives are engaged in activities which are of direct interest to their members and affect day-to-day community life and contribute to the satisfaction of basic needs. They assist poor farmers in food production or in generating additional incomes; they provide educational, training and community services; they provide credits, are instrumental in the distribution of goods and provide transportation for the majority of the people. They do not seek to exploit their members but to provide them with the most economic and efficient services. In short, they promote self-help, social change, social education, social participation and social ownership.

Some problems

Co-operatives in Africa will no doubt continue to play an important role in the de-

velopment of the continent. Indeed, in many countries co-operatives have developed to such an extent that they have become the third major type of enterprise after private and public enterprises. Co-operatives will gain even greater importance as more new projects are designed which require active participation of the people. In addition, co-operatives will be called upon to perform new functions and will no doubt engage in activities which they have not yet attempted to cover. In order to promote and facilitate such a development, solutions to the major problems and constraints facing African co-operatives will have to be found.

Firstly, co-operatives should be free of government intervention or control. The trend in African and many other developing countries, unfortunately, is in the opposite direction. There is ample evidence that co-operatives are becoming increasingly subject to government intervention and in some countries are completely controlled by the State. The danger of increased government intervention or control is that emerging co-operatives may not be geared to the problems of their members but to pre-established government policies; in other words, that co-operatives may become a governmental instrument and not an instrument of self-help of the people. Indeed, such control defeats the democratic principle on which co-operatives are based. Co-operatives cease to be a vehicle through which popular participation can be enhanced and democratic principles promoted and practised and become a bureaucratic institution subject to the red tape imposed by a government agency. Excessive control by governments can mean the end of the co-operative movement.

Secondly, an optimum size for each co-operative has to be found. At present, arguments in favour of large-scale co-operatives-availability of sufficient funds, better services to members, more power in

the community and on the market-still prevail in many African countries. But these arguments are not always conclusive. There is ample evidence, for instance, that participation decreases sharply with increasing membership and that the larger the size of a co-operative the more difficult it is to manage. In a large co-operative it is also difficult for the system of democratic control, an essential element in the co-operative concept, to function properly. This, however, does not mean that small co-operatives are the solution to this problem. Small units can be inefficient, economically unjustified and unable to survive. The solution is to reconcile the economically viable and the socially acceptable unit. This will vary from place to place depending on the scope of activities assigned to the co-operative, its geographical coverage and the means available to it.

Thirdly, there is the problem of financing. Because most African people are poor, the financial resources available to co-operatives through the subscriptions of their members are extremely limited. This is particularly true in rural areas where incomes are very low and where rural people have hardly any money to spare to invest in co-operatives. Thus, in many African countries co-operatives have to rely on government financial assistance and support which leads to government intervention or control, as mentioned above. Indeed, it is under the pretext of financial support and assistance that many African governments have been able to intervene and in some cases to gain control. The solution to this problem is not easy. The dichotomy of the power of the State and the power of the people comes into play here; unless governments are prepared to transfer some of their power to the people this problem will remain unsolved. On the other hand, unless co-operative leaders and co-operative managers are competent enough to gain the confidence of the government, government intervention or control will be difficult to avoid.

This brings us to the fourth problem, that of co-operative leadership and management. Although leadership and management are two different issues, they must be considered together because each depends on the other. In Africa, more than in any other part of the world, this is the most difficult and most urgent problem to solve. Management of co-operatives will be impossible if leadership is unable to provide guidance and set targets. But this is precisely the case in many African co-operatives, especially those in rural areas. The elected leaders often have little or no education, contrary to the professional, well-trained managers. This leads either to conflicts between the elected leaders and the managers or to complete subordination of the former to the latter. This in turn weakens the system of democratic control and encourages bureaucracy and corruption. Indeed, corruption and the deliberate misuse of funds constitute one of the most serious managerial problems facing African co-operatives. This can be

prevented only if the leaders, members and managers have a sense of involvement and loyalty to the institution to which they belong. In the same vein, the shortage of qualified managers and professional staff and in many cases the lack of practical experience not only encourage corruption but open the door wide for a bureaucratic and often rigid management. This in turn leads to high overhead costs, bad services and consequently apathy and loss of confidence among the members. One way of preventing this is to intensify co-operative education. It is essential, however, that such education be provided to co-operative leaders and co-operative managers as well as to the professional staff. It is also essential that co-operative education should not remain episodic but should become a continuous process through which leaders, managers and staff are constantly upgraded and adapted to new requirements and developments.

The future role of co-operatives

Co-operatives are by nature dynamic institutions which, over the years, have expanded their activities rapidly. However, they need to be flexible and capable of responding to new developments and new requirements. In so doing they have to take advantage of their special characteristics and the respect they have gained in African societies. In the troubled times at present, with the uncertainties and apprehensions that cloud the future, co-operatives must accept the new challenges and take part in solving the many problems that lie ahead. This does not mean that co-operatives should cease to carry out the activities in which they have so far been engaged. But it is certain that co-operatives will assume new responsibilities in the years to come. Such responsibilities are also in line with the Lagos Plan of Action which emphasises the need to achieve self-reliance, self-sustaining development and economic growth.

In the immediate future and most probably for some time to come, co-operatives will continue to have an important role to play in food production, processing and distribution. This role is one in which co-operatives have already achieved some success. However, if the objective of food self-sufficiency set forth in the Lagos Plan of Action is to be attained, co-operatives will doubtless have to be involved more than ever before. Their activities will have to be increasingly geared to peasants and small farmers and will have to go far beyond the traditional activities of providing credits, seeds, pesticides, tools and equipment and ensuring the marketing and distribution of food products. Co-operatives will have to be engaged in more basic activities aimed at increasing arable land and facilitating the distribution of farm products. These would include basic infrastructure schemes, such as the construction of irrigation facilities and feeder roads for the communities they

serve, involving co-operatives composed of rural, often landless, workers. In addition, they will have to be engaged to a larger extent in ensuring food security and in a wide range of activities connected with the improvement, diversification and distribution of food products.

Providing adequate shelter is another field to which co-operatives will have to direct their activities in future. This will entail a shift in policy if one of the basic needs of the people is to be satisfied, a shift towards the establishment of housing co-operatives for the poor in rural areas and in the slums and shanty towns surrounding African cities. It will also entail the use of local building material whenever possible, in order to reduce costs to an acceptable level. This is not easy to achieve because such co-operatives require substantial financial, technical and administrative support, which can only be provided by governments or by co-operative credit institutions, but the principle has to be pursued energetically while bearing in mind that government interference or control must be avoided.

Primary health care and sanitary services are another basic objective which co-operatives can and must try to attain in the future. This aim has to be seen within the context of overall rural development programmes. The establishment of dispensaries and the provision of clean drinking water and sanitary installations are the main activities in which co-operatives will have to be involved in this field.

Co-operatives should also play a more active role in promoting the participation of people in the development of their communities and in improving their standards and conditions of living. The role of women co-operatives at the village level, both through their own self-help institutions and as part of the activities of existing village co-operatives, cannot be overemphasised. These co-operatives usually perform a dual function of helping women to organise themselves in activities which generate additional incomes and of importing skills and knowledge in areas such as nutrition, child care, home economics, knitting and sewing, poultry raising, various forms of home garden production and the eradication of illiteracy. Similarly, the organisation of small entrepreneurs working in the informal sector will be a stimulus to that sector not only by increasing its capacity to generate new employment and its access to credits but also by developing educational and training potential and its capacity to adapt itself to new requirements. These are some of the additional tasks which co-operatives should be encouraged to perform in the future. The list is by no means exhaustive but only an indication of how co-operatives, as a social institution, can be instrumental in organising people and promoting their participation in the daily life of their societies.

• Report of the Director-general.

RANIMER « L'ESPRIT DE LOMÉ »

par Shridath S. Ramphal*

Un bulletin momentané d'information - Lomé briefing », patronné par le Comité de liaison des ONG de Développement auprès des Communautés Européennes, a ouvert cette année une série de documents destinés à appuyer la relance des négociations de la CEE avec l'ACP, le groupe des 63 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, en vue d'un accord qui ferait suite à la deuxième Convention de Lomé.

Il nous paraît à propos de verser à notre propre dossier préparatoire au colloque UAI 1984 cet appel autorisé de M. Shridath S. Ramphal, Secrétaire général du Commonwealth. Les relations de coopération internationale Nord-Sud étant un élément essentiel du Développement économique et social en Afrique, il est clair que l'action des ONG peut être stimulante des amendements à apporter à la Convention de Lomé considérée dans l'esprit de solidarité de ses dispositions.

I. Performance de la Convention de Lomé

La signature en 1975 de la Convention de Lomé a été un événement marquant dans l'évolution des relations entre la CEE et le Tiers monde. En 1973, l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE avait permis à un grand nombre de pays en développement du Commonwealth d'être « associés » à la Communauté. Avant Lomé, des liens officiels avaient été établis entre 19 pays en développement, tous africains et francophones à part un seul et la CEE par la Convention de Yaounde. En 1975 la Convention de Lomé regroupait 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) : elle en compte aujourd'hui 63 qui représentent une population supérieure à 350 millions d'habitants. La Convention de Lomé présentait toutefois un caractère innovateur non seulement en raison d'un fort élargissement à de nouveaux membres mais également en raison de modifications d'ordre conceptuel.

Bien entendu, l'un n'allait pas sans l'autre et la période 1973-1975, qui vit les pays en développement réagir aux changements structurels dans les relations Nord-Sud par des approches visant un nouvel ordre économique international contribua également au changement. Au niveau de Lomé, ceci impliquait de passer du concept « d'association » à celui de « partnership ». Il s'agissait là d'un changement important, voire essentiel, mais que la Communauté n'admettait pas facilement, et même admis, encore fallait-il que la performance réalisée soit à la hauteur des promesses, la pratique à la hauteur de la théorie compte tenu des inégalités économiques tellement importantes qui existaient entre la CEE et les pays ACP.

Mais le concept de « partnership » que l'on introduisait ne constituait pas seulement un triomphe de la rhétorique sur la réalité. La situation au début des années 1970 marquée par la démonstration du pouvoir par le pétrole de l'OPEP, les confrontations lors de la sixième session spéciale des Nations Unies, la conscience accrue de l'Europe quant à la nécessité d'assurer son approvisionnement en matières premières, la pénurie mondiale de sucre, permet effectivement aux pays ACP de bénéficier d'un certain pouvoir de négociation, lequel fut renforcé par une action diplomatique ACP efficace visant à assurer et à poursuivre l'effort de concertation entre pays ACP, ce qui fut et resta pour la Communauté, un élément de surprise. Il en résulta une Convention qui, bien que ne comblant pas toutes les aspirations des Etats ACP, dépassait de loin les intentions premières de la CEE. La signature de la Convention provoqua un immense espoir, je dirais même un sentiment d'euphorie. Je me souviens pourtant avoir lancé cet avertissement en février 1975 à Lomé : « ce serait s'exposer à une déception, que de croire que le document que nous signons aujourd'hui remplira tous les idéaux de coopération qu'il contient; c'est dans ses potentialités plutôt que dans son texte que sa grande valeur réside ».

La Convention offrait sans doute des possibilités d'action dynamique tant au niveau des concepts que des institutions. Elle comportait un cadre qui englobait de nombreux secteurs vitaux de coopération économique. C'était une convention véritablement négociée et non imposée de manière unilatérale, ce qui n'était pas une moindre réalisation, vu que nombreux sont les accords globaux dans lesquels les pays en développement sont impliqués mais où les décisions sont soit pri-

ses de manière unilatérale (par ex. les modifications apportées au système de préférences généralisées), soit prises avec une participation minimale des pays en développement concernés (par ex. les modifications politiques à la Banque mondiale et au Fonds Monétaire International (FMI)).

En outre, contrairement à la Convention de Yaounde, les pays ACP n'étaient pas tenus en retour d'accorder des préférences pour les produits CEE sur leurs marchés, un point qui allait à rencontre des intentions de la CEE. Autre avantage de la Convention pour les pays ACP : l'occasion qui leur était donnée de négocier ensemble et par conséquent de permettre à des pays individuels d'une action concertée et d'accords de coopération économique auxquels ils n'auraient pu avoir accès autrement. Il s'agit là cependant de problèmes de forme plutôt que de problèmes de fond. Huit ans après et à l'approche des négociations, en vue d'un accord qui ferait suite à Lomé II, « l'esprit de Lomé » dont étaient pénétrés les premiers signataires de la Convention s'est dissipé et la plupart des promesses n'ont pas été tenues. Par rapport aux autres pays en développement, les pays ACP ont effectivement bénéficié d'un accès plus facile aux marchés de la CEE et aux ressources financières et techniques. On constate néanmoins que l'impact global de la Convention sur le développement économique des pays ACP a été

* Ministre des Affaires étrangères du Guyana
Secrétaire général du Commonwealth
Shridath S. Ramphal : en qualité de Ministre des Affaires étrangères de Guyana, Mr Shridath Ramphal a joué un rôle essentiel au cours des négociations qui ont conduit à la signature de la première Convention de Lomé en 1975. Il occupe depuis 1975, la fonction de Secrétaire Général du Commonwealth.

jusqu'à présent étonnamment réduit. Les pays ACP ont en fait enregistré des résultats plus négatifs que d'autres pays du Tiers monde en ce qui concerne l'accroissement de leur volume d'exportation vers la CEE. La Convention n'a pas eu non plus d'impact important au niveau de la promotion de l'industrialisation. Aucun pays ACP en effet n'est devenu un nouveau pays industrialisé ou est sur le point de le devenir. De plus, le taux de croissance des pays ACP dans la région subsaharienne, qui regroupe presque 90% de la population globale ACP, a été plus faible que celui enregistré dans la plupart des autres régions du Tiers monde. Cette région regroupe un grand nombre des pays les moins avancés du monde et on constate que ceux-ci n'avaient pratiquement pas progressé dans la lutte contre l'extrême pauvreté où ils sont pris au piège. Comment expliquer cet état de choses ? D'une part, les circonstances économiques et politiques qui apparurent après l'entrée en vigueur de la Convention, contribuèrent à réduire son caractère prioritaire aux yeux de la CEE. Les possibilités de commerce et d'investissement se multipliaient beaucoup plus rapidement dans les pays nouvellement industrialisés et dans les principaux pays exportateurs de pétrole. Le danger relatif à l'exercice d'un pouvoir par les pays du Tiers monde producteurs de matières premières diminua et le ralentissement constaté sur les marchés des produits provoqué par une récession marquée et prolongée fit diminuer les craintes concernant la sécurité d'approvisionnement. En outre, la période de récession encouragea dans la CEE des attitudes protectionnistes et une interruption dans le dialogue Nord-Sud. Ces facteurs circonstanciels, n'incitèrent pas à progresser dans la promotion et l'approfondissement de la coopération prévue par la Convention. Cette faible priorité politique accordée à la Convention se manifesta sous plusieurs formes. Aucun effort important ne fut déployé pour développer le processus consultatif qui pourtant figurait clairement parmi les objectifs et que les dispositions institutionnelles n'avaient pas négligé. Ce processus offrait pourtant des possibilités d'amélioration vu que les dispositions de la Convention étaient nouvelles et nécessitaient bien souvent des discussions et des interprétations. Lorsque des controverses surgissaient, la CEE avait tendance à préconiser avec insistance des solutions en laissant souvent entendre que c'était « à prendre ou à laisser ». Au moment des négociations pour Lomé II on vit ainsi la CEE adopter une approche des plus conservatrices qui lui fit s'opposer aux propositions de changement et plaider plutôt en faveur de la consolidation en dépit d'indications nettes sur l'inefficacité de la Convention et de l'apparition d'un sentiment de contestation et d'insatisfaction du côté ACP. D'une certaine manière, la CEE ne se contentait pas de résister au changement. On constatait même parfois une attitude de repli sous forme d'actions qui allaient à rencontre du concept de « partnership » et qui faisaient douter de

la sincérité des intentions de la CEE vis-à-vis des objectifs de développement proposés par la Convention. Les interprétations du texte de la Convention entraînaient souvent en contradiction avec les principes et l'esprit qu'elle énonçait. Il était fréquent aussi de constater un refus de soutenir des industries nouvelles de transformation et de fabrication, éventuellement susceptibles de concurrencer les industries européennes.

L'expérience réalisée avec le sucre illustre bien ces tendances. Dans le cadre de Lomé, la Communauté s'engagea pour une période indéterminée à importer des quantités spécifiées de sucre originaire des états ACP à des prix qui seraient « négociés » et qui tiendraient compte de « tous les facteurs économiques utiles ». C'était un élément essentiel de Lomé et sans lui, la Convention n'aurait peut-être jamais existé. Les pays ACP producteurs de sucre considèrent probablement qu'en pratique le protocole sucre a été loin d'être entièrement respecté par la Communauté aussi bien dans les faits que dans l'esprit et ce, au détriment des pays ACP producteurs de sucre de canne ainsi que des importateurs et raffineurs européens de sucre de canne (principalement britanniques).

D'une manière générale, les prix ne sont pas négociés; ils ne tiennent pas compte de facteurs économiques liés à la situation des pays ACP : par ex. déviations renforcées par de forts excédents en Europe de sucre de betterave. Le fait d'encourager ces excédents sape à la base l'effica-

cité du protocole sucre et l'exportation de ceux-ci à des prix subventionnés porte encore davantage préjudice aux pays ACP exportateurs de sucre en faisant tomber les prix sur le marché mondial. Ce n'est pas là, tant s'en faut, un modèle de « partnership » !

Le temps du changement est arrivé. Il faut ranimer l'esprit de Lomé. Par rapport à la coopération globale Nord-Sud, la Convention présente l'avantage d'avoir en cadre de coopération institutionnel et contractuel établi. Par certains côtés, elle est également l'expression d'une relation particulière. A partir de là, se juxtaposent d'autres circonstances favorables pour un changement. Avec Mr Edgar Pisani, nouveau Commissaire au Développement, la CEE a entrepris de reviser sa politique de développement et de publier un mémorandum à ce sujet. Ce document est innovateur à beaucoup d'égards et certaines propositions politiques qu'il renferme, comme les cibles pour l'aide et les efforts accrus dans le domaine de l'agriculture, de la pêche et du développement minier, pourraient contribuer à améliorer la Convention de Lomé.

Les négociations en vue d'un accord satisfaisant suite à la Convention de Lomé constitueront en quelque sorte le premier test majeur des nouvelles intentions relatives à une coopération économique avec le Tiers monde.

Les Etats ACP doivent adopter une approche positive et profiter au maximum de cette occasion de changement. Ils devront être bien préparés et ceci néces-



Somalia seeks to uplift country's health standards Photo United Nations/Rica



Sudan : An abandoned water-wheel : the well is dry.

FAO photo by E. Ragazzini

site de repenser les choses à la base. Ils ont déjà perdu un temps précieux : déjà, la CEE mène le jeu et on peut craindre de voir se répéter la même chose que lors des négociations pour Lomé II où les Etats ACP avaient dans une large mesure adopté une attitude antagoniste vis-à-vis des propositions de la CEE. C'est aux Etats ACP qu'une réforme profitera le plus et par conséquent ce sont ceux qui doivent en premier lieu proposer de nouvelles orientations politiques. Les négociations auront lieu à un moment où les perspectives économiques pourraient être plus favorables en raison de l'action d'urgence concertée en faveur de la relance économique. Les pays ACP (non seulement les pays d'Afrique subsaharienne mais également les petits pays du Pacifique et des Caraïbes) sont gravement touchés par la récession. Certains obligations spécifiques incombent par conséquent à la CEE qui est leur principal partenaire de développement. Avec l'encouragement qu'offre la perspective de relance économique, la nouvelle convention devra aborder ces obligations de manière sérieuse.

II. Perspectives solides d'avenir

Flux financiers

Si l'on veut réviser les fondements de la convention en partant du point de vue ACP, il faut tout d'abord considérer quels sont les besoins prioritaires des pays ACP en matière de développement. Pour être réaliste, il faut également considérer les intérêts de la CEE. En adoptant une telle approche, les transferts de ressources deviendraient importants.

Etant des pays pauvres ou des petits pays, les Etats ACP ont été mal placés pour obtenir des transferts de ressources. Il en est peu parmi eux qui attirent d'importantes ressources bancaires et au cours des dernières années, les flux financiers de source publique ont décliné en termes réels. On accorde actuellement beaucoup d'attention à la charge de la dette commerciale des pays en développement les mieux lotis. Toutefois les problèmes économiques des autres pays en développement sont beaucoup plus graves en termes humains et sociaux même s'ils ne posent pas de sérieux risques financiers aux pays développés. En vertu de la relation particulière qu'elle entretient avec les Etats ACP, la CEE est dans l'obligation non seulement d'apporter une aide mais également d'attirer l'attention de la Communauté internationale toute entière sur la détresse de nombreux pays ACP, que l'on a tendance à négliger en raison de la faiblesse de leur position dans le système international. Même si l'on est parvenu à relancer l'économie d'ici l'entrée en vigueur de la nouvelle convention, les Etats ACP auront toujours besoin d'une assistance économique accrue. Il serait essentiel cette fois-ci d'assurer que l'aide accordée dans le cadre de la Convention est augmentée en termes réels sur une base par capita (ce qui n'était pas le cas sous Lomé II). Le mémorandum de la Commission sur la politique de développement demande que l'aide communautaire passe de 0,05 % du PNB à 0,1 % du PNB pendant les dix prochaines années. On se propose d'appliquer cette mesure à tous les pays du Tiers monde et ce ne sera pas à proprement parler une question à traiter lors des prochaines négociations. L'idée de définir

des cibles devrait être toutefois bien accueillie par les Etats ACP et étant donnée la demande antérieure des pays ACP pour une aide communautaire, ceux-ci devraient s'efforcer de faire en sorte qu'une partie substantielle de l'aide communautaire leur soit attribuée et qu'en particulier des considérations politiques ne puissent pas en décider autrement. Un problème se pose continuellement au niveau de l'aide accordée dans le cadre de la convention de Lomé : la lenteur des déboursements. A l'expiration de Lomé I, moins de 50% du montant de l'aide au titre du Fonds européen de développement (FED) avaient été déboursés, ceci ne comprenant pas le montant réduit prévu par le Stabex. On a constaté depuis certaines améliorations mais le problème reste grave surtout en cette période où les bénéficiaires ont un besoin pressant de ressources financières extérieures. La situation qui s'est ainsi développée montre clairement qu'il est également nécessaire d'administrer l'aide de manière plus flexible afin que celle-ci puisse s'adapter à des circonstances spécifiques. Ne serait-il pas par exemple judicieux que la CEE consacre une partie des fonds du FED au financement de programmes lorsque les pays ACP manquent de fonds propres pour couvrir les coûts locaux et lorsque la réhabilitation des projets existants constitue une priorité par rapport au lancement de nouveaux projets ?

Les pays ACP nécessitent davantage de ressources financières d'origine diverses. Il convient d'étudier les moyens d'accroître les ressources financières commerciales. La Banque Européenne d'Investissement (BEI) ne pourrait-elle pas recourir plus souvent aux garanties proposées par les gouvernements européens afin d'encourager l'octroi de prêts aux pays ACP ? Ceci pourrait contribuer à compenser la faible capacité de nombreux pays ACP à obtenir des crédits et la réduction menaçante de ceux-ci. Une participation plus grande de la BEI au niveau du soutien accordé à des investissements prudents dans les pays ACP contribuerait également à compléter les efforts déjà entrepris par les organismes internationaux comme la Banque mondiale. Cette participation serait justifiée par les besoins spécifiques des Etats ACP et la relation particulière existante entre la CEE et ces derniers.

Production vivrière

Un des éléments innovateurs de la nouvelle convention devrait porter sur un programme important spécifiquement conçu pour accroître la production vivrière dans les pays ACP. Le problème de l'alimentation est particulièrement grave en Afrique subsaharienne mais il est également sérieux dans les pays des Caraïbes. Le mémorandum Pisanu demande que des efforts particuliers soient déployés en faveur des petits projets. Cette orientation est certes valable mais trop exagérée en ce sens que les grands projets d'aménagement hydro-agricole sont également nécessaires et peuvent, s'ils sont conçus de manière adéquate, déboucher rapidement

sur d'importants résultats. Il faut effectivement encourager l'agriculture à petite échelle mais on ne doit pas confondre ceci avec la nécessité de réaliser de petits projets étant donné que les grands projets d'aménagement hydro-agricole ne sont pas incompatibles avec un développement agricole à petite échelle et qu'ils constituent l'une des priorités dans les pays d'Afrique faisant partie de la ceinture de pauvreté.

Les problèmes que rencontre la production vivrière varient d'un pays et d'une région à l'autre. Le programme spécifiquement conçu pour le secteur alimentaire dans le cadre de la nouvelle convention devra prévoir dans chaque pays connaissant des problèmes alimentaires la mise au point de stratégies de production vivrière bénéficiant d'un soutien technique adéquat sous forme de recherches diverses concernant entre autres les variétés agricoles. Ce programme devra par conséquent comprendre un train de mesures destinées au secteur alimentaire, dont la gestion et le perfectionnement ultérieures pourraient être confiés au Centre Technique de Coopération Agricole et Rural qui, dans le cadre de Lomé II, a été long à mettre en place. La nouvelle convention devra prendre des dispositions pour que ce centre devienne entièrement opérationnel et efficace. Un tel programme devra être renforcé par un soutien financier accru en faveur de l'agriculture et par des dispositions concernant un financement par programme ou par secteur. Ceci est particulièrement valable pour le secteur agricole où le succès dépend en général d'activités de développement complémentaires et coordonnées.

Coopération commerciale

En ce qui concerne la politique commerciale, des améliorations spécifiques seront nécessaires. Les Etats ACP doivent manifestement poursuivre leurs efforts visant à réduire les barrières qui frappent les produits agricoles également produits en Europe dans le cadre de la politique agricole commune. Pour le sucre, le fait d'encourager les excédents dans la CEE met en péril croissant l'avenir des quotas garantis par le protocole sucre, un élément essentiel de la Convention. Les progrès seraient facilités si la CEE adhérait à l'Accord international sur le sucre; tout compte fait, l'Europe devra prendre une décision politique sur la qualité du concept de « *partnership* » avec les pays ACP; or, pour certains d'entre eux, Lomé est synonyme de sucre. Us Etats ACP doivent continuer à s'inquiéter des régies d'origine strictes adoptées par la CEE. Celles-ci prennent une importance particulière lorsque l'on considère les perspectives de transformation et de fabrication des petits états ACP dont l'espoir d'industrialisation fondé sur l'utilisation de matières premières locales est limité. Pour bon nombre d'entre eux, les règles d'origine telles qu'elles existent leur barrent l'accès à l'industrialisation.

Un autre point de la politique commerciale mérite qu'on s'y attache : l'existence et le maintien dans la Convention des clauses de sauvegarde et leur application ou danger d'application. 4 % seulement des importations de la CEE originaires des pays ACP concernent des biens manufacturés; le secteur des textiles et de l'habillement, pour lequel les clauses de sauvegarde ont été mises en péril, représente moins de 1 %. A l'opposé, la CEE exporte vers les pays ACP une quantité beaucoup plus grande de produits manufacturés. Le niveau d'industrialisation des pays ACP est si faible et le danger de rupture provoqué par une pénétration des importations si peu réel, que les dispositions de sauvegarde, toutes légitimes soient elles au niveau du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), vont à rencontre de l'esprit de Lomé, de ses objectifs de développement et bien entendu du concept de « *partnership* ».

Stabex

Le Stabex est un autre aspect de la politique commerciale qui, dans le cadre de Lomé, est également lié aux ressources financières. Avant la mise en place du Stabex, la CEE a inauguré un accord modeste de stabilisation des recettes d'exportation aux potentialités certaines. Mais dès le départ, le problème qui s'est posé était celui du nombre limité de produits couverts. Malgré l'extension à d'autres produits agricoles, la demande des Etats ACP portant sur l'inclusion des minerais a été largement ignorée. Même l'extension du Stabex à d'autres produits agricoles a eu peu d'incidence étant donné le montant modeste des fonds prévus à cet effet. Les insuffisances de ce système sont apparues avec les chutes récentes et importantes des prix des produits. En 1981 les déboursements ont couvert la moitié environ des demandes et en 1982 environ 40%. Même si le Stabex présente des avantages à long terme pour la CEE en l'aidant à assurer son approvisionnement, sa libéralisation pose le problème du partage international de cette charge lorsque d'autres pays développés ne participent pas à des accords semblables. Il y a plusieurs années, Mr Helmut Schmidt s'était prononcé en faveur d'un système Stabex mondial et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a en 1978, proposé que ce point soit discuté à l'échelle internationale. Comme il l'a récemment demandé lui-même, il est temps de reprendre cette proposition. L'alternative proposée par la CEE qui prévoit une application limitée aux pays les moins avancés est, en comparaison, une proposition bien modeste.

Régionalisme

La convention prévoit un soutien aux projets régionaux mais la coopération régionale reste un secteur qui revêt une grande importance au plan politique et économique et qui à ce titre mérite davantage d'attention. Le régionalisme implique

l'expansion des possibilités de développement économique ainsi que la promotion d'une autonomie plus grande parmi les pays membres. Une infrastructure régionale existe à l'heure actuelle en Afrique, aux Caraïbes et dans le Pacifique. Deux exemples récents d'action régionaliste méritent notamment d'être soutenus par la convention : la Conférence sur la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) destinée à promouvoir le développement des pays d'Afrique australe et à réduire leur dépendance économique vis-à-vis de l'Afrique du sud; et le Plan d'Action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique (1980-2000) avec éventuellement un effort particulier pour les pays sub-sahariens confrontés à de graves difficultés économiques. D'une manière générale, la nouvelle convention devra non seulement soutenir les projets régionaux mais également les mouvements régionaux au sein des pays ACP.

III. Conclusions

Une des principales réalisations de la Convention de Lomé a été d'instaurer un cadre institutionnel et consultatif de coopération économique conçu avec soin. Ce cadre aux origines historiques, donne à la Convention un potentiel de coopération économique que la plupart des autres accords de coopération entre pays développés et pays en développement, y compris la coopération globale Nord-Sud, n'ont pas. Il faut, pour donner corps à ce potentiel ranimer « *l'esprit de Lomé* ». La nouvelle convention devra être conçue de manière à devenir la seconde étape que Lomé II n'a pas été. La convention ne doit pas être un élément de division entre les pays en développement. Elle englobe certains pays qui figurent parmi les plus déshérités du monde. Toutefois sa valeur réside dans le fait qu'elle est à l'avant-garde des relations Nord-Sud. Si la nouvelle convention réussit effectivement à être d'avant-garde (à la fois au niveau des espérances et de la performance) elle pourra véritablement servir l'objectif plus large qui vise d'une manière générale la promotion de relations nouvelles et meilleures entre le Nord et le Sud. L'amélioration de la convention ne dépend pas uniquement de l'Europe. Les Etats ACP auront un rôle essentiel à jouer pour régler l'allure des négociations, ce qui nécessite une préparation minutieuse, une coordination soutenue et une diplomatie active. Lomé I a été le produit d'au moins autant d'efforts ACP, y compris des efforts intellectuels, que d'efforts de la part de la CEE. Si l'on doit ranimer « *l'esprit de Lomé* » c'est des Etats ACP que devra venir l'esprit. La nouvelle convention ne sera un successeur valable que si les Etats ACP inspirent et réalisent ces nouvelles données, en se rappelant que ce qui était valable en 1945 le sera toujours en 1985, à savoir que Lomé revêt une importance au moins aussi grande pour l'Europe que pour les Etats ACP.

Mars 1983

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF TRANSNATIONAL AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

On pourrait, sous ce titre, identifier et qualifier d'admirables initiatives de personnes vouées et dévouées à un mouvement de coopération qui s'est efficacement organisé en réseaux sans frontières - à proprement parler transnationaux - au service des populations démunies du Tiers Monde et singulièrement de l'Afrique dans la diversité de ses composantes et de ses besoins. Ainsi de l'Institut panafricain pour le développement, l'IPD, fondé en 1963 et de l'Association « Innovations et Réseaux pour le développement » (IRED) créée en 1981. Le fondateur et l'animateur de l'IPD, M. Fernand Vincent, en a tracé l'histoire émouvante dans une brochure qui est un témoignage typique des vertus associatives de solidarité désintéressée et de dévouement organisé.

On trouvera ci-après des extraits de cette belle histoire, suivis d'une notice exposant les buts de l'IRED.

HISTOIRE DE L'IPD

au service du développement rural en Afrique

L'idée de l'IPD est née en 1962, au Cameroun, où se tenait, dans les locaux du Collège des travailleurs à Douala-Bassa, un colloque interafricain rassemblant des dirigeants d'organisations sociales et de mouvements de jeunesse. Ses fondateurs s'interrogeaient alors « sur l'immense fossé existant dans les pays africains entre les jeunes cadres rentrés en France et capables de concevoir le développement et les populations rurales souvent abandonnées à elles-mêmes. Il fallait avant tout faire quelque chose pour former en Afrique des cadres moyens du développement rural qui seraient des intermédiaires entre les paysans et les élites africaines. La meilleure structure devait être une école de cadres créée par une ONG travaillant en étroite collaboration avec l'ensemble des gouvernements africains ».

De là le « projet de création d'un Institut panafricain pour le développement qui serait à la fois une Association internationale et une Ecole de cadres à créer au Cameroun ». Les principes directeurs de l'initiative :

- a) Pour les fondateurs de l'IPD, le développement repose sur un *changement* à la fois au niveau des hommes et à celui des structures;

- b) Si changement il doit y avoir, c'est d'abord celui de *l'homme africain* qui permettra ensuite l'évolution des structures;

- c) L'homme africain est donc le centre du projet IPD. Il s'agit d'une personne qui a des besoins non seulement économiques et sociaux, mais aussi culturels et spirituels. Le changement doit toucher le cœur et l'esprit autant que la tête et le corps;

- d) Si la personne est au centre du développement, il faut d'abord *agir sur les personnes*, sur les hommes et sur (es) groupes de façon à ce qu'ils trouvent eux-mêmes leur projet de société;

- e) C'est donc la *motivation* et le témoignage plus encore que la technique qui engendreront le développement. Il faut former des cadres au changement pour qu'après leur formation ils puissent vivre et montrer ce en quoi ils croient.

Ce qu'ils croient repose sur une société où l'homme le plus pauvre, est libre, où il est responsable de son destin, où il est capable de s'associer à d'autres pour assumer ses responsabilités et transformer les structures dans lesquelles il ne peut s'épanouir.

- f) Le projet IPD dort donc *être vécu* non seulement par les étudiants, mais d'abord par les professeurs qui doivent être constamment capables de se remettre en question et dont le *témoignage de vie* est le premier acte de formation.

Une association panafricaine

Un projet militant, inspiré d'un idéal de pure solidarité. Un rassemblement de personnes et non d'institutions. « Une Association parce que nous voulions rassembler des personnes (et non des institutions) qui partageaient nos idéaux.

« Une Association *panafricaine* parce que les projets qui seraient lancés par l'IPD devaient avoir un caractère exclusivement africain et qu'un des éléments fondamentaux du projet initial reposait sur l'importance du dialogue entre pays d'Afrique francophone et anglophone. D'autre part, la solidarité internationale impliquait des relations étroites entre l'Afrique et le reste du monde.

- Une Association *non-gouvernementale* parce qu'il fallait trouver une voie autonome du développement qui ne soit pas



dominée par l'Etat. Nous cherchions déjà une alternative à deux conceptions du développement que nous refusions l'une et l'autre : à savoir des profits exagérés des entreprises privées européennes et la socialisée étatique qui ne laissait pas suffisamment de liberté aux personnes et aux groupes. L'IPD était ainsi engagé dans la recherche d'une troisième voie spécifiquement africaine.

« Une Association de droit suisse parce qu'il était très souple, qu'il nous laissait une totale liberté d'action et que nous n'étions pas obligés de nous faire reconnaître officiellement.

Des trésors de dévouement gratuits dénichèrent les fonds nécessaires au financement du projet. Y jouèrent un rôle décisif August Vanistendael (Belgique) et Jules-Alphonse Razafinbahi, Secrétaire général de l'OAMCE à Yaounde (Cameroun) et premier président de l'Association. A signaler au passage un financement important de la Communauté Economique sous la forme de bourses d'études pour les premiers étudiants de l'Ecole de Douala.

L'essentiel fut d'obtenir la confiance des autorités de l'Etat camerounais - hôte concerné par l'association et par l'Ecole des Cadres de Douala, avant même l'élargissement de l'audience de l'IPD en Afrique et en Europe.

Les étapes de l'Association

Le choix du Cameroun s'indiquait pour un ensemble de raisons, tel le fait que ce pays bilingue (français-anglais), situé au Centre du continent, en est comme « une Afrique en réduction ... Le lancement de l'Ecole de Douala fut le résultat d'une organisation maîtrisée et du travail d'une équipe d'enseignants aussi spécifiquement compétents que dévoués, qui eurent à affronter d'énormes difficultés de départ.

Suit une période (1967-1969) d'établissement du Secrétariat de l'Association à Genève : l'arrivée de renforts sur les lieux africains, les débuts d'une africanisation nécessaire, l'élargissement au monde anglophone d'une initiative initialement francophone, les progrès de l'Ecole de Douala.

Les années suivantes (1970-1974) virent une extension des activités qui changes profondément la nature de l'IPD - M. Fernand Vincent se demande ici :

- Devions-nous rester une organisation non-gouvernementale, militante, petite, contrôlable dont la capacité d'innovation était forte, mais dont l'impact général relatif à l'Afrique et les pays africains restait relativement faible, ou opter pour une extension qualitative et quantitative, en cherchant à démultiplier nos activités par l'augmentation du nombre de nos écoles

ou centres et de celui des étudiants formés ?

« Fallait-il dorénavant former des cadres supérieurs pour favoriser directement la mise en place de structures et de politiques de développement conformes aux choix fondamentaux qu'avait fait l'IPD? Nous décidâmes en 1970 de choisir la deuxième voie et de porter toute notre attention au maintien des valeurs sur lesquelles reposait l'IPD ».

M. Vincent, un moment délégué général de l'Association à Douala, devint Secrétaire général résidant à Genève. C'est l'instant de la présidence africaine de l'Association en la personne du Cheikh Hamidan Kane et d'entrée de plusieurs personnalités africaines au Conseil d'Administration.

« L'extension des activités de l'IPD l'amena à développer considérablement ses relations avec les institutions inter-africaines et internationales. Des accords furent négociés. Le gouvernement camerounais signait, le 10 mai 1972, avec l'Association internationale IPD, une convention de coopération technique dont les avantages étaient importants. Le Conseil Economique et Social de l'ONU accordait le statut consultatif (catégorie B) à l'IPD. La Commission Economique pour l'Afrique signait, à son tour, avec l'IPD, un accord de coopération et établissait un plan de travail tendant à organiser en commun certaines activités de formation et de recherche. »

Nous passons ici sur l'évolution de l'école des cadres de Douala, le lancement d'un Institut anglophone, le « Du Sautoy Colège » à Buea dans le West Cameroun, la création d'un Centre d'Etudes et de Recherches appliquées, aussi d'un Centre de formation à la Gestion des Projets (CPM).

Vint alors « la réforme et le retour aux sources » (1975-1978).

« Le rythme trop rapide de croissance de l'IPD devait inévitablement poser des problèmes et susciter des difficultés internes. On sentit peu à peu que certaines tensions existaient entre théorie et pratique sur le terrain, ainsi qu'entre les valeurs défendues dans le projet initial et la réalité vécue ».

L'évaluation de la situation par une organisation experte engagée dans un programme de développement de la région camerounaise aboutit à un constat de besoin réel et à des recommandations qui allaient déterminer les réformes appropriées au développement à la base, sur le terrain. Des commissions « Avenir de l'IPD » y contribuèrent. Les équipes IPD s'interrogèrent consciencieusement sur l'idéologie IPD, qu'il fut définie, lors du Colloque du 10ème anniversaire, par « son

esprit panafricain ». Les principes directeurs de l'Association furent reformulés dans le sens de la régionalisation et de la spécificité africaine.

Un « Document » rappelle les choix principaux d'une ONG « au service exclusif de l'Afrique ». L'accent d'insistance est mis « sur l'importance du caractère panafricain, sur le choix d'un développement reposant sur la participation et l'intégration. Les fondements de l'action de l'IPD reposent sur la pluralité des voies de développement, la condamnation de toute domination interne ou externe, le dépassement nécessaire de la croissance économique, la recherche de modes africains de développement et des conditions réalisables au changement. »

Un Institut régional fut créé pour l'Afrique de l'Ouest/Sahel (IPD/ADS). Un autre pour l'Afrique orientale et australe (PAID-ESA). Les Instituts de Douala et de Bué devinrent respectivement l'IPD *Afrique centrale francophone* et le PAID *West-Africa*. Un service central de Services techniques communs (SCAP) fut créé pour renforcer l'action des IPD régionaux.

Un développement mondial

« Le développement des activités et l'influence de l'IPD en Afrique et dans le monde devenaient considérables. La création de deux nouveaux Instituts avait permis de signer des accords diplomatiques de siège avec le gouvernement de la Haute-Volta et de la Zambie. D'autre part, l'IPD devenait, pour les organisations interafricaines, un partenaire privilégié. LOUA fait appel à ses services pour préparer certains dossiers relatifs au développement rural: la Commission économique pour l'Afrique demandait l'intensification de ses relations avec l'IPD et certaines organisations régionales, telles que le Comité Interetats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel et la Communauté Economique de l'Ouest Africain, toutes deux situées à Ouagadougou, signaient des conventions de coopération technique avec l'Association internationale.

» Les organisations spécialisées de l'ONU découvrant dans l'IPD un capital important d'expertise africaine (60 cadres), proposèrent leur collaboration à l'IPD. Des séminaires conjoints furent organisés avec la FAO et le Centre International de la Femme d'Addis-Abéba pour la formation de cadres spécialisés en nutrition et en politiques alimentaires. Un programme global de longue durée signé entre l'IPD et l'UNICEF permettait de former chaque année 10 cadres spécialisés dans le domaine « Enfance, jeunesse, femme ». Le Bureau International du Travail à Genève, et plus spécialement sa section management, organisait en collaboration avec l'IPD les séminaires Sud-Sud pour les directeurs d'instituts de formation au management. L'OMS collaborait avec l'IPD dans le domaine de la ges-

tion de l'eau et de la médecine préventive.
 » Si, au lancement de l'IPD, l'équipe de direction avait été très réservée concernant ses relations avec le monde scientifique et universitaire africain et international, c'était simplement pour protéger son - modèle pédagogique -. Le temps était venu, dix ans plus tard, d'ouvrir davantage l'IPD sur le monde. Des relations étroites s'établirent entre les universités africaines, européennes et américaines et l'IPD. En même temps, toutefois, l'IPD renforça ses liens avec les utilisateurs de ses services, en particulier les organisations d'appui technique. »
 L'intendance des voies et moyens, budget et personnel, suivit cette extension.

Le Secrétaire général Fernand Vincent honora sa fonction jusqu'à sa démission volontaire qui prit le sens et la valeur symbolique d'un transfert d'une personnalité européenne à une personnalité africaine : un eminent botaniste, le professeur J.Y. Ewusié, Vice-Chancelier de l'Université de Cape Coast au Ghana.

Conclusion

En conclusion de cette belle histoire de l'IPD. M. Vincent, soucieux de l'évolution

nécessaire, se pose la question : « Quel développement pour quels Africains ? »

Et de répondre avec la conviction de l'âme et la certitude de l'expérience :

- De nombreux Africains s'interrogent aujourd'hui pour savoir ce que sera l'Afrique en l'an 2000. Il y eut le Colloque de Monrovia, ceux de Nairobi, de Lagos. Certains ont écrit. Ainsi : « Quel modèle de société construire en Afrique ? » de Bamamadou Alassane.

« Il se passe quelque chose en Afrique aujourd'hui... Il faut que l'Afrique définisse elle-même ce qu'elle veut être et ce qu'elle veut faire. On sent chez les participants au Colloque de Monrovia le désir d'incorporer dans un modèle africain de développement une dimension culturelle, spirituelle et psychologique. Ne faudrait-il pas s'interroger sur la validité d'une argumentation tendant à développer l'autonomie des individus au sein des sociétés africaines et les attitudes telles que la volonté de réussir grâce à un travail productif ?... »

« Il faut partir de l'homme, de la personne, de son désir d'épanouissement spirituel.

matériel et culturel. Trois questions s'imposent alors: Quel homme? Quelle société ? Sur quelles valeurs édifier cette société ?

» De façon plus concrète, nos questions devraient être :

- Quelle Afrique demain ?

- Quel développement pour l'Afrique de demain et en particulier quel homme africain voulons-nous aider à s'épanouir ?

- Quel développement rural voulons-nous concrètement pour cette Afrique de demain ?

- Quel « projet IPD » pour ce développement rural ?

- Quelles exigences pour l'IPD et chacun de nous et évidemment pour les gouvernements, les partis, les associations etc. ? »

Autant de questions qui, au-delà de l'exemple de l'IPD, concernent tout le mouvement associatif mondial dans ses rapports avec le Tiers monde et en l'occurrence l'Afrique en particulier.

II

INNOVATIONS ET RESEAUX



POUR LE DEVELOPPEMENT

L'IRED a été fondée au titre d'association - internationale - sans but lucratif en 1981. Elle se définit « un réseau de personnes qui partagent à travers le monde un même idéal, qui vivent les mêmes valeurs, qui veulent promouvoir un même développement ». Elle situe ses activités - dans le Sud, puisqu'elle est d'abord un réseau de travail et d'action des groupes et associations locales du Tiers Monde - .

Son programme : faciliter les échanges Sud-Sud; aider à la création de réseaux locaux, organiser les appuis sollicités par ses partenaires (formation, technologies,

négociations, etc.), être l'intermédiaire et l'« ambassade » des groupes isolés du Tiers Monde dans les pays du Nord; s'engager pour un développement « intégré et participatif » répondant aux besoins des populations locales.

Ses partenaires : des associations et des organismes d'appuis.

Son bulletin d'information - IRED Forum - renseigne sur « la vie des réseaux » et les activités multiples de l'association.

S'agissant de l'Afrique (l'espace du colloque de l'UAI 1984) saisie dans sa diversité, la carte des réseaux distingue :

- le réseau Afrique de l'Ouest, Sahel (AFRIAOS)

- le réseau Afrique centrale (AFRIAC)

- le réseau Afrique orientale et australe (AFR/ESA).

Le siège de l'IRED est à Genève (1).

la présidence de l'IRED est actuellement exercée par M. Chandra Soysa, Directeur de l'Institut Marga (Colombo Sri Lanka) et le Secrétariat général par M. Fernand Vincent, Secrétaire général honoraire de l'Institut Panafricain (IPD).

(1) 3, me de Varembe - Case 116.

LISTE DES ORGANISATIONS AYANT ADHERE AU RESEAU IRED LIST OF ORGANIZATIONS HAVING MEMBERS IN THE NETWORK

• ACEN (Accueil et Entraide)
 BP 24 ESEKA (Cameroun)

• ADAJIA (Association pour le développement naturel
 d'une architecture et d'un organisme africains)
 B. P. 648. OUAGADOUGOU (Haute-Volta)

• AFCA (Association pour la Formation de Cadres de

l'Industrie et de l'Administration en langue française)
 18, rue Condamine. 75017 PARIS (France)

• AFOTEC-Service
 Villa 16a, Rue 4, Point E. DAKAR (Senegal).

• AIDR (Association Internationale de Développement Rural)
 Rue du Commerce 20,1040 BRUXELLES (Belgique).

• AIRD (Asian Institute for Rural Development)
 7/A, Rathavilasa Road, Basavanagudi. BANGA-
 LORE-560004 (India).

• AJAC (Association Jeunesse Agricole de Casamance)
 B.P. 11. SEDHIOU (Sénégal).

- ALAHUA (Association latino americana para la promoción del habitat, la arquitectura y el urbanismo) Rio Yagu. 178 Mariana de Jesus. Casilla Postal 9179, Sucursal 7. QUITO (Ecuador).
- AMICALE SOCIO-ECONOMIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE DU OUALO B.P. 9 ROSS-BETHIO (Senegal).
- APICA (Association pour la Promotion des Initiatives B.P. 5946, DOUALA-AKWA (Cameroun).
- A.T. International 1709 N. Street. N.W. WASHINGTON. D.C. (USA)
- BECIS (Bureau d'Etudes de Conseils et d'Interactions au Sahel) B.P. 2498. BAMAKO (Mali).
- BOTSWANA'S BRIGADES NBCC Secretary, BRIDEC. P.O. Box 0062, GABORONE (Botswana).
- BUREAU D'ETUDES ET DE LIAISON DES ACTIONS CARITATIVES ET DE DEVELOPPEMENT B.P. 456. NDJAMENA (Tchad).
- BUREAU D'ETUDE ET DE RECHERCHE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE B.P. 1977. KANGU-MAYOMBE (Zaire).
- CAMEROUN COMMUNITY DEVELOPMENT COORDINATING COMMITTEE Permanent Secretariat. B.P. 2729. YAOUNDE (Cameroun).
- CAPR (Centre Artisanal de Promotion Rurale) B.P. 40. 301 FIANARANTSOA (Madagascar).
- CDTF (Community Development Trust Fund of Tanzania) P.O. Box 942. DAR-ES-SALAAM (Tanzania).
- CENTER FOR APPROPRIATE TECHNOLOGY AND SOCIALECOLOGY Schwengstrasse 12. 4438 LANGENBRUCK
- CENTRE AGRO-PASTORAL DE SASSAL B.P. 23. KINSHASA (Zaire).
- CEPAS (Centre d'Etudes et d'Action Sociale) B.P. 5717. KINSHASA (Zaire).
- CESAO (Centre d'Etudes Economiques et Sociales d'Afrique Occidentale) B.P. 305. BOBO-DIOULASSO (Haute-Volta).
- CENTRE VITI-VINICOLE DU BETSILEO B.P. 1278. FIANARANTSOA (Madagascar).
- GIA (Groupe International d'Associations pour la Formation et le Développement) 18. rue La Condamine. 75017 PARIS (France).
- GRDR (Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural dans le Tiers Monde) 60. Fbg Poissonniere. 75013 PARIS (France).
- GROUPEMENT D'ARTISANS URBAINS BUKAVU (Zaire).
- GROUPEMENT DE JEUNES AGRICULTEURS DE MEKHE s/c Birane GAYE. Quartier N'Diop. MEKHE (Sénégal).
- INADES (Institut Africain pour le Développement Economique et Africain) 68 B.P. 80. ABIDJAN (Cote d'Ivoire).
- INODEP (Institut Océanographique pour le Développement des Peuples) 31. rue de l'Espérance. 75013 PARIS (France).
- IPDIAC (Institut Panafricain pour le Développement B.P. 4078, DOUALA (Cameroun).
- IPOIACS (Institut Panafricain pour le Développement. Afrique de l'Ouest/Sahel) B.P. 1756. OUAGADOUGOU (Haute-Volta).
- ISDR (Institut Supérieur de Développement Rural) B.P. 2849. BUKAVU (Zaire).
- ITET CONSULTANTS LIMITED P.O. Box 52355. NAIROBI (Kenya).
- IUED (Institut Universitaire d'Etudes ou Développement) 24. rue Rothschild. 1202 GENEVE (Suisse).
- LAKORA Ferme de Balmette. 38510 MORESTEL (France).
- MARGA institute 61 Ispathana Mawatha. COLOMBO 5 (Sri Lanka).
- MFR (Maisons Familiales Rurales) B.P. 131. THIES (Senegal).
- MYRADA 49. Richmond Road. BANGALORE 560 025 (India).
- OMEGA (Communications) c/o University of Prince Edward Island. CHARLOTTE-TOWN. P.E.I. (Canada).
- PADEC (Association Panafricaine de Développement B.P. 3624. DAKAR (Sénégal).
- PAIDIGSA (Panafrican Institute for Development, East and Southern Africa) P.O. Box 8948. KAMPWE (Zambia).
- PAIDWA (Panafrican Institute for Development, West Africa) P.O. Box 133. BUEA (Cameroun).
- PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE B.P. 21. TSEVIE (Togo).
- PROJET D'ELEVAGE DE TINGUA TINGUA via HJARAZ. Dpto Ancash (Pérou).
- RAMIREZ AND MORLEY Room 216, Norman Bethune College. York University 4700 Keele St. DOWNS VIEW, Ontario (Canada M3J 2R2).
- SAED (Société Africaine d'Etudes et de Développement B.P. 593. OUAGADOUGOU (Haute-Volta).
- SAHEL-SOLIDARITE B.P. 372. OUAGADOUGOU (Haute-Volta).
- SARVODAYA SHRAMADANA MOVEMENT OF SRI LANKA 88. Darnsak Mandiraya. Rawatawatte Road. MORATUWA (Sri Lanka).
- SCEIP (Services, Conseil, Etudes Industrielles, Pro-26, rue Proudhon. B.P. 391. 25018 BESANCON (France).
- SCHOOL FOR INTERNATIONAL TRAINING Kipling Road, BRATTLEBORO, Vermont 05301 (USA).
- SEVA MANOIR UDAIPUR - Rajasthan (313001 India).
- SIFECOOP (Sociedad Interamericana de Desarrollo de Financiamiento Cooperativa) Casilla Correo 4311. 1000 BUENOS AIRES (Argentine).
- SIX S (Se Servir de la Saison Sèche en Savanne et B.P. 100. OUAHIGOUYA (Haute-Volta).
- 9 Power House Road. MADURAI 625001, Taminadu
- SOCIETE D'ETUDE ET DE PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL B.P. 2456. BRAZZAVILLE (Congo).
- SOGET-DEVELOPPEMENT. Société Générale des Etudes 14, rue de Koweit. TUNIS (Tunisie).
- SOS SAHEL- INTERNATIONAL 8.P. 5220. DAKAR (Senegal).
- SOLIDARIOS. Consejo de Fundaciones Americanas de Desarrollo Gustavo A. Mejia Ricart 68. Piso. P.O. Box 620 SANTO DOMINGO, Republica Dominicana.
- SOTOPRODER (Société Togolaise de Promotion pour le Développement Rural) BP 10061. LOME (Togo).
- TERRE DES HOMMES (FRANCE) p.a. ENDA. B.P. 3370. DAKAR (Senegal)
- UNICEF 43. av. Albert Sarraut. B.P. 429. DAKAR (Senegal).
- VILLAGE INDUSTRY SERVICE P.O. Box 35500. LUSAKA (Zambia).
- WATER AND SANITATION FOR HEALTH PROJECT 1611 N. Kent Street. Room 1002. ARLINGTON, Va. 22209 (USA).
- ZAPI (Zone d'Aménagement Prioritaire Intégrée) B.P. 132. BERTOUA (Cameroun).
- ZCSD (Zambia Council for Social Development) P.O. Box 50369. LUSAKA (Zambia).
- ZIMBABWE TAKAWIRA EDUCATION TRUST
- CFPA (Centre de Formation Professionnelle Agricole) B.P. 228. SAHR (Tchad).
- CFRC (Centre de Formation et de Recherche Coopérative) B.P. 1313. KIGALI (Rwanda).
- Personnel 04 B.P. 896. ABIDJAN 04 (Côte d'Ivoire).
- CINAM (Compagnie d'Etudes Industrielles et d'Aménagement) Rue du "Caducée". ZOLAD. 34100 MONTPELLIER (France).
- CIREC (Centre International de Recherche en Environnement et le Développement) 54, bd Respal. Bureau 311. 75270 PARIS CEDEX 06 (France).
- CNPAR (Centre de Perfectionnement des Artisans Ruraux) OUAGADOUGOU (Haute-Volta).
- COMITE D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DES VILLAGES DE LA ZONE DE BAMBA THALENE (KOUIMPENTOUMLI) B.P. 8 KOUNGHEUL (Senegal).
- COMITE ANTI-BWAKI B.P. 2247. BUKAVU (Zaire).
- CONGAT (Conseil des Organismes Non Gouvernementaux) 1. rue Maréchal Foch. B.P. 1857. LOME (Togo).
- COOPERATIVE CENTRALE DEPARAGNE ET DE CREDIT DU KIVU B.P. 1741. BUKAVU (Zaire).
- CREF (Centres Ruraux d'Education et de Formation) B.P. 1022. BANGUI (Republique Centrafricaine).
- CTA (Comisión Coordinadora de Tecnología Activa) Jiron Cuzco, 327-4° Piso. Apartado Postal 222 HUANCAYO (Peru).
- CVA (Centre de Vulgarisation Agricole) B.P. 408. KINSHASA 11 (Zaire).
- CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION RURALE DE VIL-MEDUME B.P. 21. TSEVIE (Togo).
- DEVELOPMENT ALTERNATIVES Inc. 1823 Jefferson Place, N.W. WASHINGTON, D.C. 20036 (USA).
- DJOLIBA. Centre de Recherche et de Formation pour le Développement B.P. 298. BAMAKO (Mali).
- EGLISE DU CHRIST AU ZAIRE (CEDECO) B.P. 4938. KINSHASA-COMBE (Zaire).
- EGLISE LUTHERIENNE MALGACHE Av. du 26 Juin 1960. B.P. 1741. ANTANANARIVO (Madagascar).
- ENDA (Environnement et Développement Africain) B.P. 3370. DAKAR (Sénégal).
- FEDERATION DES GROUPEMENTS NAAM DU YATENGA OUAHIGOUYA (Haute-Volta).
- FONGS (Federation des Organisations Non Gouvernementales) Siege Social Lot N° 5. Quartier Thiary. B.P. 269 THIES (Sénégal).
- GARY (Groupe Artisans Ruraux du Yatenga) TITAO (Haute-Volta). P.O. Box 4166. HARARE (Zimbabwe).

Genève, le 11 février 1983g1

LISTE ADDITIONNELLE

- ADRI - TWESE HAMWE (Action pour le Développement Rural Intégrée) B.P. 25. KABAYA (Rwanda).
 - AMICALE DES FOYERS DU OUALO B.P. 9. ROSS BETHIO - Région du Fleuve. Département de Dagana (Senegal).
 - ASAFED (Association Africaine d'Education pour le Développement) Rue 9 « Boulevard de l'Est. Point E. B.P. 5061 DAKAR (Senegal).
 - COMUNIDAD POR LOS NINOS Apartado Aereo 278. Z.P. 8 ENWIGADO. ANTIOQUIA (Colombie).
 - FRERES DES HOMMES 20. rue du Refuge. 78000 VERSAILLES (France).
 - IREP-Developpement. Université des Sciences Sociales de Grenoble B.P. 47. 38040 GRENOBLE Cedex (France).
 - PROJET DE TRANSFORMATION DE MARAIS EN SYSTEMES AGRO-PISCICOLES B.P. 213. BUTARE (Rwanda).
 - SEP-Developpement (Société d'Etude et de Promotion du Développement Rural) B.P. 2456. BRAZZAVILLE (Rep. Pop. du Congo).
 - DEVELOPPEMENT PROGRES POPULAIRE B.P. 8251. KINSHASA (Zaire).
- Genève, le 20 avril 1983

UN SEMINAIRE DE LA FIEF A LOME
(Région de l'Afrique de l'ouest)

TECHNOLOGIES APPROPRIÉES POUR LES FEMMES AFRICAINES

La Revue trimestrielle de la Fédération internationale pour l'économie familiale publiée, en collaboration avec l'Agence de Coopération culturelle et technique, un rapport sur le séminaire tenu en mars dernier à Lomé sous le patronage du Fonds des Nations-unies pour la Décennie de la Femme. Thème : « Les technologies appropriées pour alléger le travail des femmes et leur donner la possibilité de prendre davantage de responsabilité dans le processus de développement ». Mme Odette Goncet, Secrétaire générale de la FIEF, présente le rapport comme préparatoire au prochain Congrès de cette Fédération, le XVème à Oslo en 1984, qui traitera de l'influence des technologies sur les conditions de vie des populations.

Nous reproduisons ici à dessein, au dossier ouvert de notre Colloque de Bruxelles 1984, des extraits substantiels du rapport du Séminaire de Lomé, parce qu'à l'initiative d'une ONG dynamique, il a associé des participants francophones et anglophones de 13 pays d'Afrique et de 6 pays de l'hémisphère Nord, selon notre propre souci d'aider les régions africaines à assurer leur développement autonome en libre coopération avec le mouvement associatif mondial.

Objectifs généraux

L'évolution rapide des conditions de vie de par le monde pose de sérieux problèmes aux femmes dans leur effort pour à la fois faire face à leurs responsabilités familiales et exercer une activité professionnelle. Ceci est particulièrement vrai pour les femmes d'Afrique, le rythme d'évolution dans les pays africains étant extrêmement rapide.

C'est pourquoi les femmes Africaines doivent apprendre à utiliser des outils et méthodes de travail qui les aideront à alléger la lourde charge de travail qu'elles accomplissent, de façon à pouvoir participer plus efficacement au processus de développement, tout en assumant leur rôle fondamental au sein du foyer. Les économistes familiales ont un rôle important à jouer dans ce processus. Le séminaire pour l'éducation en économie familiale en Afrique de l'Ouest a été organisé en vue d'étudier la structure, le contenu et l'application des programmes d'économie familiale, formels et informels, concernant l'utilisation de technologies appropriées et de méthodes de travail efficaces. Les objectifs du séminaire ont été fixés comme suit :

1. Identifier les contenus des programmes d'éducation formelle et informelle qu'il serait nécessaire d'implanter à tous les niveaux afin de permettre :
 - a) d'intensifier et de développer des technologies et des méthodes de travail efficaces à utiliser au niveau familial;
 - b) d'apprendre à utiliser et à adapter des technologies et des méthodes de travail appropriées qui permettent de répondre aux besoins évo-

luts des femmes et de leurs familles aussi bien au niveau familial que communautaire.

2. Elaborer des recommandations portant sur les contenus identifiés dans le point 1 des objectifs qui pourraient être introduits dans les programmes d'enseignement général, primaire et secondaire et dans les programmes d'économie familiale dans l'enseignement supérieur.
3. Elaborer des recommandations qui permettent d'introduire dans les programmes destinés aux adultes, d'une façon créative et efficace, les contenus définis dans le point 1 des objectifs qui sont destinés aux femmes rurales, à leurs familles et aux projets de développement rural.
4. Suggérer des moyens de promouvoir une meilleure collaboration entre les associations d'économie familiale et les autres organisations établies au niveau local :
 - a) prévoir et organiser des activités en commun destinées aux femmes compte tenu de leurs besoins en tant que membres d'une famille et en tant que participantes au développement communautaire;
 - b) mettre en commun et utiliser les apports spécifiques de l'économie familiale conjointement avec ceux qui sont utilisés par d'autres organisations locales.
5. Mettre sur pied un processus progressif qui puisse être utilisé par les responsables en économie familiale de l'Afrique de l'Ouest dans la formation des professeurs, des responsables de formation d'adultes ainsi que d'autres responsables communautaires qui, à

leur tour aideront les hommes, les femmes et les enfants à :

- a) savoir identifier, utiliser et adapter les outils et les méthodes de travail et promouvant les technologies ménagères appropriées et
- b) donner la possibilité aux femmes par l'utilisation de ces outils et de ces méthodes de bénéficier de plus de temps et les stimuler afin qu'elles assument des responsabilités plus importantes dans le développement communautaire.

L'esprit de la coopération Nord-Sud

A la séance d'ouverture comportant les discours de courtoisie selon l'usage, la Secrétaire générale de la FIEF Mme Goncet a donné un aperçu historique du travail accompli par la FIEF depuis sa création en 1908 et retrace comment l'Economie Familiale a, depuis les origines, aidé les femmes à mieux remplir leurs tâches, à alléger leur fardeau, et à prendre davantage de responsabilités dans les organes de décisions économiques et politiques de leur pays. Ce qui a pu être fait dans l'Hémisphère Nord peut et doit être fait dans l'Hémisphère Sud, sans que l'Hémisphère Nord veuille imposer ses modèles à un développement qui doit être endogène et utiliser des technologies appropriées aux situations, aux cultures, aux conditions géographiques. Elle pose le problème majeur de la création de nouvelles ressources. « Comment apprendre à gérer, à organiser la vie du ménage là où il n'y a pas de ressource ? La ménagère la plus appliquée, la plus économe ne peut faire de miracle quand elle ne dispose

d'aucun revenu. Il est donc essentiel que dans l'Economie Familiale moderne l'un des soucis primordiaux soit d'apprendre aux femmes à se procurer des ressources par leur travail et par la commercialisation des produits de ce travail. Ceci est fondamental dans les pays en développement. Et il ne faut pas se contenter de promouvoir l'artisanat local car, à cet artisanat qui a pu apparaître comme une des solutions possibles au manque de ressources monétaires, il faut trouver des débouchés, ce qui n'est pas aisé. Mieux vaudrait peut-être orienter les femmes vers des activités de production de technologies appropriées et de maintenance de ces technologies ».

Aux problèmes africains il faut des solutions africaines, qui peuvent apparaître par la confrontation avec les expériences faites dans les autres continents et une exacte appréciation des ressources matérielles et humaines. « N'hésitons pas à innover et à transformer certaines méthodes devenues stériles ».



LES VUES DES FEMMES AFRICAINES

TRAVAIL DOMESTIQUE ET PROFESSIONNEL

par Hélène Agbessi-Dos Santos *

On trouvera ici le résumé des interventions des femmes africaines dont le sort fut l'objet du Séminaire branché sur leurs conditions de vie et les technologies appropriées à leur amélioration.

Il est de notre devoir de trouver les voies et les moyens d'améliorer les conditions de vie des femmes tant dans les zones rurales qu'urbaines. La plupart des femmes travaillent en permanence, mais ne sont pas employées de façon permanente. Cette différence entre travail et emploi constitue de nos jours un problème. Le but de cette allocation est d'attirer l'attention sur les « productrices invisibles » qui constituent la grande majorité de nos paysannes.

Zones urbaines

Les femmes doivent chercher des aides ménagères rémunérées sur le marché du travail où les hommes concurrencent les femmes pour des emplois tels que ceux consistant à laver le linge, faire la cuisine et même garder les enfants. Dans de nombreux Etats, les femmes qui occupent ces emplois ne sont pas couvertes par la sécurité sociale et ne bénéficient ni de la caisse de prévoyance sociale, ni de pensions, ni d'allocations familiales. La femme employée de maison continue à travailler avec du matériel rudimentaire, le plus souvent dans un coin de cuisine aménagé dans la cour. Bien souvent elle ne touche qu'un salaire de misère. Les associations de femmes pour le bien-être social ont tenté de former des jeunes

filles au métier d'aide familiale professionnelle. Un salaire minimum leur était assuré. Les résultats furent peu satisfaisants car, d'une part le nombre de postes était limité et par conséquent nombre d'entre elles se sont retrouvées au chômage; d'autre part, il est difficile de faire admettre à la société, et aux parents, que l'on puisse avoir été scolarisé et ensuite travailler en tant que « bonne à tout faire ».

Zones rurales

Les paysannes représentent 70 à 90 % de la population féminine des pays africains. Elle effectuent 60 à 80 % du travail agricole et fournissent 44 % des ressources destinées à l'alimentation familiale. Les tâches de production agricole, auxquelles s'ajoutent les travaux domestiques et les soins destinés aux enfants, représentent 15 à 16 heures de travail quotidien. Ceci inclut des tâches pénibles telles que les corvées d'eau et de bois et le pilage des céréales et des ignames. Grâce à l'UNICEF, à la CEA (Commission Economique pour l'Afrique) et à quelques ONG, des efforts considérables ont été entrepris pour alléger ces tâches par l'introduction de technologies appropriées telles que moulins à broyer, presse

à huile, charrette à bras ou à traction animale.

Conclusion

Les femmes n'ont toujours pas accès à la formation technique et au maniement d'un équipement qui leur permettrait d'accroître la productivité des terres qu'elles cultivent. Le vrai problème est d'accroître suffisamment leurs productions vivrières afin que celles-ci permettent à la fois de nourrir leurs familles et de dégager un surplus commercialisable.

Solutions possibles

1. Une solution, proposée pour ce séminaire, est de faire un recensement des technologies villageoises existantes et de former les artisans locaux à l'amélioration du matériel qu'ils utilisent.
2. Une autre solution est de former le personnel domestique, mais non pas par le biais d'une formation « scolaire ». Il faudra peut-être envisager une sorte de formation continue faisant intervenir quelques employeurs.
3. Enfin, il faut apprendre aux femmes à organiser leur travail.

* I.P.D. - Douala (Cameroon).

PRISE DE CONSCIENCE ET MESURES APPROPRIÉES

Dans les pays en développement la femme assume plusieurs rôles: elle est ménagère, épouse, mère d'un grand nombre d'enfants, de plus elle produit les denrées alimentaires et gagne le pain de la famille. En tant que ménagère, elle fait la cuisine, nettoie la maison, s'occupe de l'entretien du linge, va chercher l'eau et le bois et prend soin des enfants.

Le travail de la maison est un réel fardeau car la femme n'a souvent ni les outils appropriés, ni les connaissances nécessaires qui lui permettraient d'alléger ses tâches. Les enfants apportent leur aide de temps en temps, mais les hommes ne participent guère aux travaux ménagers. Les femmes travaillent davantage d'heures dans les champs par semaine que les hommes et passent deux fois plus de temps à travailler à la maison. Leur temps de loisir représente environ le tiers de celui des hommes.

Il faut alléger la lourde charge de travail des femmes afin qu'elles puissent être intégrées aux politiques et au processus du développement et que leur qualité de vie soit améliorée.

Les économistes familiales doivent se poser de nombreuses questions sur leur rôle concernant l'utilisation des techniques appropriées. Premièrement, est-ce que les ressources humaines que constituent les femmes et les enfants sont utilisées au mieux ? Deuxièmement est-ce que les programmes, qu'on dit être centrés sur la famille, atteignent réellement les familles; si non, quels sont les obstacles et que faisons-nous ?

Les économistes familiales ont un rôle vital à jouer dans le cadre de l'utilisation des technologies appropriées. Leurs rôles peuvent se définir comme suit :

par Joanna D. Nsarkoch *

1. Créer une prise de conscience auprès des femmes rurales afin qu'elles comprennent que de meilleures méthodes de travail existent.
2. Développer les appareils et les techniques qui allègent le travail. Les ingénieurs et les économistes familiales devraient coopérer dans ce domaine.
3. Tester les technologies ménagères appropriées ainsi que les appareils susceptibles d'alléger les travaux.
4. Apprendre aux femmes et aux familles à accepter les technologies. Les technologies appropriées ne signifient pas nécessairement l'invention ou l'utilisation d'outils, cela pourrait être l'acquisition de meilleures méthodes de travail, leur amélioration et même parfois la valorisation de certaines pratiques traditionnelles.

* Université du Ghana.

UN DEFI AUX ECONOMISTES FAMILIALES

par Janet Asare *

Les économistes familiales utilisatrices des technologies peuvent aider à fournir des technologies appropriées afin de réduire le travail improductif et pénible et améliorer les rendements agricoles.

Des industries à haute technologie ont été importées afin d'augmenter les emplois dans les villes. Aujourd'hui le secteur rural souffre du manque de ce qui constitue la base de l'existence moderne. Ceux qui, actuellement, travaillent au développement s'intéressent à une technologie peu coûteuse, endogène et simple qui peut être comprise et utilisée par tous en vue d'un développement à long terme.

Les économistes familiales peuvent apporter leur aide en formant des associations par pays et en organisant des enquêtes sur les technologies utilisées par les femmes des zones rurales et urbaines afin de leur permettre d'économiser du temps et de l'énergie. Il faut



Mother and child of the Karamoja tribe are typical of

health centers.

Unicef Photo by George Holton

enquêter sur des activités telles que la préparation des repas, la cuisine et les lieux de cuisson des aliments, le pilage et le moulage, la conservation et le stockage des produits de la ferme, le puisage de l'eau, les cultures vivrières (80 % du travail est fait par les femmes) et le ramassage du bois. En dehors des foyers, des enquêtes devront être effectuées sur le lieu de travail des femmes qui vendent dans la rue, sur les outils de nettoyage des lieux publics, sur les aménagements dans les marchés urbains et sur les activités sources de revenu.

Il faudrait donner aux femmes la possibilité de développer leurs capacités d'alléger la pénibilité de leur travail par l'utilisation d'outils appropriés avec l'aide des instances nationales et internationales, et les encourager en ce sens.

* Accra (Ghana).

CONCLUSIONS DU SEMINAIRE

Durant cinq journées bien remplies, les participants du séminaire ont discuté des technologies utilisées et à promouvoir, dans les tâches accomplies par les femmes.

Les interventions présentées ont souligné les besoins et ont tracé les perspectives d'une amélioration. Des diapositives, des films et des expositions de documents ont illustré certaines améliorations pouvant être effectuées. En tant qu'économistes familiales, il est nécessaire de prendre l'initiative d'apporter un secours aux femmes de zones rurales surchargées de travail.

Associations

L'action de groupe est toujours plus efficace. Par conséquent, il est impératif que les économistes familiales dans tous les pays s'organisent en associations ou en groupes.

Formation des adultes

La définition qui a été donnée des technologies appropriées inclut des améliorations dans les méthodes de travail ainsi que dans les équipements employés. Les économistes familiales doivent aider les

femmes à organiser leurs tâches ménagères afin de les alléger.

Les économistes familiales doivent également attirer l'attention des ingénieurs agricoles, techniciens et mécaniciens de domaines voisins, sur la nécessité de fournir de meilleurs outils aux femmes. Elles devraient travailler avec eux à la conception d'outils appropriés et ensuite présenter ces nouvelles technologies aux femmes et les leur faire adopter. Les économistes familiales devront tester les nouveaux équipements ou outils afin de s'assurer de leur bonne performance mais elles doivent être conscientes de la difficulté de changer les habitudes et être prêtes à présenter ces nouveautés autant de fois qu'il le faudra pour qu'elles soient acceptées.

Les Economistes Familiales dans l'Education

Des efforts devraient être faits pour combler l'écart existant entre l'équipement moderne utilisé dans les Centres de Formation en Economie Familiale et celui existant dans les familles et leur environnement.

Les étudiants en Economie Familiale devraient être confrontés à la vie en zone

par Florence Dovic*

rurale et entreprendre des recherches simples sur les besoins des villageoises. Les économistes familiales devraient se familiariser avec le travail des Instituts de Recherche et faire des propositions précises quant au choix des équipements appropriés et pratiques à utiliser.

Agences Internationales

Les participants ont discuté des possibilités de la formation, de la recherche et des aides financières qui pourraient être obtenues auprès des Agences Internationales. C'est à chacun de profiter de ces possibilités par le biais des associations et des Ministères concernés.

Groupe de discussion et Recommandations

Chaque groupe de discussion a fait une étude critique des technologies utilisées par les femmes et des possibilités de leur amélioration et a proposé des recommandations en vue d'une action appropriée. Ces recommandations lancent des défis aux économistes familiales elles-mêmes afin qu'elles soient au premier plan dans leur mise en œuvre.

RECOMMANDATIONS GENERALES

Les recommandations suivantes, tirées des idées communes émises par les quatre groupes de travail, ont été résumées par le Comité d'Organisation.

1. Qu'une école de formation en économie familiale avant un programme d'ensemble concernant tous les domaines de l'économie familiale et ceux qui s'en rapprochent soit créée dans chaque pays d'Afrique de l'Ouest, avec comme objectif la formation de professeurs et de conseillères en économie familiale.

Que pour assurer la préparation des formateurs au travail qu'ils auront à effectuer au niveau des villages, ces écoles comportent un centre de démonstration et de formation qui organiserait des stages de formation traitant de l'économie familiale, des étapes du développement rural et des méthodes efficaces d'enseignement. Qu'un programme d'échange actif entre les étudiants en économie familiale de niveau universitaire, ou avancé, soit organisé entre les pays d'Afrique de l'Ouest afin que ceux-ci s'entraident dans leurs efforts de création d'écoles d'économie familiale et d'instituts de formation.

2. Qu'un centre inter-Etats de documentation et de recherche soit créé et développé pour l'Afrique de l'Ouest avec pour objectifs :

- d'aider à résoudre les problèmes relatifs au développement des femmes et de leurs familles en Afrique de l'Ouest, en insistant sur les conditions de vie des familles rurales,
- de réunir de la documentation, de poursuivre des recherches sur les problèmes relatifs à l'eau, à l'alimentation de la famille, à l'énergie et aux activités génératrices de revenus.

Chaque pays devrait être encouragé à envoyer à ce centre, qui devrait servir de lieu d'échange pour toutes les économistes familiales vivant et travaillant dans la région, des renseignements actualisés relatifs à l'économie familiale. Ultérieurement, en fonction des besoins et des demandes, des centres de documentation et de recherche traitant de ces problèmes devraient être mis sur pied au niveau national.

3. Que le développement et l'application de la technologie appropriée soient

intégrés à l'économie familiale à tous les niveaux d'enseignement, dans les programmes scolaires du primaire, du secondaire, de l'enseignement supérieur ainsi que dans les programmes de formation destinés aux adultes.

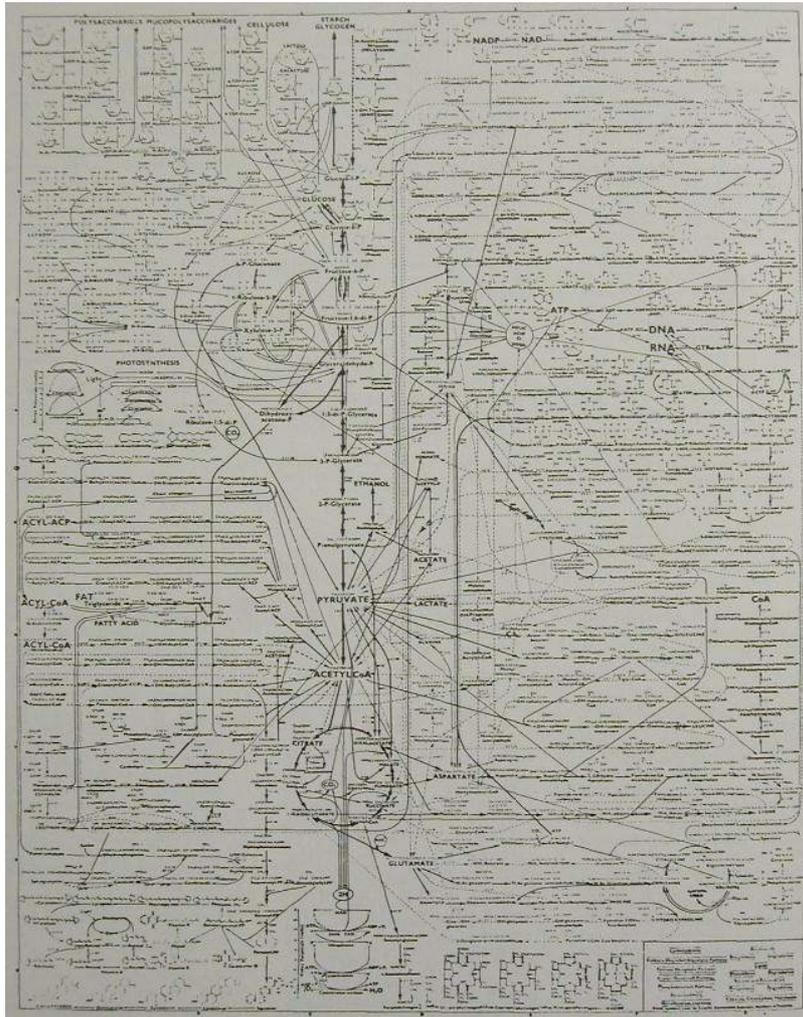
4. Que la recherche fondamentale sur les technologies ménagères appropriées soit reconnue et que les économistes familiales participent aux équipes chargées d'organiser et de déterminer la recherche à mettre en œuvre et aux équipes chargées de l'analyser et de l'interpréter.

5. Que la journée de l'Economie Familiale de la FIEF célébrée chaque année en mars soit dédiée à la promotion et à l'avancement de l'information concernant les technologies ménagères appropriées pour l'Afrique.

6. Que des exemplaires du rapport de ce séminaire soient envoyés aux Ministres qui s'occupent des questions se rapportant à l'économie familiale dans chacun des pays représentés et aux agences internationales qui s'intéressent à l'économie familiale, à la vie familiale et au développement rural.

MAPPING ORGANIZATIONAL METABOLISM

- metabolic pathways in living organisms as one suggestive illustration of ways of representing alternation networks



Metabolic pathways: a laboratory wall-chart (reduced from the normal 92x72 cm size) reproduced, with permission of the designer, as an illustration of the ability of biochemists to display a complex network in a compact form (or use in a work context).

Designed by D E Nicholson, Department of Microbiology, University of Leeds, England.
Published by Koch-Light Laboratories Ltd, Colnbrook, Buckinghamshire, England.

NETWORKING ALTERNATION

- an alternation network of 384 pathways of organizational transformation interpreted for networks in the light of the Chinese *Book of Changes*

by A J N Judge

Challenge of representation

The first part of this paper called attention to the advantages of perceiving change in terms of a network of transformation pathways between 64 conditions of organization derived from the Chinese Book of Changes or I Ching. The challenge for any organization is then to learn how to « alternate » through such a network rather than get trapped in any particular condition. To facilitate the response to this challenge, ways must be found to map this set of transformation pathways so that it becomes comprehensible as a whole that can be consciously negotiated. This part of the paper discusses some mapping possibilities.

Elaboration of a circular sequence

Helmut Wilhelm reports (39) that in the Sung period (960-1127) of Confucianism the scholar Shao Yung produced a tabular representation of the I Ching elements. This « table » was also represented as a circle which he reproduces (*). In this traditional representation the transformation pathways are implicit except for the circular sequence itself. It is however possible to render them explicit by simple adding them to the representation. One way of doing this results in a diagram such as Figure 1. The only lines added are for the six « high probability » transformation pathways associated with the six sub-conditions of each of the 64 conditions, as described in the text accompanying this paper (*). Before commenting further on Figure 1 some basic points must be made about the traditional circular sequence. It is made up of 64 distinct « hexagrams ». The hexagram is the traditional Chinese way of representing a change condition by a binary code of 6 broken or unbroken lines (which can be considered identical to the binary bit-code used in modern computers). But there are at least two fundamental points about any such code, as pointed out in the case of computers by Xavier Sallantin (40) :

(*) It was Shao Yung's scheme which so excited Leib-

niz in the course of his reflections on the binary system (41).

(**) Conditions 1 to 34 are described in the first part of

this paper (Transnational Associations, 1983, 4, pp. 176-181). The description of Conditions 35 to 64 accompanies this part (see pages 253-268).

Part II

- there must be agreement as to what represents « broken » (or « on »), as opposed to « unbroken » (or « off »), or else the code may be mis-read as its own « negative »;
 - there must be agreement as to how the hexagram (or computer bit sequence) should be read, whether up-to-down (or right-to-left) or down-to-up (or left-to-right), or else the code may be mis-read in an « inverted » form. The traditional circular sequence does not distinguish between these two possibilities.
- The second point as applied to Figure 1 means that in relating the 64 condition names to their traditional hexagram representations a decision has to be taken as to the direction in which a hexagram is to be read. In Figure 1 the decision has been made to read the hexagrams with the « top » of each towards the centre and the numbered conditions have been allocated accordingly. This means that there is an alternative interpretation. Figure 2, in which the bottom of each is towards the centre. Note that the order of the numbered conditions is then quite different. The pattern of transformation pathways remains the same, although the sub-conditions to which they relate are now different. The 3 transformation pathways for each hexagram that were originally indicated inside the circle in Figure 1 are indicated by the lines outside the circle in Figure 2.

Interpretation problems

The diagrams give rise to three problems :

- a) Either Figure 1 or Figure 2 can thus be considered as a very compact map of the 384 high probability transformation pathways. But the existence of two different and seemingly conflicting maps is obviously cause for reflection.
- b) Also of concern is their non-evident relation to the numbered sequence of conditions, which itself constitutes a single transformation cycle. This lack of relationship is especially evident when lines are traced between the conditions in that traditional sequence, as in the case of Figure 3 (using the Figure 1 order) or Figure 4 (using the Figure 2 order).
- c) In addition, other than the striking elegance of the pattern, it is not obvious why either the order of Figure 1 or 2 should be the basis (or an appropriate

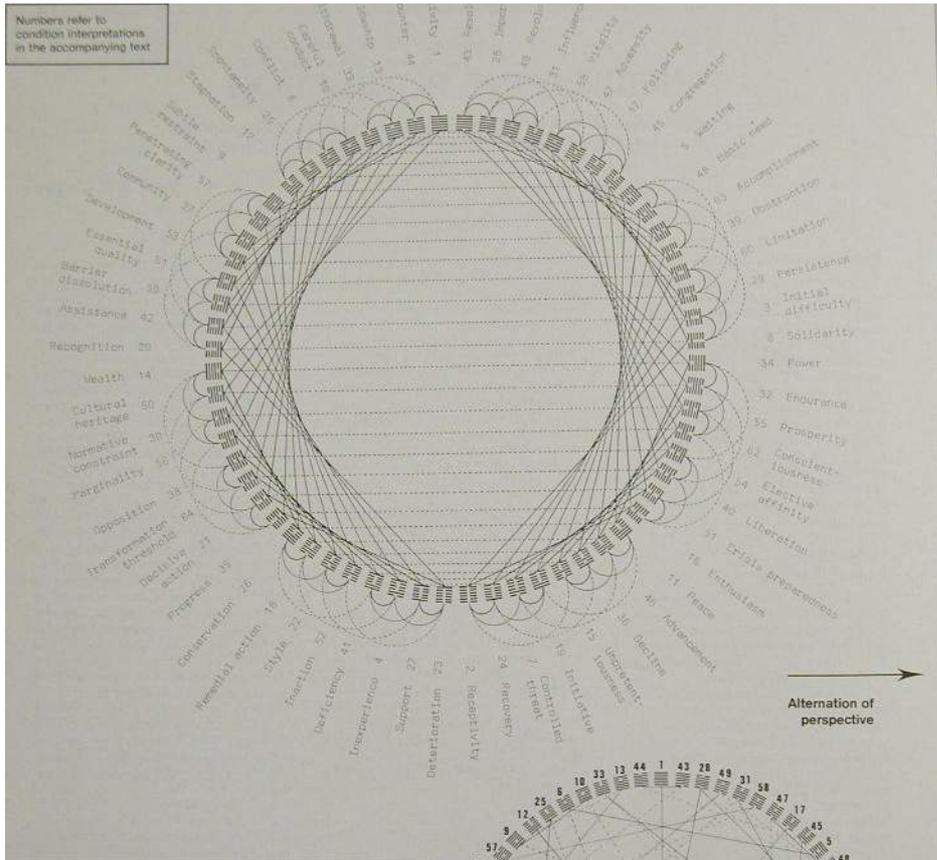
With regard to the first problem, the existence of two interpretations can be explained as due to the manner in which the I Ching perspective is grounded on alternation between perspectives rather than being tied arbitrarily to one perspective. If two interpretations are possible there is necessarily an alternation between them according to the Chinese perspective. What then could the alternation between such contrasting interpretations signify? From the significance traditionally attached to the top and bottom of the I Ching hexagrams, it could be argued that in the case of organizations the two contrasting interpretations could relate to an inward global worldview alternating with an outward local worldview. The top-in perspective (Figure 1) would then correspond to a map of consciously interrelated contrasting perspectives on the wholeness in which they are embedded, signalled to some extent by the process whereby leaders of a group « put their heads together » and « share their views ». The « enemy » is recognized as being within the group (« he is us »). The alternative top-out perspective would then correspond to a map of unexplicated solidarity in response to the challenges of the immediately perceived external environment, signalled to some extent by the process whereby group members « stand back-to-back » to face an external « enemy » as he manifests differently to each. To survive the group must to some extent alternate between these contextual and particular worldviews, rather than an individual alternates between right and left-brain perspectives (**).

With regard to the second problem, using Figure 3 or 4, inspection will show that the continuing alternation between « global inwardness » and « local outwardness » forces every second hexagram in the numbered sequence into its opposite form (e.g. 3 in Figure 1 becomes 4 in Figure 2; 5 becomes 6; etc) and back again. Only the hexagrams 1, 2, 27, 28, 29, 30, 61 and 62 are not « driven » through the numbered sequence by this alternation process (which here acts in a manner reminiscent of the effects of current alternation in the coil windings of an electric

(**) Lama Govinda notes that hexagrams are traditionally read from bottom-to-top to represent the sub-

to-bottom direction for more fundamental or universal transformations (42, p. 136).

Numbers refer to condition interpretations in the accompanying text



Transformations (curves)		Transformations (straight lines)	
(- - -)	3rd sub-condition (long)	(- - -)	6th sub-condition (long)
(- - -)	2nd sub-condition (short)	(- - -)	5th sub-condition (short)
(- - -)	1st sub-condition	(- - -)	4th sub-condition

Figure 1 - Map of transformations between global, « heads-together » networking conditions (« top-in »)
 The conditions are denoted by hexagrams in a traditional circular order (each facing its negative image). The 6 transformations shown interlinking these conditions are those described in the accompanying text (in which only one line of each hexagram code is modified; see Figure 5 for multiple line modifications).
 The hexagram code is read here with the top line closest to the centre (in contrast to Figure 2), thus determining the condition numbers added. Note that a 7th transformation from each condition is that to its negative across the circle; an 8th is to its inversion, in the equivalent position in Figure 2.

Figure 3 - Transformation sequence through conditions in numerical order using Figure 1 hexagram positions
 Odd-to-even transformations indicated by unbroken lines.

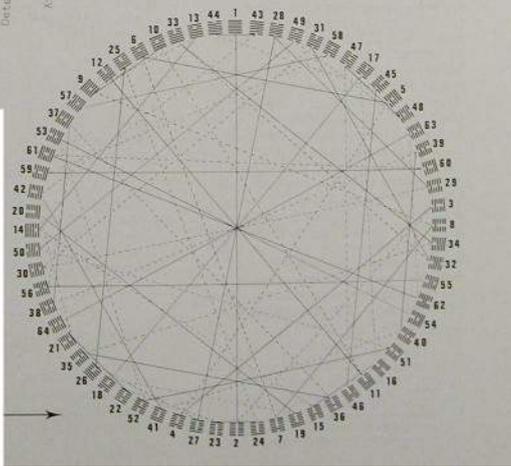
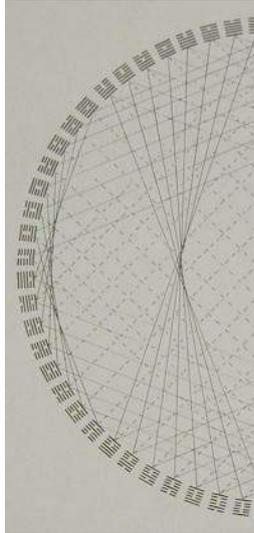


Figure 5 - Map of selected complex transformations between network conditions

Using the same circular order as for Figures 1 to 4, transformations are indicated between hexagrams for cases where two lines of the hexagram code are modified (see Figures 1 and 2 for single line transformations). The transformations selected are for different combinations of the inner three lines of each code (since those for the outer three link neighbouring hexagrams in a pattern similar to that around the circumference Of Figures 1 and 2). Other combinations do not appear to result in significantly different patterns. The hexagram codes may be read either in terms of the Figure 1 (« top-in ») or the Figure 2 (« top-out ») orders from which the corresponding numbered conditions may be obtained.

motor). The map is a map of alternation dynamics and cannot be appropriately understood as a conventional map of static structural elements. With regard to the third problem, the « logic » of the circular representation is that every condition denoted by a hexagram is counterbalanced by its « opposite » across the circle. In effect the broken lines are converted into unbroken lines and vice versa (thus partially containing the variations in significance of broken and unbroken lines noted above). In addition to the six high probability transformations from (and to) each condition, there is therefore a seventh transformation through the numbered sequence (by inversion of the code reading direction) and an eighth transformation into its opposite (through « negative » code bits of a hexagram acquiring a « positive » connotation and vice versa).

Given the striking relationship already noted by Schönberger between the I Ching 64-hexagram code and the genetic 64-codon code (35), the fundamental nature of the circular representation may also be illustrated by using it to map the 20 amino acids basic to biological organization. In Figure 1 these are denoted completely by the set of (long) transformation lines linking quarters of the circle. For example, according to Schönberger, asparagine is denoted by (the transformation between) the hexagram pair 34-43, the more complex amino acid threonin is denoted by (the symmetrically balanced transformation lines) 11-5: 26-9, and the « stop » codes amber and ochre are denoted by the individual hexagrams 56 and 33 respectively. In the Figure 2 map the



hexagrams denoting each amino acid, rather than being equidistant, are brought together side-by-side, as is illustrated around the circumference of Figure 4. Whether this suggests that certain well-defined transformation processes are as essential for the life of an organization or network as those 20 amino acids are for biological organization, is a question for further investigation.

Transformation cycles

A striking feature of Figure 1 (or 2) is the manner in which the transformation pathways of different types differentiate the circle so clearly into :

- (a) 2 halves of 32
- (b) 4 quarters of 16
- (c) 8 groups of 8
- (d) 16 groups of 4
- (e) 32 groups of 2
- (f) 64 groups of 1

In the light of current interest in the distinct functions of right and left brain perspectives, group (a) can be considered an interesting representation of the limited number of pathways linking such halves and the manner in which the halves are each separately integrated. In the light of Jungian investigation of the four basic psychological functions (sensation, feeling, intellect, intuition), group (b) can be considered an interesting representation of the transformation pathways by which these are linked and separately integrated as semi-independent functions. The 4 masculine and 4 feminine archetypal versions of these functions distinguished by Jungian psychoanalysts can in turn perhaps be usefully represented by group (c).

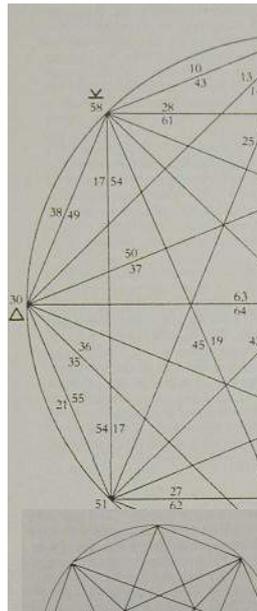
The question that now emerges is whether it is possible to elaborate some kind of typology of transformation « cycles » for organizations or networks. Such a typology would clarify the different kinds of way that, for example, the two functional halves, or the four functional quarters are interlinked. For it is highly probable that organizations or networks can « survive » by using the simplest possible transformation cycles that enable them to renew themselves, but that richer and more effective networking is only possible when more complex transformation pathway cycles are used. It is therefore to be expected that some organizations only manage a 4-transformation cycle linking four functional quarters but are quite incapable of handling the subtler functional transformations between an 8-condition cycle, or one with an even larger number of transformations. Many organizations probably get stuck in cyclic « traps » because they cannot enrich the transformative cycles on which they depend. In addition to what has been termed the « high probability » transformations, based on the modification of a single line in a hexagram denoting a network condition, some other transformations of lower probability are shown in Figure 5. These too may form part of transformation cycles.

Circular representation : inner structure

A different approach to circular representation forms part of the conclusion of an extensive study by the renowned Buddh-

Figure 6 - Projection of all conditions (hexagrams) onto a circle (Reproduced with the kind permission of Lama Anagarika Govinda, author of the Inner Structure of the I Ching; the Book of Transformations (42)).

In Figures 1 to 5 the transformations between conditions are indicated by lines and curves (whether broken or unbroken). In Figure 6 those transformations are all represented as occurring within the 8 points around the circumference, whereas the lines represent the dynamic conditions denoted by the individual hexagrams positioned in a circle in Figures 1 to 5. Each line in Figure 6 indicates two possible conditions of change (just as each line in Figures 1 to 5 indicates two possible directions of transformation). The order of the 8 points around the circumference of Figure 6 corresponds to the order of the same points around the circumference of Figure 2 (« top-out » interpretation).



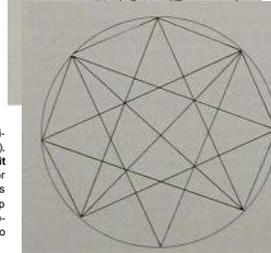
Network conditions 17 to 32

Figure 7 - Sub-patterns of networking conditions extracted from Figure 6 (Adapted from diagrams of Lama Anagarika Govinda (42)). The numbered sequence of 64 conditions is split into 4 groups in numerical order. The patterns for each group are shown in the relevant diagram as a part of Figure 6. This establishes a relationship between the numerical sequence and an abstract order (which is the basis for Figures 1 to 5).

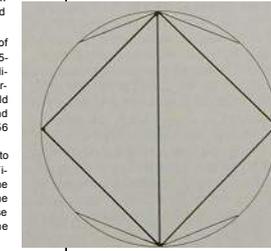
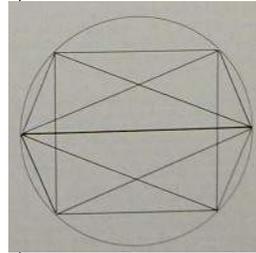
Note that the reconstruction of this arrangement is only possible as a result of recognition, from internal structural evidence, of the error noted below.

N.B. In producing Figure 6 from the elements of Figure 7, Lama Govinda concludes (4, pp. 145-147) with Richard Wilhelm (12), that the traditional numerical order of the hexagrams in current works is slightly in error : 35 and 36 should replace 3 and 4; 21 and 22 should replace 35 and 36; and 3 and 4 should be inserted between 56 and 57.

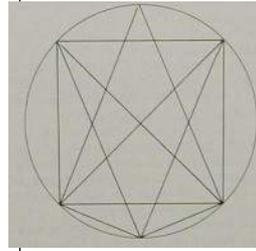
This does not affect the patterns in Figures 1 to 5, with the exception of the broken lines in Figures 3 and 4. It does affect the « logic » of the italic sequence of text linking the conditions. The explanation given for the error is that the Chinese original was on loose-leaf pages of which some were misplaced.



Network conditions 1 to 16



Network conditions 33 to 48



Network conditions 49 to 64

ist scholar Lama Anagarika Govinda in a recent book entitled : The Inner Structure of the I Ching : The Book of Transformations (42) (*). His preference for « transformation » in the title is to be compared with the conventional translation as « change ».

The special interest of this study, in contrast to the many studies of I Ching commentaries, is that it focuses on the structure of the I Ching itself as a system of signs in which « two values were alternated and finally combined into eight symbols, which by replication yielded sixty-four hexagrams » (42, p. ...). Lama Govinda concentrates on the problem of the relationship between two traditional representations of the set of transformations. The first is the « abstract order » of Fu Hi which essentially determines the order of balanced polarities from which Figures 1 and 2 were derived. The second is the « temporal order » of King Wen which emphasizes the developmental sequence of phenomena. In order to make the movements from one condition to another graphically visible the author concludes that it only seems possible to find a unifying principle in the Fu Hi system.

His detailed investigations lead him to propose Figure 6. This shows the position of all 64 I Ching conditions projected onto a circular diagram. A unique feature of his focus on the « inner structure » is that this diagram results from the interplay between the 8 fundamental conditions from which the 64 are derived. The 8 are each denoted by a half-hexagram, namely a trigram. Depending on the order in which any given pair of trigrams is read, one of two hexagrams is thus defined. It is the condition numbers of these alternatives which are indicated on the straight lines within the circle. Each line thus represents two transformative movements. The eight conditions around the circumference represent those cases when the two trigrams are identical. Thus the straight lines denote transformations governed by the relationship between the 8 fundamental conditions denoted by each doubled trigram on the circumference. What then is the relationship between Figure 6 and Figures 1 to 5 ? As noted above, in Figures 1 to 5 the circle of hexagrams may be split into eight parts in each of which the trigram on the inside is identical. One of the hexagrams in each part also has the outside trigram equal to the inside one. It is these eight (1, 2, 29, 30, 51, 52, 57 and 58) that are positioned around the circumference in the « top-

out » order of Figures 2 and 4. Comparison with these Figures will show that the transformations from any numbered condition are here indicated by the lines (or points) to which it is connected through these fundamental positions, whether one or more hexagram lines are modified. In this sense Figure 6 is a much more compact representation than Figures 2 and 5 (**). In graph theory terms, Figure 6 is a « dual » of Figures 2 and 5 combined, in that the transformation lines in the latter correspond to the transformation points in the former. It could be argued that even in this representational convention there is advantage in alternating between both forms.

Also of great interest is Lama Govinda's very detailed investigation of sub-patterns of transformation (***) connecting groups of 8 conditions traditionally called « houses ». These patterns provide an important basis for any further investigation of the typology of transformation cycles called for above. It also enables him to clarify the relationship between the numerical sequence and the abstract order of Figure 6 by determining in Figure 7 the four symmetrical sub-patterns from which Figure 6 is constituted.

Elaboration of a spherical map

One interesting approach to this is to consider how Figure 6 would be transformed if it were to correspond to the alternative « top-in » order of Figures 1 and 3, instead of the « top-out » order of Figure 2. In effect the square formed by conditions 51, 52, 57, 58 in figure 6 is simply rotated about the axis of conditions 1, 2: Conditions 1, 2, 29 and 30 do not move. The new sequence around the circumference is then 1, 58, 29, 51, 2, 52, 30, 57, as in Figures 1 and 3. If conditions 1 and 2 are considered as fixed « poles », a continuous rotation between the fixed positions 29 and 30 may be seen as transforming the circular representation into a spherical one. This dynamic model would need to be interpreted in terms of lines of force, as in the analysis of an electric motor or dynamo.

For reasons discussed in earlier papers (38), there are advantages in seeking a representation whose completeness is highlighted by basing it on an approximation to a spherical surface. The question then becomes how to cut up that surface into 64 units which will be assumed firstly to take the form of regular areas and secondly to be of identical form. (Other approaches are of course worth exploring.) Since the 64 phases (hexagrams) result from a conceptual system based on an eightfold complexification of 8 fundamental phases of change (trigrams), the problem can initially be reduced to one of representing the latter on a spherical approximation. The simplest such polyhedral approximation is the regular octahedron with eight triangular facets (see Figure 8). In allocating the 8 phases to these facets it would obviously be advantageous to do so such that their three high

probability transformation pathways are highlighted.

Returning to the 64 phases, the problem can now be defined as one of how to divide up each of the triangular facets of the octahedron into eight equal parts so that eight phases can be represented within each such triangle. This can be done as shown in Figure 9. In this way the 64 phases can each be given a unique location on a polyhedral structure which can be easily projected onto the surface of a sphere.

There remains the problem of how to order the eight phases within each facet in Figure 8 so that within the completed figure the six high probability transformation pathways of the 64 phases are highlighted. It would seem, as with the standard problem of geographical map projections onto a two-dimensional surface, that there are a number of approaches to be explored. Each would be based on a different convention and would lead to a different arrangement with different advantages. Some possibilities are discussed in the inset.

Conclusion

The Book of Changes is recognized as striking a remarkable balance between logical, structural (left-brain) precision and intuitive, contextual (right-brain) nuances of comprehension. For 3,000 years it has proved to be a unique achievement in relating the qualitative to the quantitative in a manner which is both practical and poetically appealing. These are qualities to be sought in any blueprint for a new world order.

In the exercise for this paper, most of the poetic appeal has been sacrificed. It does demonstrate that it is possible to interpret the insights of an Eastern classic into the jargon of Western management, however much of a « profanation » this may appear to those who know the original. An important consequence of the elimination of metaphor is the loss of vital mnemonic keys with which the original is replete with good reason. Much of value has therefore been lost, as in any interpretation, despite the seeming advantages to be gained from the precision of the alternative presentation. Clearly some of the distortion is due to the alternative framework, whilst much is due to the limitations of the interpreter. Hopefully other interpretations will be produced that will strike a more graceful balance between jargon and insight. The acid test is of course whether this interpretation is useful to those engaged in networking. Is it possible to relate the conditions described to the practical experience of networking ? Can networkers use or adapt the maps of transformation pathways reproduced here ? The answers are for the future. But the precision of the framework of the Book of Changes, linking such contemporary topics as « development », « liberation », « peace », « revolution », with what have here been termed « basic need », « deficiency » and « cultural heritage », offers an intriguing chal-

(*) My attention was drawn to this book (after the first part of this paper had gone to print) by Zentatsu Baker Roshi, Abbot of the San Francisco Zen Center, who contributed the preface. He pointed out the resemblance between Figures 1 and 2 and diagrams in Lama Govinda's book. I wish to express my gratitude to him for this information and to the Zen center for furnishing me a copy across the Atlantic at miraculous speed.

(**) There is an intriguing resemblance between some of Lama Govinda's other diagrams of transformation between trigrams (represented by « curves » and « lines ») and aspects of the structure of Figures 1 and 2

lence to reflection and comprehension. The topics recall many of the concerns of the Goals, Processes and Indicators of Development project (1978-82) of the United Nations University. With regard to the important problem of representation, it is appropriate to note that schematic diagrams of similar form have already been produced in combining Eastern insights and a Western management emphasis. A striking example is that of Figure 10, from *Zen and Creative Management* by Albert Low (43). Erich Jantsch, in his wide-ranging synthesis of self-organizing systems and their implications for policy-making and human development, draws attention to metabolic transformation cycles such as the carbon cycle shown, in Figure 11 (44). Indeed, given the fundamental nature of the representation system and its relationship to the basic amino acids (34), it is worth investigating to what extent the set of interconnected metabolic cycles and pathways does not illustrate the kinds of transformation pathways which need to be identified for organizations. The map of metabolic pathways could prove to be a very provocative challenge to organizational sociologists of the future (45).

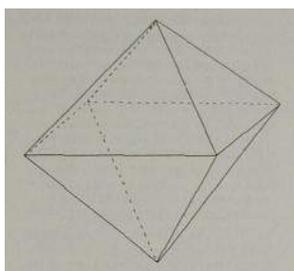


Figure 8 - Octahedron as basis for mapping 8 fundamental networking conditions onto a sphere

The 64 networking conditions are derived from 8 fundamental conditions (represented by the doubled hexagrams indicated on the circumference of Figure 6). Each of the 8 may be denoted by one triangular facet of the octahedron. The allocation of the conditions, and the transformational relationships between them, can then be mapped onto the geometry of the octahedron (as one of the simplest polyhedral approximations to a sphere). This is discussed in the inset (below).

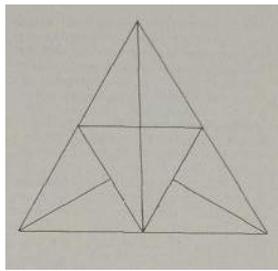


Figure 9 - Eightfold subdivision of the triangular facet of an octahedron.

In order to represent all 64 networking conditions on an octahedron (Figure 8), each triangular face can be sub-divided into 8 equal areas as shown. Some of the possible conventions concerning the allocations of sub-conditions to the triangle, and the transformational relationships between them, are discussed in the inset (below).

Some possible approaches and conventions

The approaches listed below are split into three groups. The first focuses on the ordering of the **eight facets of an octahedron**. The second focuses on the ordering of the eight facets within each triangular face of an octahedron. The third identifies some conventions which merit further exploration.

1. Octahedral facet ordering

- 1.1. Primary arrangement : if it is assumed that this arrangement is in some way more fundamental, then use can be made of the « Primal Arrangement » given in the commentaries to the I Ching. Here the stress is on pairing opposites across the centre.
- 1.2. Sequential arrangement : the alternative to the previous approach is to use the sequential arrangement which traditionally suggested the temporal relationship between the phases.
- 1.3. Transform juxtaposition : the three phases into which a given phase has a high probability of transforming can be allocated to the three triangles which surround it on the octahedron.
- 1.4. Circular transform pathways : an octahedron is partially defined by the interlocking of three great circles through its points of symmetry. Each circle may be considered as a transformation pathway linking the facets it crosses.

2. Ordering within octahedral facets

- 2.1. Primary arrangement : a form of the traditional primary arrangement may also be adapted within the triangular facets.
- 2.2. Sequential arrangement : a form of the traditional sequential arrangement may also be adapted within the triangular facets.
- 2.3. Transform juxtaposition : various approaches to juxtaposing intertransforming facets are possible. They draw attention to the problem of how such solutions transform across the boundary to other facets of the octahedron.
- 2.4. House arrangement : one traditional arrangement groups the 64 phases into 8 « houses », where each house would be equivalent to an octahedral facet. The arrangement of the houses and the order within each house calls for further investigation (see especially reference 42). This approach has the advantage of de-emphasizing the boundaries constituted by the octahedral facets.

3. Possible conventions

- 3.1. Triangle boundary single signifier : each side of a triangle represents one line of the trigram represented by the enclosed area. Sides are therefore denoted either by unbroken or by broken lines. Sides are common to neighbouring triangles.
- 3.2. Triangle boundary double signifier : as for 3.1., except that sides are not common to neighbouring triangles. Each inter-triangle boundary is denoted by two signifiers (broken or unbroken in parallel lines), one for each of the two contiguous triangles.
 - 3.2.1. Inter-triangle like-to-like bonding : triangles can be bonded as neighbours if they have identical signifiers on a common boundary (either broken or unbroken lines).
 - 3.2.2. Inter-triangle like-to-unlike bonding : triangles can be bonded as neighbours if they have different signifiers on a common boundary.
- 3.3. Line ordering : three alternative conventions are possible for ordering the sides of a right angle triangle to correspond to the lines in a trigram.
- 3.4. Triangle transformal relationships : more complex relationships may be considered between proximate triangles where the type of transformation is governed by the types of line (of the right angled triangles) which are contiguous. These include various inversions and reversals of the trigrams represented.
- 3.5. Variable lines : given the fundamental significance of resonance bonding and hybrids in organic chemistry (eg. Kekulé and models of the benzene molecule as noted in the first part of this paper), it is worth considering a representation based upon alternation of triangle side signifiers between broken and unbroken forms. The representation then becomes a shifting pattern in which particular phases emerge and disappear at different locations.

It is also tempting to see the 6 (+ 1) basic transformations from each condition (in Figures 1 and 2) in terms of catastrophe theory, as qualitative equivalents to the 7 characteristic kinds of catastrophe to which natural conditions are subject.

This paper began with a concern with how to reduce the drain of « energy » and significance from networks, organizations and meetings. There are conditions described in the I Ching interpretation for networks which pinpoint some of the less satisfactory forms of « networking ». It is appropriate to note that in the current fundamental research on nuclear fusion the key problem is how to « contain » the nuclear plasma in order for a self-sustaining reaction to occur and produce a controlled release of energy (46). The key indicator is known as the « confinement parameter ».

The configurations used to contain the plasma, whether within a torus or using a « tandem-mirror » approach with the aid of « yin-yang » magnets (47) bear a tantalizing relation to the kinds of representation that might be used to interrelate the conditions of a network. It is unfortunate that networking enthusiasts fail to recognize the advantages to be gained from networking discipline and limits in order to master the collective energy they have to offer (48). Possibly organizational sociologists of the future may find a correspondence between the current problems of « integration » for controlled release of social energy and those of plasma control for nuclear fusion.

Inherent in the structure of the I Ching is a recognition that the fundamental conditions or principles of change complement, reinforce or erode the situations to which they give rise. Their sequence arises from the manner in which one is undermined by the next. In one traditional symbolization of change in the I Ching in terms of five « elements » : « Wood, for instance, penetrates and breaks up Earth. In this respect it proves itself the stronger element. But Earth is stronger than Water, because it absorbs it. Water is stronger than Fire, be-

cause it can extinguish it, and Fire melts Iron (or other metals), whereas Iron cuts Wood » (42, p. 44). These cyclic insights can be related to the dramatic problem, central to social organization, of whether a system of voting can be devised that is at the same time rational, decisive and egalitarian. In the classic analysis of this problem, Kenneth J. Arrow advanced five intuitively appealing axioms (including unanimity and universal scope) that any procedure for combining or aggregating the preferences of individuals into collective judgements should satisfy (49). Treating « non-dictatorship » as a sixth axiom, Arrow demonstrated that no constitution can exist which will obey all six simultaneously. What happens is that when three or more alternatives are faced, majority rule gives rise to voting cycles in which : Alternative A defeats Alternative B, B defeats C, C defeats D, D defeats E, and E defeats A, as noted in a recent discussion of Arrow's « impossibility theorem » by D Blair and R Pollak (50). For them : « Thus the designer of voting procedures for legislatures, committees and clubs who accepts these conditions

as necessary properties of constitutions is simply out of luck... If society foregoes collective rationality, thereby accepting the necessary arbitrariness and manipulability of irrational procedures, majority rule is likely to be the choice because it attains the remaining goals. If society insists on retaining a degree of collective rationality, it can achieve equality by adopting the rule of consensus, but only at the price of extreme indecisiveness. Society can increase decisiveness by concentrating veto power in progressively fewer hands; the most decisive rule, dictatorship, is also the least egalitarian ». Blair and Pollak explore the difficulty of designing acyclic constitutions for organizations which would avoid such voting cycles. The Eastern insights from the I Ching suggest that it might be more valuable to look for ways of designing cyclic constitutions to permit an organization to alternate through such a network of alternatives, each of which exerts a dominant influence for a period of the cycle, before in turn being overthrown or undermined by a succeeding alternative in that cycle (7).

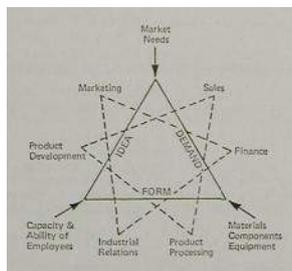


Figure 10 - Interrelationship of economic functions in management systems.

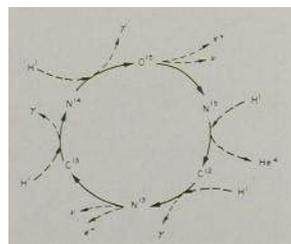


Figure 11 - Carbon cycle as a detail of metabolic pathways.

References

39. Helmut Wilhelm. Change; eight lectures on the I Ching. New York, Pantheon Books, 1960, pp. 85 and 90.
40. Xavier Salentin. L'epistemologie arithmetique; application a la genétique (Communication aux Seminaires internationaux d'epistemologie de l'Abbaye de Sénanque, 1976) Earlier version printed in: L'Epreuve de la Force. Paris, Fondation pour l'Etude de la defense nationale, 1975.
41. Gottfried W von Leibniz. De progressionibus dyadica, 1679.
42. Lama Anaganka Govinda. The Inner Structure of the I Ching; the Book of Transformations. New York, Weatherhill Press, 1981.
43. Albert Low. Zen and Creative Management. New York, Anchor Books, 1976.
44. Erich Jantsch. The Self-Organizing Universe; scientific and human implications of the emerging paradigm of evolution. Oxford, Pergamon, 1980, p. 90.
45. S. Dagle and Donald E Nicholson. An Introduction to Metabolic pathways Oxford, Blackwell, 1970 (Nicholson also produces an annually updated wall-chart : Metabolic pathways. Colnbrook, UK, Koch-Light laboratories).
46. Edward teller (Ed), Fusion. Academic press, 1981.
47. Robert W Conn. The engineering of magnetic fusion reactors. Scientific American, 249, October 1983, 4, pp. 44-55.
48. Gyorgy Doczi. The Power of Limit; proportional harmonies in nature, art and architecture. Boulder, Shambhala, 1981.
49. Kenneth J Arrow. Social Choice and Individual Values. Wiley, 1983.
50. Douglas H Blair and Robert A Pollak. Rational collective choice. Scientific American, 249, August 1983, 2, pp. 76-83.

**NETWORK CONDITIONS AND TRANSFORMATIONS
IN THE LIGHT OF THE CHINESE BOOK OF CHANGES - Part II**

*Power cannot be restrained indefinitely,
hence progressive expansion occurs*

35.0 Condition : Progress. A network may achieve great progress when it is able to influence others to collaborate in the light of superior values. Progress may be accompanied by expansion.

35.1 The network's initiative may fail to meet with a positive response from those calling for progress and it should not run the risk of making mistakes through being perturbed by this. (-21)

35.2 The network should continue in its efforts, even though progress is blocked and inspiration lost, for the latter will return when it can be based on fundamental principles not centred on the narrow preoccupations of the network. (-64)

35.3 The network may be encouraged by the support of others, even though it is unable to succeed without their assistance. (-56)

35.4 The network should avoid the temptation of using its position to accumulate advantages, especially since such abuse tends to be discovered in times of progress. (-23)

35.5 The network should appreciate the values of its influential position in promoting the progress of society, rather than regretting lost opportunities in which its own narrower interests could have been advanced. (-12)

35.6 The network may act aggressively to rectify conditions opposing progress among its own contacts but should be aware of the dangers of such a procedure, particularly when extended to others. (-16)

Progressive expansion eventually encounters resistance leading to decline

36.0 Condition : Decline. In adverse circumstances a network should not reveal the values it holds and thus provoke opposition. Rather it should appear to accept the prevailing standards and mode of behaviour whenever this is necessary.

36.1 Faced with opposition, the network may limit its objectives but will nevertheless face continuing opposition if it remains true to its principles. (-15)

36.2 Although handicapped by opposing forces, the network may concentrate beneficially on assisting others who are also at risk. (-11)

Part I, containing Conditions 1 to 34, appeared in

the last issue. An introduction to the ways of representing networks of conditions is given on the preceding pages. Suggestions for a possible revised version should be sent to A. J. N. Judge, Union of International Associations, 40 rue Washington, B-1050 Brussels, Belgium.

36.3 In the process of establishing a new order, the network may contain the initiator of the opposition, but premature consolidation of such a victory should be carried out with caution if the habits of the old order have become too well-entrenched. (-24)

36.4 The network may be able to avoid being drawn into disaster by being well informed concerning the intentions of the initiator of the opposition. (-55)

36.5 If the network is obliged to remain under the influence of the opposing forces, it can only survive intact through the exercise of dissimulation and considerable caution. (-63)

36.6 The forces in opposition to the network of superior values turn upon themselves at the height of their power and cause their own destruction. (-22)

Decline eventually necessitates a withdrawal into a community context

37.0 Condition : Community. A network can only influence others effectively when its external initiatives are consistent with its own internal mode of organization. A community context is most favourable to this.

37.1 Within the network a measure of discipline is necessary in order that each member learns to fulfil his or her own function to enable the network to undertake external initiatives successfully. (-53)

37.2 The network should concentrate on « keeping its own house in order » rather than undertaking initiatives based on force. (-9)

37.3 In disciplining itself the network should seek a careful mean between the excesses of indulgence and severity, although under exceptional conditions the latter may be necessary. (-42)

37.4 In manifesting its principles in a role of stewardship, the network contributes significantly to the well-being of society. (-13)

37.5 The character of the principles governing the network may be such that no disciplinary action is required to achieve the necessary effects. (-22)

37.6 The quality of the achievements engendered by the principles of the network is the fundamental force holding it together. (-63)

When the community context proves inadequate, misunderstandings and opposition arise

38.0 Condition : Opposition. The preservation of the individuality of a network of

through creative opposition to those of inferior values. It on this basis that order is engendered. Faced with opposition and misunderstandings a network should concentrate on minor initiatives.

38.1 The network should avoid the consequences of attempting to ensure unity through forceful action since the temporarily estranged will re-establish contact of their own accord and those who impose themselves will eventually drift away. (-64)

38.2 Informal contacts may suffice when misunderstandings prevent the network from establishing formal relationships with its natural partners. (-21)

38.3 Despite opposition and discouragement, the network will eventually succeed through maintaining contact with a natural partner. (-14)

38.4 Although isolated in opposition to others, the network can succeed if it discovers a trustworthy partner of complementary nature. (-41)

38.5 The opposition faced by the network may initially prevent recognition of a trustworthy partner with whom it is beneficial for it to work. (-26)

38.6 The isolation experienced by the network may be due to opposition based upon misunderstanding which once clarified permits fruitful collaboration. (-54)

Through misunderstandings and opposition, difficulties and obstructions are created

39.0 Condition : Obstruction. When faced with difficulties and obstacles to the achievement of its intentions, a network of superior values searches for errors in the assumptions underlying its initiative, thus creating the opportunity for its own further development.

39.1 The network, when faced with obstacles, should retreat temporarily in anticipation of a more appropriate occasion for action. (-63)

39.2 When its obligations so dictate, the network should attack the obstacle directly rather than seeking ways to circumvent it. (-48)

39.3 If the network has others dependent upon it, whose existence would be endangered by its failure, it is preferable for it to avoid tackling the obstacle. (-8)

39.4 It is preferable for the network to avoid hasty action against an obstacle in order to gather support and make adequate preparations. (-31)

39.5 Despite the importance of the obstruction, if the network is totally committed to the task it will attract collaborators with whom success may be achieved. (-15)

39.6 If a network no longer concerned with mundane affairs is faced with obstructions, it can through its experience and insight bring about a solution of special significance, rather than vainly attempting to avoid the issue. (- 53)

Obstructions cannot persist indefinitely thus eventually liberation is achieved

40.0 Condition : Liberation. When a network is liberated from the obstacles which have hindered its initiatives, any remaining problems should be cleared up rapidly without dwelling unduly on the misdeeds of those responsible for the obstacles.

40.1 After liberation has been achieved, the network should recuperate in peace and refrain from immediate action. (- 54)

40.2 Full commitment by the network to just action undermines the efforts of those who seek to prevent liberation by influencing those in power. (- 16)

40.3 After liberation, the network should take care not to flaunt its successes and thus attract those capable of appropriating them. (- 32)

40.4 In anticipation of liberation, the network should disassociate itself from casual collaborators who are liable to discourage offers of support from more deeply committed potential partners. (- 7)

40.5 To achieve liberation successfully, the network of superior values must avoid affirming any contribution from those of inferior values, thus encouraging them to withdraw. (- 47)

40.6 The network will achieve liberation successfully if it acts forcefully to remove those of inferior values who have reached key positions of power. (- 64)

The process of liberation necessarily results in some loss and deficiency

41.0 Condition: Deficiency. A network may experience a decrease in the external resources available. This situation may be used to clarify and strengthen the inner resources on which it can draw for future undertakings.

41.1 In accepting assistance, the network of superior values should take care not to overstrain the abilities of those offering it, nor should it exploit them. (- 4)

41.2 In order for the network to be able to provide assistance of enduring significance to others, it must take care not to overstrain its own resources. (- 27)

41.3 Collaborating with two partners in an undertaking leads to an unstable situation for the network resulting in the

alienation of one of them, whereas a partner will be found if the network undertakes an initiative alone. (- 26)

41.4 If the network is able to reduce its defects this encourages those who are well-disposed to collaborate. (- 38)

41.5 If those in power appoint the network to perform a key role there is nothing to prevent its success. (- 61)

41.6 Every increase in the power of the network may be such as to benefit others, rather than to deprive others of benefits. (- 19)

If deficiency persists it eventually evokes assistance

42.0 Condition : Assistance. By sacrificing its own interests in favour of the development of others, a network may temporarily create conditions in which great progress can be made. The development of the network itself may be brought about by adopting the positive attributes of others and eliminating its own defects.

42.1 The network should use any major assistance it receives from those in power for initiatives which it would not otherwise be able to undertake. (- 20)

42.2 The network brings about its own development by producing in itself the necessary conditions and identifying with the progressive spirit of the times. (- 61)

42.3 In times of great progress even unfortunate events may be advantageous, releasing the network from error and enabling it to act with authority according to the needs of the moment. (- 37)

42.4 The network may usefully function, especially with respect to major undertakings, as an intermediary between those in power and those who should benefit from such progress. (- 25)

42.5 The beneficial influence of the network's assistance results from its expression of an inner necessity for which recognition is sufficient reward. (- 27)

42.6 If the network fails to assist in the progress of others it isolates itself and exposes itself to attack. (- 3)

If assistance continues long enough a new resolution emerges

43.0 Condition : Resolution. As any struggle against opposing forces begins to bear fruit, a network should ensure that the resolution of the conflict is based on an amicable union from a position of strength, free from compromise or any concealment of the network's own defects. It should avoid the use of force and concentrate on the redistribution of the advantages it accumulates.

43.1 Whilst resistance is still strong, the network should avoid any hasty implementation of its resolution that could result in major setbacks. (- 28)

43.2 If the network is vigilant it engenders attitudes appropriate to cautious resolution of the conflict. (- 49)

43.3 If the network is obliged to maintain relationships with those of inferior values to avoid jeopardizing resolution of the conflict, it will have to endure a period of condemnation by those actively combatting such values. (- 58)

43.4 The network may identify so closely with action to resolve the conflict that its obstinacy raises obstacles and prevents it from benefiting from advice. (- 5)

43.5 The efforts of the network against those of inferior values in positions of power must constantly be renewed, especially because of the obligation to maintain a relationship with them. (- 34)

43.6 When the objective appears to have been achieved, the network should act resolutely to eliminate any remaining vestiges of the old order, especially those rooted in its own attitudes. (- 1)

Resolution and the associated action lead to new encounters

44.0 Condition : Encounter. A network may find itself attracted by initiatives made by those of inferior values. Although apparently harmless, according them recognition allows them to develop, possibly leading to a dangerous condition, unless they are free from ulterior motives.

44.1 If a measure of acceptance has been accorded to those of inferior values by the network, they must be constantly held in check to prevent undesirable developments. (- 1)

44.2 If those of inferior values have been successfully contained by the network, care must be taken not allow them to develop their influence through contact with others unable to maintain such control. (- 33)

44.3 If the network is tempted to collaborate with those of inferior values, but is prevented by circumstances from doing so, the errors that are liable to result from such indecision may be avoided by becoming aware of the dangers. (- 6)

44.4 If the network is unable to tolerate those of inferior values, they cannot be called upon for assistance in time of need. (- 57)

44.5 The network may tolerate and protect collaborators of inferior values, relying solely on the superior qualities of its influence as a means of successfully controlling them. (- 50)

44.6 A network no longer concerned with mundane affairs may be able to tolerate the reproaches of those of inferior values with whom it refuses to associate. (- 28)

A multiplicity of encounters leads to congregation

45.0 Condition : Congregation. When circumstances promote congregation in society, a network of superior values, to be capable of focussing this process, should ensure that it is itself well integrated. It should also be prepared to counteract uncontrolled consequences.

45.1 The network can facilitate formation of a group by encouraging individually those that have not yet committed themselves. (- 17)

45.2 The process of congregation is assisted by a recognition of mutual complementarity with which the network should work, rather than acting on the basis of arbitrary decisions. (- 47)

45.3 If a group has already formed from which the network is isolated, it can best succeed by allying itself with some of those at the centre, despite the initial humiliation. (- 31)

45.4 The network is successful when it acts as a focus for a group united for a higher cause. (- 8)

45.5 In acting as a focus for a group, the network attracts some only because of the influence it acquires in the process; this necessitates special efforts to gain their confidence. (- 16)

45.6 If the desire of some to group together is misunderstood, their expression of regret can usefully enable the network to revise its views and bring about the alliance. (- 12)

Congregation creates an environment permitting advancement

46.0 Condition : Advancement. A network may benefit from circumstances to rise to a position of influence through unrelenting effort in circumventing obstacles to its progress.

46.1 In a position of obscurity, the network can derive strength and encouragement for its progress from those in position of power, who also benefit thereby from such a link to their origins. (- 11)

46.2 Even though the network is subtle in its relationships with others, it may succeed in advancing because of recognition of the strength of its inherent qualities. (- 15)

46.3 In the absence of obstacles, the network should take advantage of the opportunity to advance, rather than being preoccupied prematurely with how long such advance will be possible. (- 7)

46.4 In attaining its goal, the network becomes accepted by those in positions of influence and thus achieves enduring significance. (- 32)

46.5 The network should progress steadily rather than becoming overconfident and impatient. (- 48)

46.6 The network should take care to avoid committing itself to advancement for its own sake, and thus become unable to retreat when necessary. (- 18)

Continual advancement eventually leads to adversity and exhaustion

47.0 Condition : Adversity. Under adverse circumstances a network should accept restraint, whilst remaining true to its principles in anticipation of future opportunities. Such restraint may be due to oppression or to the exhaustion of its own resources.

47.1 Faced with adversity, the network should overcome its own negative response to the situation which otherwise will undermine its ability to act. (- 58)

47.2 Even though external circumstances are satisfactory, the network must concentrate on overcoming inner restraints in order to be able to respond to opportunities offered by those in power. (- 45)

47.3 The network should avoid being oppressed by restraints which are engendered solely by its own indecisive mode of action. (- 28)

47.4 If endowed with resources it wishes to use for the benefit of others, the network may find itself temporarily impeded by its own uncertainty and the distractions of its peers. (- 29)

47.5 Although intent on initiatives for the general well-being, the network may find itself obstructed by those in power, in which case progress comes slowly provided it does not lose its equanimity. (- 40)

47.6 The network may be restrained principally by the assumption that any action is fruitless, in which case a change of attitude should enable it to break free. (- 6)

Extremes of adversity necessitate a concentration on basic needs

48.0 Condition : Basic need. In order to engender appropriate order in society, a network must ensure that this fulfils the basic needs of humanity, rather than those defined by convention. In doing so care is required and excesses should be avoided.

48.1 If the network dissipates its energies on trivia, it loses all significance for others and will be ignored. (- 5)

48.2 If the network neglects to make use of its positive qualities and associates with those of inferior values, it will deteriorate and be unable to accomplish anything of significance. (- 39)

48.3 Under unfortunate circumstances, the network of superior quality may not be known to those in power nor made use of by others. (- 29)

48.4 It may be of greater long-term benefit for the network to reorganize itself, even though it is temporarily unable to act. (- 28)

48.5 Despite the value of the network as a catalyst for social renewal, it is useless unless this potential is translated into practice. (- 46)

48.6 The network is of greatest value when as a result of the demands made upon it, it becomes a self-renewing source of inspiration and assistance to all in need. (- 57)

Persisting inequalities in access to basic needs eventually engender revolution

49.0 Condition : Revolution. A network having the confidence of others may be obliged to respond to emerging crisis conditions by promoting social transformation in order to meet the needs of the underprivileged.

49.1 The network should refrain from initiating radical change until it is absolutely necessary. (- 31)

49.2 When all other initiatives have failed, revolution may be initiated by the network after careful preparation and bearing in mind the condition to be brought about. (- 43)

49.3 After the need for social transformation has been repeatedly expressed, action may be undertaken by the network; this should avoid the errors of ruthless haste and hesitant conservatism. (- 17)

49.4 To be successful, the network should ensure that the radical change undertaken is based on the superior values it embodies which people will support as being instinctively just. (- 63)

49.5 The authority of the network of superior values will be acknowledged during social transformation if clear principles of organization are formulated in a manner all can understand. (- 55)

49.6 Once the social transformation is underway, those of inferior values will adapt in the light of their own interests and the network should not expect more of them than conditions permit. (- 13)

The most transformative revolution is that available through the cultural heritage

50.0 Condition : Cultural heritage. Society is nourished by its cultural heritage, a vehicle through which human values are consecrated. A network embodying this heritage can succeed by ensuring an appropriate relationship between its existence and its sense of destiny.

50.1 Irrespective of its humble origins, the network may succeed if it is prepared to refine and develop its mode of action. (- 14)

50.2 The network should undertake significant initiatives, for even though these may expose it to criticism, the latter will not prevent success. (- 56)
50.3 If its effectiveness is severely handicapped by lack of recognition, associating the network with superior values will ensure success when the opportunities emerge. (- 64)
50.4 If the network is inadequate to the challenge it faces, and associates with those of inferior values, its initiatives will probably fail. (- 18)
50.5 If the network is in a position of influence, and attracts able assistance through the quality of its action, it should then take care not to modify its style. (- 44)
50.6 The network is most successful if the power and severity of its counsel is expressed in a form which others find agreeable. (- 32)

The protection of the cultural heritage necessitates crisis preparedness

51.0 Condition: Crisis preparedness. In order to fulfil a leadership role, a network should be capable of accepting any external shock and recognizing the nature of the response required by it.

51.1 The relief experienced following a shock may place the network at an advantage compared to others who did not experience it. (- 16)

51.2 If the network is endangered as a result of severe shock, it should withdraw until the crisis is over rather than acting vainly to recover its losses before the appropriate opportunity. (- 54)

51.3 The network is liable to be overwhelmed by an external shock unless it can learn from it and respond to the opportunities it presents. (- 55)

51.4 The response of the network will be dangerously handicapped if the shock offers no opportunity for it to act. (- 24)

51.5 In the event of a multiplicity of shocks, the network can best survive by moving with the flow of events. (- 17)

51.6 If the shock is confusing others, so that they are unable to respond effectively, the network can best prepare to respond by withdrawing from the situation, even though this may invite disapproval. (- 21)

Crises cannot continue to emerge if inaction is cultivated

52.0 Condition: Inaction. The effectiveness of action initiated by a network is largely dependent on the equanimity with which it is able to assess what is required. A network should be able to pause before action is required.

52.1 By pausing before action has been initiated, the network avoids mistakes although it runs the risk of irresoluteness. (- 22)

52.2 By ceasing to act, the network may avoid a disaster into which those it supports are drawn, without however being able to assist them. (- 18)

52.3 Enforced inaction will not induce in the network the tranquility required to envisage appropriate initiatives. (- 23)

52.4 The ability of the network to restrain its impulsive responses is valuable, even though this does not prevent it from being perturbed by doubts and restlessness. (- 56)

52.5 In contrast to occasional well-formulated statements, injudicious pronouncements by the network can have regrettable consequences. (- 53)

52.6 The network may achieve a continuing quality of tranquility from which it can respond appropriately to all demands made upon it. (- 15)

Inaction cannot continue indefinitely, thus at some stage development commences

53.0 Condition : Development. In order to engender lasting development, a network should act slowly over an extended period of time, both to establish cooperative relationships and to increase its own influence so that its initiatives carry weight.

53.1 Difficulties and criticism experienced by the network in the early phases of its action may ensure successful development by preventing excessive haste. (- 37)

53.2 The initial success of the network provides it with a sense of security and encouragement as a basis for further action and collaboration. (- 57)

53.3 The network will succeed if it avoids provoking conflict and concentrates on developing and protecting its own position. (- 20)

53.4 If the process of development places the network in an awkward or dangerous position, it should be adaptable in order to locate a secure position from which to continue its action. (- 33)

53.5 Due to action by those of inferior values, once it is in a position of influence the network may become isolated and be temporarily misjudged by those on whom it is most dependent. (- 52)

53.6 Once the work of a network of superior values is completed it can become a striking example for those who may follow in its stead. (- 39)

Development permits the establishment of elective affinities

54.0 Condition : Elective affinity. As a complement to its formal relationships, a

network may beneficially engage in integrative initiatives, based on spontaneously emergent sympathetic relations with others, provided that these are conducted with reserve and mutual respect.

54.1 The network may successfully wield influence through informal relationship with those in power, even though this relationship cannot be formally recognized. (- 40)

54.2 The network can benefit by maintaining its loyalty to those in power, even though they no longer acknowledge some pre-existing informal relationships with them. (- 51)

54.3 Frustrated by the lack of success of its formal initiatives, the network may enter into a constraining informal relationship which is not compatible with its assessment of its own value. (- 34)

54.4 Out of respect for its principles, the network may beneficially delay establishing relationships until the appropriate opportunity occurs. (- 19)

54.5 If the network originated in an influential context, it may enter into a beneficial relationship with others of more humble origins, provided it places itself at their service and does not draw attention to any fortuitous differences. (- 8)

54.6 The network will not benefit from entering into a superficial relationship with others, especially if it is not based on shared respect for superior values. (- 38)

The establishment of elective affinities creates an environment favourable to general prosperity

55.0 Condition : Prosperity. Because of the probability of subsequent decline, only a network that acts optimistically without regret can effectively sustain a time of general prosperity. In so doing careful attention should be paid to the enforcement of agreed rules.

55.1 To engender prosperity through a relationship with those in power, the network needs to temper the qualities of wisdom with those of energetic action for an adequate period, in order to achieve an acknowledged influence. (- 62)

55.2 If the network undertakes initiatives, when its relationship with those in power has been distorted by mistrust due to usurpers, action becomes impossible; it is then preferable for it to uphold its principles as an indirect influence that can ultimately have the necessary effect. (- 34)

55.3 When in a role as immediate assistant to those in power, the network does not merit censure if usurpers prevent it from acting. (- 51)

55.4 The network can expect success when it is able to temper the qualities of energy with those of wisdom in a favou-

nable relationship with those in power.
(- 36)
55.5 If in a position of power the network is open to counsel from those of ability, it will accumulate useful proposals resulting in benefit to all. (- 49)
55.6 The network may achieve a position of power and affluence for itself, but only at the cost of alienating all those depending on it. (- 30)

When prosperity declines from its own excesses, estrangement and marginality result from the destruction of relationships

56.0 Condition : Marginality. When a network has no established position or relationships in society, it succeeds best by engaging in short-term activities with those of superior values such that it is not drawn into conflict situations.

56.1 It is counterproductive for the isolated network to undertake trivial initiatives in order to achieve favour in the eyes of others. (- 30)

56.2 The isolated network viewed favourably by others eventually finds a foothold in society and attracts permanent support. (- 50)

56.3 By acting discourteously and interfering in the affairs of others, the isolated network may well lose any foothold it has in society and alienate its support, thus placing it in a very vulnerable position. (- 35)

56.4 Disguising its aspirations, the isolated network may obtain a provisional position in society by limiting its publicly voiced requirements, but any resources it can then accumulate will have to be constantly protected, leaving it with a permanent sense of insecurity. (- 52)

56.5 In order to establish a relationship with those in power and develop contacts with others, the isolated network can best succeed through a demonstration of its qualities, on the basis of which it can then be recommended. (- 33)

56.6 If, having established a position in society, the network acts imprudently, forgetting its marginal status as a newcomer, it may be rejected, losing all it was in the process of building up.
(- 62)

Marginality cannot be absorbed or controlled by the environment and thus gives rise to penetrating clarity of perception

57.0 Condition : Penetrating clarity. A network of limited resources may best achieve lasting success by acting gradually and persistently towards a clearly defined goal in association with others in a position of power. Its influence results from penetrating clarity of judgement that disempowers those with ulterior motives.

57.1 The clarity of understanding of the network may promote indecision when resolute action is to be preferred.
(- 9)

57.2 Strenuous effort should be devoted by the network to tracing and eliminating any elusive negative influences by which initiatives are being distorted.
(- 3)

57.3 Excessive reflection by the network on a possible initiative undermines its credibility.
(- 59)

57.4 The network is assured of success if, in a position of responsibility, it combines the qualities of experience, unpretentiousness and energetic action.
(- 44)

57.5 When reforms can be gradually introduced by the network, this is best done on the basis of careful preliminary study, with corresponding follow-up evaluations of the appropriateness of the action.
(- 18)

57.6 If the network has the ability to trace negative influences to the instigating body, but no longer has the strength to combat it, then such action is best avoided.
(- 48)

Use of penetrating clarity leads to a sense of vitality

58.0 Condition : Vitality. A network can best ensure the injection of vitality into its undertakings by engaging in stimulating interaction with others so as to provide a multi-faceted optimistic basis for its initiatives.

58.1 The network may benefit from a self-sustaining sense of vitality and optimism which is not dependent upon reinforcement by others.
(- 47)

58.2 The network can avoid regrettable consequences by not indulging in the interaction proposed as stimulating by those of inferior values.
(- 17)

58.3 The vitality of the network should be engendered by it in the light of its own values rather than deriving from participation in external distractions in which it may become dangerously absorbed.
(- 43)

58.4 So long as the network has difficulty in choosing between the stimulation of dynamics based on superior and inferior values, it remains subject to inner conflicts.
(- 60)

58.5 The network should protect itself from association with disintegrate influences, however stimulating, because of the harmful effects they may gradually engender.
(- 54)

58.6 The network may become so involved in the stimulation of external distractions that it no longer retains any effective control over its own actions.
(- 10)

Vitality in action leads to the dissolution of barriers

59.0 Condition : Barrier dissolution. A network can best dissolve divisive barriers preventing collaboration by promoting awareness of underlying unity and solidarity in a manner which engages emotions engendered by superior values.

59.1 The network should act vigorously to counteract divisive misunderstanding before it has fully taken form.
(- 61)

59.2 When the network recognizes a tendency on its own part to establish barriers against others, it should make deliberate efforts to remedy the situation through its supporters. (- 20)

59.3 Circumstances may be such that the network can act best by dissolving all barriers distinguishing itself from others, in order to marshal resources for an initiative in the interests of all.
(- 57)

59.4 When acting in the general interest, the network can only have a lasting effect if it ceases attaching special importance to its immediate relationships and supporters.
(- 6)

59.5 When society is fragmented by many barriers, the network may provide a powerful idea to dispel misunderstandings, as a focus for the emergence of a new order.
(- 4)

59.6 Faced with extreme divisiveness, the network may usefully reduce the danger to itself and to its immediate contacts by dispersing in order to re-assemble on another occasion. (- 29)

The elimination of barriers cannot continue indefinitely, thus the need for limitation emerges

60.0 Condition : Limitation. In order that its freedom of action may acquire significance, a network should operate under constraints that distinguish its activities from those of others. Limits should however be set upon limitation of this kind to prevent such discrimination from becoming unbearable to the network itself or to others.

60.1 Faced with insurmountable limitations, the network should forego action until an appropriate opportunity arises for a forceful initiative.
(- 29)

60.2 When the moment for action arises, the network should not hesitate in seizing the opportunity.
(- 3)

60.3 If the network acts only in its self-interest, it may easily fail to recognize the need for the limits and restraints without which it will make regrettable mistakes.
(- 5)

60.4 The network avoids waste of its resources, and may achieve success, through working with limitations rather than against them. (- 58)

60.5 If a network in a position of influence first imposes limitations upon its own action, its achievements under these conditions constitute an example to others who will then accept similar restrictions more readily. (- 19)

60.6 Although imposition of excessive limitations may prove unbearable to the network and to others, such ruthlessness applied to itself may under certain circumstances be the only means for the network to uphold its principles. (- 61)

Through limitation, dependence on essential quality is assured

61.0 Condition : Essential quality. A network may succeed by influencing the most intractable, if it is able to identify with their condition, sincerely affirming the importance of essential qualities that it shares with them. These may take the form of fundamental principles.

61.1 The power of fundamental principles upheld by the network is progressively undermined to the extent that it loses its self-reliance through dependence on secret agreements with others. (- 59)

61.2 Through the fundamental principles which it upholds, the network of superior values may exert a far-reaching influence that attracts others without any intent to achieve this end. (- 42)

61.3 The vitality of the network may be dependent, for better or for worse, on the vagaries of the fundamental nature of its relationship with others. (- 9)

61.4 To increase the power of its fundamental principles, the network should concentrate on deepening its understanding of superior values governing action beyond the domain of factionalism. (- 10)

61.5 The network in a position of power may succeed in linking others together in a non-superficial manner through the fundamental quality of the multi-faceted influences engendered by its action. (- 41)

61.6 The network should beware of relying on accepted formulas to awaken a shared sense of fundamental solidarity, for such standard appeals may fail when they are most needed. (- 60)

limitation and dependence on essential quality enable actions to be undertaken conscientiously

62.0 Condition : Conscientiousness. Faced with a challenge for which it is not

fully competent, a network of superior values can best succeed by acting with extreme prudence and attention to detail, especially in support of those not in a position of influence.

62.1 The network should employ conventional measures whenever possible, avoiding the depletion of resources and the risk of failure associated with extraordinary measures. (- 55)

62.2 Under exceptional circumstances the network may best succeed through extreme restraint and conscientious fulfillment of its obligations. (- 32)

72.3 Exceptional circumstances require that the network pay attention to details through which it may learn of dangers that otherwise it would be unable to avoid. (- 16)

62.4 Under certain circumstances the network should refrain from action until a more opportune moment, rather than render itself vulnerable to dangers through persisting in its own initiatives. (- 15)

62.5 In exceptional circumstances the isolated network, able to bring about order in society, should seek assistance from others on the basis of their genuine achievements rather than their claims to fame. (- 31)

62.6 If the network fails to exercise self-discipline at a time when attention to detail is required, it is unlikely to be successful in its initiative. (- 56)

Conscientiousness ensures the accomplishment of initiatives

63.0 Condition : Accomplishment. Once the transition from the old to the new order has been accomplished with the exception of details, a network should take considerable care to ensure that the harmony with which events evolve during their final phases does not encourage negligence that enables the seeds of an inferior order to take root once again.

63.1 A successful transition immediately encourages widespread pressure for further development, which the network should resist in order to avoid the dangers of enthusiastically overshooting the goal and jeopardizing all that has been achieved. (- 39)

63.2 Following a successful transition, those acquiring power tend to become arrogant and neglect to offer roles to those wishing to participate, thus encouraging discreditable position-seeking manoeuvres; these the network should avoid in the expectation that appropriate opportunities will emerge in due time. (- 5)

63.3 Following successful transition, the network together with others will tend to struggle to expand the new order into neighbouring domains function-

ing under an old order; any success should not then be undermined by using those of inferior values to control such domains. (- 3)

63.4 Following successful transition, the scandals that may come to light, and which are readily forgotten by others, should be treated by the network as important indicators of possible future difficulties. (- 49)

63.5 Following successful transition the network should take care to continue the sincere affirmation of superior values, since this tends to evolve under the new order into an elaborate ritual from which significance easily disappears. (- 36)

63.6 Fascination for the old order, from which a successful transition has been made, may prevent the network from appropriately consolidating what has been achieved. (- 37)

Accomplishment cannot exhaust the potential for further transformation

64.0 Condition : Transformation threshold. When all has been prepared for transition to a new order that can transform a fragmented condition of society, a network should act with deliberation and caution to determine how the available resources can best be applied to achieve the desired effect.

64.1 As a response to the prevailing lack of order, the network may act prematurely in order to achieve something tangible, thus increasing the risk of failure. (- 38)

64.2 The network should develop its own resources so that they are adequate to the task, but should refrain from using them until the time is ripe. (- 35)

64.3 At the moment for transition, the network may lack the resources to complete the task as required, in which case qualified assistance should be obtained. (- 50)

64.4 During the struggle to bring about the transition and overthrow the old order, the network should avoid doubt and lay the foundation for the future. (- 4)

64.5 Justifying its efforts, the network may succeed in its struggle such that superior values become explicit in the envisaged order and the influence it has on society, especially in contrast to that which preceded it. (- 6)

64.6 On the threshold of the new era convivial celebration is appropriate, but the network should take care not to lose its self-control and thus jeopardize what could be achieved. (- 40)

Further transformation calls for creativity

LA THEORIE DU DEVELOPPEMENT ET LE TIERS MONDE

Sous ce titre, l'excellent bulletin *Idées et Action*, publié par la Campagne mondiale contre la faim/Action pour le développement FAO, donne le compte-rendu d'un ouvrage édité à Stockholm par l'Agence suédoise pour la recherche coopérative avec les pays en développement (SAREC) sous la signature de Björn Hettne.

L'auteur expose une théorie du développement dans ses rapports avec le Tiers Monde qui montre, au long des quelque trente dernières années, l'évolution obligée de ce qui fut à l'origine « une préoccupation de l'Occident » conforme à sa propre vision de la civilisation. Le sujet importe tellement à notre Colloque sur « l'identité associative et la participation des ONG en Afrique » conçu dans la perspective du développement, que nous n'hésitons pas à reproduire ici le compte-rendu de l'ouvrage brillamment rédigé par Charles Foubert, en y voyant comme une toile de fond à nos dossiers.

LE COMPTE-RENDU DE CHARLES FOUBERT

Est-il possible de mettre un peu d'ordre dans l'abondante littérature traitant du développement et d'évaluer l'importance de ces multiples études publiées dans ce domaine? Le rapport du Sarec⁽¹⁾ de 1982 intitulé « La théorie du développement et le Tiers monde » tente de la faire et son auteur, Björn Hettne, nous retrace, suivant un itinéraire captivant, les diverses théories du développement et les réactions du Tiers monde devant ce qui fut, à l'origine, une préoccupation de l'Occident.

L'étude du développement ne s'est pas spontanément greffée sur la sociologie mais est la conséquence de l'intérêt porté aux nouvelles nations par le monde occidental dans le contexte d'une guerre froide naissante. Dans cette perspective, ces nations ont été considérées comme des alliés potentiels par les deux super-puissances, soucieuses de leur faire adopter leur propre modèle de développement » (p. 18).

Pour que cette réflexion débouche sur une théorie, il a fallu préalablement « découvrir que les problèmes de développement du Tiers monde lui sont spécifiques (même s'ils varient selon les pays) et qu'ils sont qualitativement différents (p. 10) de ceux de nations industrialisées». A maintes reprises, le rapport revient sur ce thème :

« La théorie du développement est issue du contraste existant entre les théories de croissance progressive et de modernisation, fondé sur la réalité occidentale d'une part, et le sous-développement criant du Tiers monde, d'autre part » (p. 131).

Aujourd'hui, sous l'effet des critiques auxquelles ces théories ont été soumises dans le Tiers monde, l'étude du dévelop-

pement est devenue une nouvelle branche de la sociologie et l'on a entrepris d'édifier une doctrine globale, en communication avec son contexte, cet effort sera poursuivi « aussi longtemps du moins que la structure de communication globale ne sera pas perturbée par la guerre » (p. 143).

L'impact de la recherche tiersmondiste

L'axe sur lequel s'articule l'étude de Hettne est le rôle joué par le Tiers monde dans l'élaboration d'une théorie du développement. Dans un des chapitres les plus intéressants, intitulé « Transcender l'eurocentrisme et naturaliser la réflexion sur le développement », l'auteur examine les conditions dans lesquelles travaillent les chercheurs du Tiers monde et il énumère les obstacles qu'ils ont à surmonter pour se livrer à une recherche qui soit vraiment en prise directe sur les réalités de leur pays :

- moyens d'enseignement importés et aliénants, adoptés par de nombreuses universités dans le Tiers monde;
- coloration colonialiste de la sociologie : les schémas conceptuels et les modèles proposés comme cadre sont eurocentriques et ont par conséquent des effets pervers sur l'étude des pays en développement;
- manque de données disponibles : « les théories et les données concernant le pays - disons le Kenya ou l'Indochine — sont très souvent élaborées par des étrangers et transmises par le véhicule d'une langue étrangère » (p. 111), quand elles ne sont pas centralisées dans une capitale éloignée;
- « satellisation » des esprits, formés par des institutions de l'enseignement supérieur dont les modes de penser sont dominés par les philosophies occi-

dentales, adoptées sans discussion. Un esprit « satellisé » devient en outre impénétrable aux grands problèmes sociaux et est coupé de sa tradition nationale. Dans la mesure où cette situation prédomine, la recherche sociologique tend à « imiter » les valeurs occidentales et par voie de conséquence le modèle occidental de développement » (p. 114);

- « impérialisme universitaire », enfin tel que l'a défini P. Streeven : « les équipes de chercheurs... arrivent dans le pays avec des projets de recherche tout prêts et s'efforcent de « soutirer » données et statistiques en faisant appel au personnel local pour les besoins courants, notamment pour procéder aux interviews, remplir les formulaires et les interpréter par contre elles se réservent l'élaboration des plans de recherche, le traitement et la publication des données. Le pays « étudié », auquel on a extorqué ses données, voit les résultats des enquêtes publiés dans des revues ou dans des ouvrages des pays industriels, sous le nom de professeurs étrangers et de leurs institutions dont le prestige est ainsi rehaussé » (p. 112). Libérer l'esprit de ces contraintes constitue la composante intellectuelle de l'effort général d'auto-développement. Beaucoup de chercheurs du Tiers monde ont réussi à édifier des approches originales, fondées sur les réalités nationales. En Amérique latine, par exemple, « la notion de dépendance a dans une certaine mesure inspiré une idéologie nationaliste » (p. 115). Elle a également influencé les courants de pensée au Caraïbes ainsi que l'école de Samir Amin en Afrique, encore que dans ces deux cas, « les éléments culturels non-européens semblent plus actifs et l'accent est mis davantage sur les formes autochtones de développement. » (p. 119).

(1) Agence suédoise pour la recherche coopérative avec les pays en développement.

Les chercheurs du Tiers monde ont ainsi enrichi d'utiles innovations le patrimoine universel de la sociologie et ont contribué de façon originale à l'essor des études du développement. Björn Hettne cite les exemples suivants :

- introduction de la notion de marginalité (*marginalidad*) par Pablo Gonzáles Casanova au Mexique;
- méthode fondée sur le couple *action-recherche* d'Orlando Fals Borda

(Colombie) dont le but est de jeter un pont entre les chercheurs et la masse;

- travaux des économistes du *Groupe du nouveau monde* aux Caraïbes;
- « théorie de la ponction » élaborée en Inde dès la fin du 19^e siècle par Dadabhai Naoroji;
- doctrine de Gandhi que Hettne décrit comme « une action orientée (le milieu oppressif est son laboratoire), normative (son point de vue est celui du plus

pauvre des pauvres) et globale (le but ultime est un ordre mondial non violent) » (P. 122);

- méthode de l'enquête *sociale* mise au point en Chine;
- idées socio-politiques originales qui se sont dégagées en Afrique durant les luttes pour l'indépendance et au lendemain de l'époque coloniale;
- contribution d'économistes comme le Sénégalais Mamadou Dia et le Ghanaïen Tetteh A. Kofi.

THEORIES ET MODELES DE DEVELOPPEMENT

Dans la plus grande partie de son ouvrage, Björn Hettne fait faire à ses lecteurs un tour d'horizon des diverses théories du développement qui se sont succédé en chaîne et qui sont apparues sous l'impact des réalités et des courants de pensée du Tiers monde. Il nous avertit toutefois qu'en sociologie, les théories ne se substituent pas les unes aux autres, mais s'accumulent. S'il est vrai que certaines d'entre elles sont les antithèses de celles qui les ont précédées, leurs éléments ne cessent de s'ajouter pour former la base du débat sur le développement, qui fait désormais partie intégrante de la culture humaniste et de la structure mentale de chacun d'entre nous. Le rapport du Sarec est un excellent instrument qui donne à tous ceux qui s'intéressent à ce sujet l'occasion de prendre connaissance de ses multiples composantes. Au cours de l'examen systématique des diverses doctrines, Hettne ne perd jamais de vue leurs relations étroites avec les stratégies du développement, ces « réformes des structures économiques et des institutions sociales, entreprises auxquels ont à faire face ceux qui ont à prendre des décisions dans une société » (p. 7).

1. La modernisation

- Les études sur le développement » déclare Goonatilake (Sri Lanka) « sont pour une large part inspirées par l'Occident ». Les premières théories, fondées sur la modernisation, suivent de près « le paradigme occidental » :

« Le développement est l'une des idées les plus anciennes et les plus dynamiques de l'Occident. Dans cette perspective, développement est synonyme de croissance, par référence à la croissance d'un organisme vivant. Il est en conséquence conçu comme organique, immanent, orienté, cumulatif, irréversible et lié à une finalité déterminée... Le glissement le plus significatif a été l'identification de la croissance avec l'idée de progrès... impliquant qu'une civilisation a évolué, évoluée et évoluera dans la direction souhaitable » (p. 12).

Pour un Occidental, la direction universellement - souhaitable » ne peut être que celle qui a fait passer son pays d'une civilisation agricole à une civilisation industrielle, grâce aux progrès de la science et

de la technologie, et a permis un relèvement des niveaux de vie. Hettne qualifie ce postulat de « paradigme de la modernisation » :

« Le développement est considéré dans une perspective évolutionniste et l'état de sous-développement défini en fonction des inégalités observables entre nations riches et nations pauvres. Le développement implique que l'on corrige ces inégalités par un processus d'imitation, au cours duquel les pays moins avancés acquièrent progressivement les qualités des nations industrialisées » (p. 29). En pratique, « modernisation et occidentalisation se ressemblent comme deux gouttes d'eau » (p. 30). Les théories de la modernisation, notamment celles proposées par Walt Rostow et son école, envisagent un passage progressif d'un environnement traditionnel à un environnement moderne et considèrent que le stade idéal est celui qui est atteint dans les pays industrialisés. « Sous sa forme la plus simpliste, le paradigme de la modernisation a servi d'idéologie du développement, rationalisant tout bonnement le colonialisme culturel » (p. 32). Son succès auprès du grand public est dû surtout, selon Björn Hettne, « à l'attitude paternaliste adoptée à l'égard des cultures non européennes. Cette attitude inspire à son tour tant la logique de l'aide au développement que la forme revêtue par cette aide » (p. 37).

Encore que les opinions divergent quant à la façon dont il convient de les concrétiser, la plupart des théories du développement proposées dans les années 50 et 60 appartiennent à la même famille, couramment appelée le « modèle de croissance ».

Selon ce modèle, le développement dérive quasi-automatiquement d'une accumulation du capital - épargne et investissements - d'où l'accent mis sur l'aide étrangère et sur les échanges. La croissance démographique est considérée comme un problème en raison des restrictions qu'elle impose à l'épargne. « Il est difficile de s'expliquer aujourd'hui... l'optimisme dont étaient imprégnés, à l'origine, les débats sur le développement. La formule était simple : il suffirait de calculer le coefficient marginal de capital et le taux de croissance souhaitable. On pouvait alors (compte dûment tenu du taux d'expansion démographique) déter-

miner le niveau approprié d'investissement. Ainsi, la croissance était regardée essentiellement comme une fonction de l'investissement et en général, on ne doutait guère qu'un processus de croissance économique, se poursuivant à travers une série de « stades », ne bénéficie en dernière analyse à l'ensemble de la nation... C'était l'époque de l'état de grâce » (P. 27).

La Première Décennie du Développement a clairement fait ressortir les limites de cette stratégie et une variante de la position classique est apparue : la notion d'une croissance accompagnée d'une redistribution a introduit des objectifs sociaux dans le modèle. La question de la volonté politique - et par conséquent, celle de la puissance politique - nécessaires pour assurer un transfert des nations et des classes riches aux nations et aux classes pauvres, étaient ainsi soulevées.

2. La dépendance

La théorie de la dépendance est née d'une réaction de l'Amérique latine contre les théories de la modernisation et l'optimisme manifesté au cours de ces années en matière de développement (« desarrollo »). Elle puise son origine dans la doctrine de la CEPAL (Commission Economica para America Latina) mise au point par un groupe d'économistes latino-américains réunis autour de Raoul Prebisch, au sein de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine. « Qu'est-ce au juste que cette doctrine ? Théoriquement, c'est une offensive menée contre l'image classique des relations existant entre commerce international et développement, qui aboutit à la construction d'un autre cadre d'analyse ; le système centre-périphérie, selon lequel les nations du centre bénéficient des échanges qui, par contre, défavorisent les nations périphériques... Dans la stratégie du développement, la doctrine de la CEPAL accorde une importance primordiale à l'industrialisation destinée à faciliter une substitution des importations, à la planification et à l'intervention de l'Etat en général ainsi qu'à l'intégration régionale. Au plan idéologique, elle constitue l'un des exemples d'une longue tradition de nationalisme économique » (p. 41). La stratégie du développement proposée par la CEPAL a échoué en raison de la dépendance technologique et du manque

de débouchés sur les marchés intérieurs. En revanche, la théorie de la dépendance s'est élaborée, grâce aux travaux d'économistes et de sociologues latino-américains, notamment Celso Furtado, André Gunther Frank, Ruy Mauro Marini, Teotônio Dos Santos, Fernando Henrique Cardoso, etc. Le centre des recherches a été transféré du Brésil à Santiago et depuis 1973, à Mexico.

Ce ne serait pas rendre justice à ces chercheurs que de présenter le résultat de leur réflexion sous la forme d'une théorie monolithique de la dépendance. Cette théorie comporte de multiples variantes. Néanmoins Hettne énumère certaines des principales thèses de cette école :

- les obstacles les plus importants au développement ne sont pas d'ordre interne mais extérieurs à l'économie sous-développée : ils découlent de la division internationale du travail;
- cette dernière peut être décrite en termes de relations interrégionales; deux catégories de régions - le centre et la périphérie - revêtent une importance particulière en raison du transfert continu de l'excédent de main-d'œuvre de la périphérie vers le centre;
- le développement du centre implique en conséquence un sous-développement de la périphérie. Développement et sous-développement sont deux aspects d'un même processus global;
- étant donné que la périphérie est fatalement vouée au sous-développement en raison de ses liens avec le centre, il est indispensable pour un pays de se dissocier du marché mondial et de lutter pour conquérir son autonomie » (p. 46).

La théorie de la dépendance a eu un grand retentissement: elle a sapé l'idée d'un progrès plus ou moins automatique et d'un processus linéaire, substitué une méthode historique à la vision idéalisée et mécanique du développement et mis l'éclairage sur les conditions spécifiques du développement dans le Tiers monde ainsi que sur ses contradictions. Elle a aussi « stimulé le débat sur le Nouvel ordre économique international » et fourni aux critiques de l'ancien ordre international maints arguments judicieux et un vocabulaire approprié (p. 52). Des Gouvernements, profondément influencés par la théorie de la dépendance, ont vu le jour : Allende au Chili, Manley à la Jamaïque, Nyerere en Tanzanie. Un seul a survécu et il a été obligé de modifier notablement sa politique. Peut-être ces tentatives avortées sont-elles l'indice de certaines faiblesses fondamentales de la théorie de la dépendance. On peut lui reprocher entre autres « une optique essentiellement négative » et l'absence de toute proposition positive : « les obstacles extérieurs qui s'opposent au développement ont été si énergiquement dénoncés que l'on a plus au moins négligé le problème de savoir comment il convient d'opérer le démarrage, une fois ces obstacles éliminés » (p. 50). L'autre reproche est la tendance exagérément centripète de la voie nationale vers l'autodéveloppement : les pays précités ont appris à leurs

dépens qu'ils font - qu'ils le veulent ou non - partie du « système » et « que les possibilités de transformation sont limitées au sein d'une économie mondiale capitaliste ».

3. L'interdépendance

Le déclin de la théorie de la dépendance n'a pas entraîné un retour à la théorie classique de la modernisation mais l'apparition de théories annexes, mettant l'accent sur l'interdépendance à l'échelle planétaire. Alors que pour certains, ce terme n'est qu'une réaffirmation des structures de domination, il exprime pour d'autres, la prise de conscience de la complexité croissante des relations internationales, au-delà du paradigme centre/périphérie. Cette prise de conscience globale a eu lieu pendant la deuxième moitié de la décennie précédente, à l'occasion des débats sur le Nouvel ordre économique international (NOEI) et des réunions de la Commission Brandt. Alors que les documents relatifs au Nouvel ordre économique international mettent en avant les exigences des pays en développement, le rapport de la Commission Brandt propose une stratégie keynésienne fondée sur la survivance du capitalisme. Dans ces deux cas, le postulat est que l'ancien dispositif des relations internationales est désormais branlant et inadapte; aussi est-il indispensable de formuler de nouvelles règles et normes qui régiront la coopération économique internationale.

Dans ce contexte, de nouvelles théories et de nouveaux scénarios du développement ont vu le jour; leur dessein est d'opérer une synthèse entre la théorie de la dépendance et l'interdépendance de l'économie mondiale, en tenant compte de la complexité des relations internationales. Le « système mondialiste » identifie, entre les États du centre et la périphérie, un espace « semi-périphérique » et il s'attache à définir les relations fonctionnelles complexes qui relient ces zones entre elles. L'école néo-structuraliste distingue trois catégories de pays : « les moins dépendants », les « semi-dépendants » et « les dépendants ». Les marxistes ont élaboré la théorie de l'internationalisation du capital et la théorie de l'articulation des modes de production capitaliste et pré-capitaliste. Osvaldo Sunkel et Edmondo Fuenzalida parlent du modèle de transnationalisation, caractérisé par un double courant : celui d'une transnationalisation et celui d'une désintégration nationales:

« Une nouvelle communauté transnationale, composée d'hommes de nationalité différente mais ayant des ordres de valeur et de modes de comportements identiques, est en train de naître... (simultanément) les sociétés nationales... subissent un processus de désintégration, qui se traduit par une désorganisation de la société économique indigène, et une concentration des biens et des revenus. Cette marginalisation explique à son tour la montée de la répression et des dictatures dans les pays tant sous-développés

que développés. Toutefois, les sociétés nationales secrètent en même temps toute une série de contre-processus qui font prévaloir des valeurs nationales et/ou régionales, parfois réactionnaires, parfois progressistes ». Cette importance accordée à la culture que l'analyse structuraliste laisse relativement dans l'ombre - nous conduit à nous poser la question du contenu et de la qualité du développement. » Manifestement » affirme Hettne « le développement ne consiste pas seulement à modifier les conditions de la division internationale du travail et de la production, ainsi que de la distribution des biens matériels. Il intéresse tout l'homme, affecte son mode de vie et est influencé par sa conception du bien-être, déterminée par sa culture ».

Un développement autre

Les principaux promoteurs d'un « développement autre » se recrutent dans les pays industrialisés. Il s'agit d'un fait significatif qui dénote l'insatisfaction croissante, éprouvée dans la société de consommation, à l'égard de ce que l'on a parfois appelé le « surdéveloppement » ou voire le « maldéveloppement »; en outre, cette notion se fonde sur l'autocritique du paradigme de modernisation auquel s'est livré l'Occident sous le choc des réactions du Tiers monde. Ce dernier, dans son analyse des théories de la modernisation, met radicalement en question le modèle de développement qu'elles proposent, notamment le type de développement poursuivi en Occident. Des institutions telles que la Fondation Dag Hammarskjöld et la Fondation internationale pour un autre développement (FIAD) ont relevé le défi et s'efforcent de trouver des réponses à ces questions fondamentales. Le « développement autre », tel que l'envisage ces recherches, aurait pour caractéristique d'être :

- axé sur les besoins c'est-à-dire qu'il devrait tendre à satisfaire les besoins de l'homme;
 - endogène, c'est-à-dire qu'il devrait plonger ses racines au cœur de chaque société;
 - autonome, c'est-à-dire que chaque société devrait essentiellement compter sur ses propres forces et ses propres ressources;
 - écologiquement sain;
 - fondé sur une restructuration « qui crée les conditions voulues pour permettre l'autogestion et la participation aux décisions de tous les intéressés, à tous les niveaux, depuis celui de la communauté rurale ou urbaine jusqu'au niveau planétaire; sans cette restructuration, les objectifs précités resteraient irréalisables ».
- Trois points ont fait l'objet d'une étude plus approfondie :
- a) l'autodéveloppement adopte comme stratégie avant Couverture du débat sur le Nouvel ordre économique international. Les tentatives faites précédemment pour s'engager dans cette voie se sont heurtées à de grandes difficultés et ont posé une série de questions. Aujourd'hui, le

débat porte sur l'autodéveloppement non seulement national mais aussi régional et même collectif dans le cadre d'une coopération sud-sud;

b) la notion de besoins essentiels, officiellement entérinée par les participants de la Conférence de l'OIT sur l'emploi mondial en 1976. Par la suite, diverses tentatives ont été faites en vue de classer ces besoins. Un clivage est apparu entre ceux qui, mettant l'accent sur « les besoins matériels », sont revenus au modèle classique de croissance et ceux qui, privilégiant les « besoins humains », se rangent parmi les tenants de la théorie d'un « développement autre »;

c) l'*écodéveloppement*, école représentée par Ignacy Sachs à Paris et qui s'inspire des conclusions du rapport du Club de Rome sur les limites de la croissance ainsi que de la Conférence sur l'environnement, organisée par les Nations Unies en 1972.

A ces trois tendances parallèles entre lesquelles se partagent les promoteurs d'un « développement autre », vient s'ajouter l'école de Schumacher, partisan d'une technologie à petite échelle... Björn Hettne fait observer que les théoriciens d'un « développement autre » appartiennent à une tradition romantico-utopique et sont séduits par « les avantages inhé-

rents aux modèles de développement social à petite échelle, décentralisés, écologiquement sains, visant à l'épanouissement de l'homme et stables ».

Conclusions

« Comment développer le Tiers monde ? » lorsque nous nous posons cette question, nous sommes amenés à revenir en arrière et à nous demander: « le monde industrialisé est-il lui, réellement développé ? » et finalement « qu'entendons-nous, au fait, par développement? ». Alors qu'au début, elles se cantonnaient dans la description des « stades », des obstacles, des mécanismes et des processus, les études sur le développement érigent maintenant une théorie normative ont la dimension éthique est fortement marquée. Au lieu de « chercher une conformité cachée à une loi », les théoriciens s'emploient à « déterminer quelles devraient être les composantes du développement en fonction de certaines valeurs » (p. 134). Il se peut que cette démarche soit un moyen de résoudre le grand dilemme développement/libération mis en relief par les « dépendentistes ». Le développement peut être porteur de libération, à condition, comme le souligne

Saul H. Mendlovitz, d'épouser le point de vue « des hommes éclairés et altruistes qui cherchent à réformer et à améliorer l'état de choses existant ». Cet état de choses se caractérise par une transnationalisation croissante des économies et par l'application d'un modèle plus proche du schéma de modernisation que des idéaux d'un « développement autre ». Les ONG engagées avec la base dans des opérations ponctuelles connaissent les coûts sociaux de ce modèle prédominant de développement, coûts qui pèsent sur la masse. Björn Hettne note : « même la Chine, patrie du 'grand bond en avant', a inscrit la modernisation (et qui plus est 'quatre modernisations') à son programme: peut-on dès lors s'étonner si ce concept (quelque peu modifié par rapport aux années 50) devient l'un des pivots de la théorie du développement durant les années 80 ? ». Cependant, les faits vont plus vite que les doctrines. Reste à savoir comment la théorie du développement assimilera le phénomène de restructuration mondiale qui s'accomplit sous nos yeux, dans le sillage de l'introduction de nouvelles technologies, du transfert des centres financiers vers les pays arabes pétroliers et de la crise d'une industrialisation du Tiers monde axée sur les exportations.

VIDEOTRANSMISSION

International

La vidéotransmission, nouveau moyen de **communication de groupe**, consiste à transmettre à distance et à projeter sur grand écran, des images filmées en direct par des caméras situées au point d'émission.

Elle allie de puissants moyens de transmission (faisceaux hertziens ou satellites) à des vidéoprojecteurs performants et permet ainsi de démultiplier, en France et dans le monde entier, les réunions ou manifestations organisées pour distraire, former ou informer des publics particuliers. De plus, des liaisons téléphoniques (ou même audiovisuelles) rendent possible un dialogue direct du public avec les acteurs, animateurs et conférenciers.

Vécu collectivement avec la même intensité qu'au lieu d'émission, un même événement peut ainsi être reproduit en plusieurs points de réception, avec une qualité indépendante de la distance.

Ses usages

La vidéotransmission évite des déplacements et permet ainsi un gain de temps appréciable.

Elle est utilisée par des entreprises, des organismes nationaux, régionaux, administrations, associations... pour l'information ou la formation d'un certain public.

Elle permet aussi de présenter des programmes culturels, artistiques, sportifs.

Son organisation

Vidéotransmission International (1), groupement d'intérêt économique constitué par la Direction générale des télécommunications, TDF et SFP, est chargé de **réaliser, promouvoir, commercialiser** les opérations de vidéotransmission.

Son équipe est à la disposition des utilisateurs intéressés pour étudier tout problème de vidéotransmission en France et dans le monde.

(2) VIDEOTRANSMISSION International
30, rue du Commandant René Mouchotte
75675 Paris Cedex 14 - Tél. : (1) 327.47.05



nice, ville de congrès

Le Palais des Congrès, qui sera inauguré en 1984, enrichira notre Ville à la fois d'une œuvre architecturale qui témoignera de l'esthétique moderne, et d'un instrument de travail et d'accueil dont la nécessité se faisait sentir plus vivement de jour en jour.

NICE est probablement, en France, la cité la plus authentiquement internationale, d'abord par la composition de sa population, mais aussi, et surtout, par les nombreux visiteurs qu'elle accueille tout au long de l'année. Sa réputation, certes, n'est plus à faire, mais il lui manquait cette nouvelle structure d'accueil qui était attendue depuis longtemps.

On le sait : la société moderne a multiplié les rencontres internationales d'ordre scientifique, économique, social ou culturel. Ces diverses manifestations - congrès, colloques, symposiums, tables-rondes, commissions, etc... - sont devenues une nécessité évidente, NICE semble être une ville de choix pour ces échanges.

Qu'est-ce qu'un congrès ? C'est une occasion de rencontre entre diverses personnalités qui choisissent un site prédestiné. Or, de ces divers points de vue, NICE part gagnante. En effet, elle est à l'évidence une ville de culture, de contacts et de tourisme :

- de culture : faut-il rappeler son université, forte de plus de 17000 étudiants, ses nombreux musées et ses divers organismes, comme le Centre Universitaire Méditerranéen, fondé par Paul Valéry et Jean Médecin, qui réunit un public fidèle autour de ses conférenciers ?

- de contacts: les nationalités les plus diverses se rencontrent à

NICE; après la saison d'hiver qui a vu l'implantation de colonies de Russes, d'Anglais et d'Américains, la saison d'été a fait converger sur la Baie des Anges de très nombreux étrangers et, désormais, c'est pratiquement toute l'année que sont accueillis nos amis visiteurs et vacanciers;

- de tourisme : quel lieu pourrait rivaliser avec NICE, centre idéal de la Côte d'Azur, lieu de convergence de la mer et de la montagne, avec toutes les possibilités qu'offre son arrière-pays ?

Le Palais des Congrès, installé au cœur de la Cité, donnera à NICE, en confirmant sa situation de capitale de la Côte d'Azur, les moyens de réaliser sa mission : entre « Nord » et « Sud », entre Europe et Afrique, entre Occident et Islam, NICE a un rôle évident de liaison et de contacts. Sa véritable vocation économique est celle du tourisme d'affaires et de rencontres culturelles de prestige. Plus de 50 % de sa population vit directement ou indirectement du tourisme. C'est dire les services que rendra ce nouveau « Carrefour des Hommes et des Idées ».

NICE, ville de culture, et ville d'art, se veut en prise directe avec le monde de demain : il n'est pas excessif d'espérer qu'elle sera l'un des creusets où s'élaborera la civilisation du XXIème siècle. Pour mener à bien cette tâche, le Palais des Congrès sera un outil essentiel, un lieu d'échanges, une maison de prestige et un nouvel espace de convivialité.

Jacques MEDECIN
Maire de NICE

Fiche technique

<ul style="list-style-type: none"> * Superficie du terrain : 27.620 m². * Surface totale du Palais des Congrès : 54.000 m². 	<ul style="list-style-type: none"> * Dimensions du Palais des Congrès : * longueur : 338 mètres * largeur : 65 mètres * hauteur: 31 mètres.
	Hall d'Accueil c
<ul style="list-style-type: none"> * Niveau 0 : * Niveau 1 : * Niveaux 2 et 3 : 	et d'Information (Partie Centrale) Vestiaire Poste de Secours Salon VIP Banques d'Accueil et d'Information Tabac - Journaux Bureau de Poste Billetterie Banque Bars - Salons.
Grand Auditorium * 2.500 places. Fosse d'orchestre pour 150 musiciens. Scène surmontée d'un cintre (1.200 m ²). L'Auditorium permet de donner des concerts, des opéras, des ballets, des spectacles de variétés... Pour les Congrès, il est équipé en traduction simultanée (6 langues avec possibilité d'extension à 12). Micros; tablettes intégrées aux fauteuils; eidophore. Projections 35 mm / 16 mm /	
<ul style="list-style-type: none"> * Niveau 1 : * Niveau 2 : » Niveaux 3 et 4 : 	<ul style="list-style-type: none"> * Entrée des artistes * Locaux techniques * Zone de déchargement des décors avec monte-décors. * Accès à la scène * Loges * Salles de répétition pour les chœurs * Salle de répétition pour l'orchestre * Vestiaires et loges.
Congrès - Expositions	
<ul style="list-style-type: none"> * Niveau 1 : * Niveau 2 : * Niveau 3 : * Niveau 4 : 	<ul style="list-style-type: none"> * Espace polyvalent de 1.800 m² pour des Expositions ou des Congrès : murs mobiles permettant le cloisonnement en salles de capacités variables. Stands équipés à la demande: électricité, téléphone, eau, télévision. * Salle de conférences de 250 places. Traduction simultanée. Projection. Vidéo. * Brasserie * Bowling 24 pistes * Vitrines * Zone de déchargement et stockage pour les exposants * Locaux techniques. * Auditorium de 750 places (*) * Salle de conférences de 300 places (*) * Salles de réunions : 2 salles de 35 places, 2 salles de 87 places, 1 salle de 105 places, 3 salles de 125 places (dans chaque salle : traduction simultanée, projection, vidéo). * Salle de presse : studios TV et radio; télex; télécopieur; téléphone; prises béliographes; labo photos. Bar et foyer de presse. * Espace de 2.500 m² pour les Expositions ou les Congrès : murs mobiles permettant le cloisonnement en salles de capacités variables. * Bureaux pour les congressistes. * Bars et Salons. * Vestiaires - Sanitaires. * Salle des Fêtes de 2.600 m² (divisib en petites salles) et terrasse de 1.500 m². - Diners de galas de 1.800 personnes - Repas de 2.000 couverts - Cocktails de 4.000 personnes - Cuisine ou 1.000 m². * Bureaux administratifs. * Enregistrement - * Air conditionné.
Stationnement * Automobiles: Parc autos Jean Bouin à proximité immédiate du Palais des Congrès, 2000 places. * Cars de Tourisme : 8.000 m ² (70 emplacements environ).	

• nice

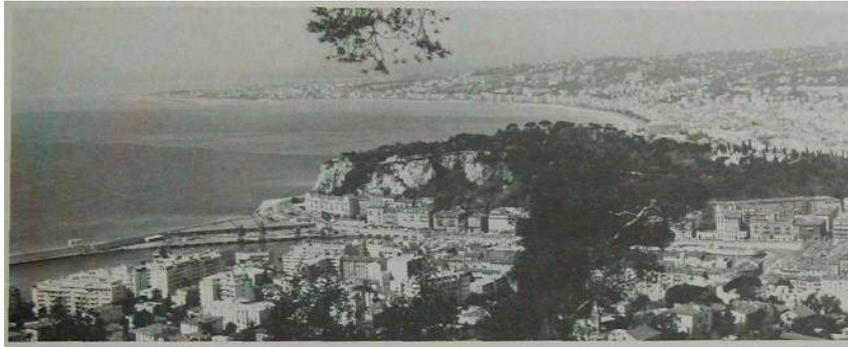
nice, ville de congrès

NICE, la victorieuse, la romanesque, la musicale, NICE, l'instant de Paradis de Marie Baskirscheff, des diableries de Paganini, des fêtes carnavalesques, NICE, les palmiers qui s'inclinent vers une

mer toujours bleue, c'est la splendide carte postale, le passé prestigieux, c'est encore le présent.

Et pourtant, NICE aborde un autre destin, riche d'un futur actif et

bénéfique. Elle se tourne résolument vers l'Avenir. Et ce grâce à sa véritable vocation ; le Tourisme d'Affaires.



nice,
ville de congrès/
une idée force,
une réalité

- NICE, capitale de la Côte d'Azur, est la cinquième ville de France, avec 450 000 habitants. La Méditerranée, berceau de culture, la baigne. Son climat, tempéré en hiver, agréablement chaud en été, offre moins de 75 jours de pluie par an, avec 2500 heures d'ensoleillement.

- Son aéroport international est le second de France. Il est d'accès facile, puisque situé aux portes de la Ville. Il assure plus de 80 liaisons quotidiennes avec 45 pays.

- C'est aussi un important réseau autoroutier et ferroviaire. En somme, un véritable carrefour, mais un carrefour ensoleillé et agréable à vivre.

aspect technique
du palais des congrès

- Au cœur de NICE, à quelques mètres du Palais des Expositions

de 17000 m² de superficie où se réunissent déjà des conventions internationales, s'édifie le Palais des Congrès : « ACROPOLIS ». Il sera l'un des premiers d'Europe



M^{me} Piétri et M. D'Heilly, respectivement Directeur-Général et Directeur Commercial.

nice



Le grand Auditorium - 2500 places. - Apollon. Espaces polyvalents - Le Palais des Congrès, salles d'exposition.



par ses structures, sa technicité, sa parfaite adéquation aux différentes manifestations qui s'y dérouleront.

simplicité de conception

Il faut préciser ses grandes lignes les plus caractéristiques :

- trois niveaux en longueur d'un accès très facile;
- un hall d'accueil et d'information, dont le toit ouvrant mettra en valeur les caractéristiques du climat; les principaux services indispensables aux congressistes y seront représentés : P.T.T., banques, presse...
- un grand auditorium de 2500 places accueillera non seulement des congrès, mais aussi une activité culturelle (opéra, ballets, concerts, etc...). La structure de cet amphithéâtre et son jeu d'éclairage permettront de réduire sa capacité à 1500 ou 1000 places;
- trois autres amphithéâtres de 750, 300 et 250 places conviendront aussi aux manifestations de tailles variées. L'un d'eux sera utilisé le soir pour les activités de la Cinéma-thèque.

aménagement

Un des plus remarquables aspects de ce Palais des Congrès est la mobilité des cloisons de certaines salles de commissions (au nombre de 23) qui sont pratiquement toutes éclairées par la lumière du jour.

Les salles sont équipées d'un système perfectionné de traduction simultanée en six langues.

Il est de même prévu, au niveau II, une salle de presse, avec studio TV et Radio, et un équipement sophistiqué pour tous les médias (téléx, belino, photo...).

nice

NICE s'enorgueillit de deux zones piétonnes - la rue Masséna, le cours Saleya - de facture totalement différente, mais toutes deux remplies de tentations délicieuses et de boutiques de luxe. Tous les grands couturiers y sont représentés, et une jeune génération de stylistes Niçois leur fait brillamment concurrence.

Le Marché aux Fleurs et les Jardins-Fontaines offrent un havre de fraîcheur et de couleurs et en continuant à flâner, on découvre au hasard des rues de NICE : fleurs, bijoux, parfums, produits de beauté créés dans des laboratoires régionaux; artisanat, bois d'olivier, faïence, soieries, figurines folkloriques, meubles... Tout, tout existe à NICE.



Les jardins et les fontaines.

Deux grands centres commerciaux, l'un au cœur de la Cité, NICE-ETOILE, l'autre proche de l'aéroport CAP 3000 : deux vitrines luxueuses, qui complètent l'éventail offert aux adeptes du shopping.

Pour une journée de farniente, le choix sera finalement difficile entre les cinémas d'exclusivité (25), les cafés théâtres, le Théâtre de NICE, l'Opéra avec ses ballets, ses spectacles, ses concerts.

Tout au long de l'année, la ville est animée par des manifestations de prestige : le Carnaval, les Mai, la Parade du Jazz, le Festival

du Film Italien, etc... Sans oublier la mer, omniprésente, et les sports (tennis, équitation, ski, surfing...). Enfin, l'Eté comme l'Hiver, l'arrière-pays offre une variété et une richesse de loisirs uniques.

Comment oublier l'importance des musées niçois, avec l'un des



plus prestigieux, le Musée International d'Art Naïf, Anatole Jakovski, le musée Matisse, le message biblique Marc Chagall, la Villa Masséna, le Palais Lascairis, le musée Chèret, la Cathédrale orthodoxe Russe, les vestiges romains, témoins d'un riche passé et le site paléontologique de Terre Amata.

Mais NICE n'est pas seulement la Ville de la lumière, du soleil et du

divertissement. Autour d'elle, à quelques kilomètres seulement de son centre, se sont implantées plusieurs zones industrielles, extrêmement dynamiques et performantes, comme celles de Carros-le-Neuf et de St Laurent du Var.

un creuset
scientifique et technique,
aux portes de la ville

Sur les hauteurs de la banlieue niçoise, c'est enfin le site de « Sophia-Antipolis », le Lieu des Sciences et des Recherches, où, dans un cadre exceptionnel, et proche de l'aéroport international de NICE, se regroupent plus de 90 entreprises françaises et internationales, dont le laboratoire de l'ECOLE DES MINES DE PARIS, le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), la TELE-MECANIQUE, la DOW CHEMICAL CORPORATION, le terminal d'AIR FRANCE, le Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées au Management (CERAM),

Centre d'Enseignement et de Recherche appliqués au Management.



nice

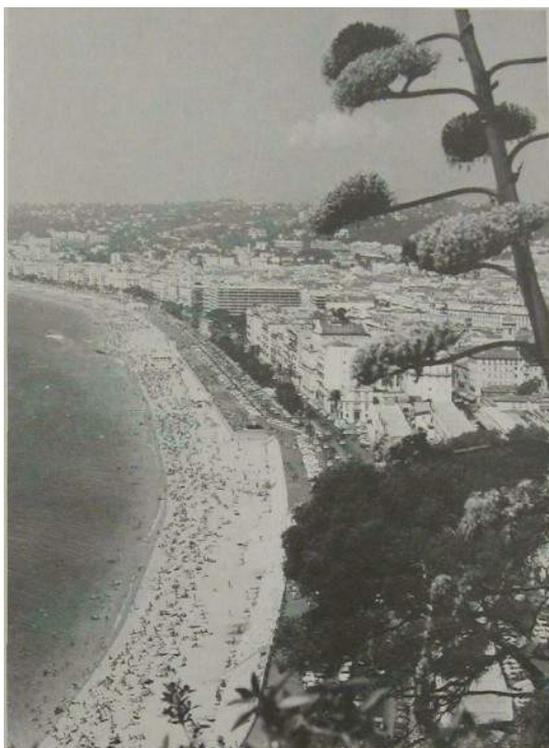
et la plus récente, la « DIGITAL », numéro deux mondial de l'informatique qui vient d'installer son centre technique européen spécialisé dans le télédiagnostic, et compléter la présence, plus ancienne d'I.B.M., Texas Instrument dans la région.

Sophia Antipolis : un creuset bouillonnant d'énergie et de découvertes, la technologie de pointe dans un cadre de rêves.

un secteur médical apprécié

La technologie de pointe, on la retrouve encore dans le domaine médical. NICE jouit, à juste titre, d'une réputation non usurpée de sérieux et de réussites :

- l'Institut Arnault Tzanck à Saint Laurent du Var, spécialisé dans la chirurgie du cœur, et les transplantations cardiaques réalisées par le Professeur Vincent Dor;
- le Centre Antoine Lacassagne, un des centres anticancéreux les plus avancés de France au niveau de la recherche;
- le Centre International de recherches dermatologiques;
- l'Hôpital de Cimiez, avec un service de gastro-hépatologie et un service pédiatrie particulièrement compétents;
- Institut National de la Santé et de la recherche médicale, et ses travaux sur les hormones polypeptiques et la physiopathologie endocrinienne;
- le Cerbom, Centre d'études et de recherches de biologie et d'océanographie médicale;
- les différents laboratoires de bactériologie, virologie, immunologie, etc.



La baie des Anges.

une université

Sans oublier, l'Université de NICE, avec ses quatre facultés, lettres, sciences, droit et médecine, et ses cinq instituts universitaires de technologie, plusieurs milliers d'étudiants qui font de NICE une ville dynamique qui bouge, qui vit, qui se transforme tous les jours.

NICE vous attend, NICE, la vraie Ville-Lumière, qui a sublimé sa vocation touristique, jusqu'à faire naître une notion nouvelle : trouver dans un cadre exceptionnel un outil de travail remarquable (ACROPOLIS) qui suscite la création de l'événement international et la mise en valeur de toutes les disciplines dans la vitrine la plus prestigieuse de FRANCE.

ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE

NEWS ON ASSOCIATIVE AFFAIRS



Les activités associatives bénévoles

Les ONG associées aux travaux de l'UNESCO apprécieront la note envoyée par Mme Françoise Lafitte, Présidente du Comité permanent des ONG, concernant le Rapport septennal du Conseil exécutif. Après avoir marqué au Directeur général M. M'bow la reconnaissance des associations pour son « appui constant » et l'aide inestimable « du service de M. Armeding, la Présidente joint aux éloges adressés au rapport septennal les remarques suivantes :

- l'économie même du rapport qui précise l'utilisation des crédits accordés par l'Unesco aux ONG tend à minimiser les activités qui n'ont pas été soutenues financièrement.

Or ces activités entièrement bénévoles sont de loin les plus nombreuses et portent sur des questions de grande importance; un seul exemple : les dispositions prises sous des formes très diverses par les ONG pour faire connaître au public l'Unesco, ses idéaux et ses actions, en général et dans le domaine de compétence de chaque ONG. Peut-être pourrait-on réfléchir aux moyens qui permettraient au rapport sexennal de donner une image plus réelle de l'apport des ONG à l'Unesco.

- l'extension géographique. Doit-on s'en tenir à la conception actuelle ? Ne faudrait-il pas étudier les diverses formes de la vie associative en fonction des différentes cultures, en particulier dans les pays en développement et comment ces formes pourraient être associées au réseau actuel des ONG. L'intérêt des

ONG régionales à cet égard, et plus largement l'activité régionale de l'Unesco, pourraient être examinées;

- dans ce même esprit, ne pourrait-on réfléchir aux formes d'aides financières accordées par l'Unesco aux ONG.

SOLIDARITE

Lors de la 69ème session de la Conférence internationale du Travail à Genève, le premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, a demandé aux pays industrialisés de se joindre aux nations en développement pour s'attaquer aux problèmes sociaux de ce développement qui affectent toute l'économie mondiale : « Que nous le voulions ou non, notre monde est désormais un seul monde et nous devons, par conséquent, chercher des solutions communes aux problèmes communs ».



La 11ème Assemblée Générale de Médecins sans Frontières s'est tenue cette année 1983 à Paris, en présence de plus de 300 membres et amis de cette association.

Le rapport moral présenté par le Président sortant, le Docteur Rony Brauman, a dressé le bilan des missions réalisées dans le monde, aussi bien dans des situations de catastrophes et de guerre qu'après de centaines de milliers de réfugiés.

Plus de 400 médecins, chirurgiens, infirmières, techniciens de laboratoire sont partis cette année dans près de 40 pays où l'urgence médicale nécessitait leur présence. Parmi les principales opérations : le conflit du Liban, la guerre en Afg-

hanistan, les réfugiés d'Asie du Sud-Est, les conflits du Tchad et de la Corne de l'Afrique, les populations déplacées d'Ouganda, les affrontements en Amérique Centrale.

Le Docteur Brauman a tenu à souligner les atteintes de plus en plus fréquentes au droit à soigner depuis quelques années (incarcération du Dr. Augoyard à Kaboul, mort de deux médecins coopérants au Nicaragua, bombardements des hôpitaux du MSF au Tchad et en Afghanistan...) et à réaffirmer la détermination de continuer l'effort avec encore plus de vigueur malgré toutes les difficultés.

Après l'adoption du rapport moral à l'unanimité, le rapport financier a fait ressortir deux éléments principaux : d'une part la croissance du budget de 30 % par rapport à l'année précédente après qu'un palier ait été atteint en 1980 et 1981, ensuite l'indépendance de plus en plus importante des recettes, le financement direct par le public atteignant aujourd'hui plus de 80 % du total, 20 % étant représentés par un financement institutionnel (ONU et CEE pour la plus grande partie).



Les ONG et les résultats de la décennie des Nations-Unies pour la femme

L'importance décisive de la participation des ONG aux travaux de la Décennie des

Nations-Unies pour la femme apparaît dans la résolution ci-après adoptée à la dernière session du Conseil économique et social (1983) en vue des préparatifs de la Conférence mondiale de 1985 chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie:

Le Conseil économique et social

Prenant acte du rapport établi par la Commission de la condition de la femme constituée en Comité préparatoire de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

Ayant présentes à l'esprit les précieuses contributions que les organisations non gouvernementales ont apportées à la promotion de la femme, en particulier au cours de la Décennie des Nations Unies pour la femme, et spécialement aux préparatifs et au suivi de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, qui s'est tenue à Mexico en 1975, et de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme: égalité, développement et paix, qui s'est tenue à Copenhague en 1980.

1. *Prie* le Secrétaire général d'inviter les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social intéressées à participer activement aux préparatifs et aux travaux de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme.
2. *Prie également* le Secrétaire général d'inviter les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social intéressées à communiquer des informations à la Commission de la condition de la femme constituée en organe préparatoire de la Conférence mondiale de 1985, et de lui faire notamment connaître leurs vues sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la Décennie et les obstacles qui restent à surmonter pour les atteindre, ainsi que leurs vues sur les priorités et les stratégies à l'horizon 2000.
3. *Prie instamment* les gouvernements d'inviter les organisations non gouvernementales intéressées de leurs pays respectifs à faire également connaître leurs vues sur les progrès réalisés au niveau national, les obstacles qui restent à surmonter et les objectifs qu'il faut atteindre, ainsi qu'à collaborer à l'établissement des rapports nationaux qu'ils présenteront au Secrétaire général.

4. *Prie* les commissions régionales de faire en sorte que les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social intéressées participent aux préparatifs et aux travaux des réunions préparatoires intergouvernementales régionales qui seront organisées dans leurs régions respectives en vue de la Conférence mondiale de 1985.

Conference of Geneva NGO Special Committee on Human Rights at the Palais des Nations Geneva, Tuesday December 6th to Friday December 9th, inclusive.

The aim of the Conference is to consider developments in standard setting and implementation since the Universal Declaration, compare expectations with the reality of achievement, identify obstacles, and propose new fields and modes of action at both international and national levels.

CISL

Le treizième congrès mondial de la Confédération internationale des syndicats libres, tenu à Oslo élu John Vandervokon secrétaire général.



grave violations of the right to life and physical integrity (torture, disappearances, summary execution); non-discrimination (race, sex, age, religion etc); the right to an independent judiciary and legal profession; the right to an independent and free-

THE UNIVERSAL DECLARATION ON HUMAN RIGHTS

35th ANNIVERSARY 1948-1983

DEVELOPMENTS, OBSTACLES, IMPLEMENTATION

After the opening plenary session, the Conference will divide into three Commissions. The following list of topics that may be discussed in the Commissions is purely indicative and not exclusive.

Commission I : Economic, Social and Cultural Rights

Including the right to work, to food, housing, clothing, health, hygiene and education; freedom of association; right to participation; rights of migrant workers; the right to development; and the right to healthy environment.

Commission II : Civil and Political Rights

Including freedom of expression and association; freedom of the press and media;

ly elected legislature; the right to self-determination; the right to peace.

Commission III : Human Rights Information, Dissemination and Education

Including freedom of information, the right to know one's rights, popularisation of human rights, education at primary, secondary and higher levels, the right to communicate.

As all human rights are interdependent and inseparable there will inevitably be some overlap between the discussions in the Commissions. The closing plenary session or sessions will be devoted to receiving, discussing and, it is hoped, adopting with any necessary amendments the reports of the three Commissions.

On the afternoon of Friday, 9 December, the participants will be invited to join the meeting organised by the United Nations meeting to present on behalf of the Conference a Declaration or summary of its Conclusions.



Some 450 representatives of major Canadian, American and European associations were the guests of the City of Montréal, August 25th to 28th, as part of a comprehensive information tour to show them that Montréal now has all the necessary installations to meet the every need of those people organizing conventions for the very large associations.

The event was being arranged and coordinated by Le Palais des Congrès de Montréal and it was of such importance that all those involved in the tourism industry, from both the private and public sectors, had volunteered their active cooperation.

Since its opening in June 83, this new building became a major stage for conventions and assemblies, exhibitions and shows. It is in itself an event on Montréal's scene as it hovers, like a stranded showboat, above the ancient Petite Rivière along whose course, long dried up, now flows the incessant traffic of Ville Marie expressway. This impression soon fades however, as one realizes that the building's façades are all different, making it better to relate the Palais to the disparate urban context around it. The façades to the expressway have the power and directness of bridge engineering; the south facade acts as a backdrop to other buildings lining St-Antoine street. The north facade, totally sheathed in glass, reflective and shimmering like the waters of the ancient river, sets off and enhances the venerable silhouette of Old Montréal. It also serves as a giant window on the crowding skyscrapers of the new Montréal. To those

the low-rise Palais presents yet another, fifth façade : a formally landscaped roof.

The building itself has two main floors.

The lower, exhibition floor for 10,000 visitors, is at the level of the main entrance and this simplifies public circulation, especially when the exhibition is open to the general public during a convention. On the upper floor, grouped on one level for clarity and ease of orientation, there are 31 meeting rooms of various sizes including a large hall for some 5,000 people. A cafeteria and a bar-restaurant with their outdoor terraces are located on the roof. All these levels abut on the pièce de résistance of the whole composition : the Grand Foyer. Vast, open and multilayered, the Foyer, in scale and character, has the quality of a tri-dimensional urban space. In that it reveals the main intent of the architectural concept; for the Palais is conceived not so much as a building with an internal focus, but rather as a mini-city, a complex of interdependent episodes out-reaching and interwoven with the surrounding urban fabric. To the visitor for whom his convention is the unique event of the year, this arrangement of forms and functions offers a very

special and unforgettable ambience of excitement, surprise, fun and drama.

The latest in computer technology has been installed in the Palais des Congrès de Montréal with the Canadian-built Telidon videotex system as the mainstay of the communication's system. The visitor can use any one of its 60 terminals, located throughout the building, to obtain a full list of convention activities, what is happening, where, with updated information. Even paging of delegates and other special interest messages can be displayed on terminals. As for shopping and entertainment, the visitor will have access to 2,000 electronic pages of information on everything the city has to offer a tourist - from specialties at major restaurants, to full details of shows, cultural events, exhibitions, plays, and concerts.

The same Telidon system will be used with other equipment to create an integrated accounting, registration, and billing system at the Palais des Congrès de Montréal - one of the first attempts to merge, in a convention facility, office data systems with telecommunication technology.

Video Conferencing

Call from the Commission of the European Communities for Cooperation in Video-conferencing

Within the framework of the INSIS programme, aiming at advanced and efficient information and communication systems for the European Institutions, to stimulate the European administrations for telecommunication and the information technologies industry, to offer enhanced services and compatible equipment through the use of international standards; and in view of the European Videoconferencing Experiment (E.V.E.) of C.E.P.T., the Commission has decided to set up private videoconferencing complexes in Brussels and in Luxembourg, to offer an experimental service for the end of 1984. Being conscious of the importance of the human factors associated with this kind of service, the project team has hired the services of an ergonomist and a professor in human sciences, who have been requested to formulate the conditions necessary for setting-up such a service and installing such complexes. As the project is multidisciplinary, specialists in the following fields: indoor architecture, sound treatment video techniques, lighting, and providers of equipment who could assist in the setting up of the videoconferencing complexes, are invited to contact: Messrs. Patrick Facchin and Pierre Jégu, C.C.E. DG XIII-B-1, Bâtiment Jean Monnet B4-21, Kirchberg, Grand-Duchy of Luxembourg.



La cinquième session de l'Assemblée générale de l'Organisation Mondiale du Tourisme a eu lieu à New Delhi (Inde) du 3 au 14 octobre 1983 au Centre des congrès « Vigyan Bhavan ».

Meeting by Satellite : A Look at the Future

A PREVIEW of the Red Cross communications future came on June 1, 1983, with what is believed to be the first meeting of national Red Cross Societies by satellite. Ten Societies, all within the Pacific Region, participated in this inaugural session, a meeting initiated, organised and chaired by the Australian Red Cross Society. The Societies of New Zealand, Fiji, Tonga, Papua New Guinea, France (New Caledonia), Solomon Islands, Vanuatu, Western Samoa and Tuvalu also participated.

THE IDEA for the meeting by satellite came out of a March 1983 gathering of



Red Cross national Societies representing the Pacific region. Held in Auckland and hosted by the New Zealand Red Cross Society, the meeting focussed on development in the Pacific and included representatives from the League of Red Cross Societies, the International Committee of the Red Cross, and the national Societies of the U.S., Britain and France. The participants recommended investigation of the use of satellite communication as a means of regular contact throughout the region.

The Australian Red Cross Society took the initiative and investigated the feasibility of using the Peacesat/University of the South Pacific satellite networks. Co-ordinated by the University of Hawaii, the Peacesat-Pan Pacific Educational and Communication Experiments by Satellite-network terminals cover sixteen participating stations extending from Papua New Guinea and Guam to California and as far south as New Zealand.

It is expected that there will now be a regular monthly satellite broadcast linking up Red Cross Societies throughout the Pacific region. Not only will these meetings facilitate information gathering on the needs of particular Societies, but they will also make possible a regular and timely exchange of views whenever necessary.

Such meetings are the work of the League's extension desk for Pacific development operated on the League's behalf by the Australian Red Cross. The desk will now be able to develop a series of programmes which should better assist in meeting Red Cross development needs in the widely-scattered Pacific Islands.

COMMUNICATION is the key to so many activities of the Red Cross. Sometimes, in a disaster situation, communication can make the difference between life and death. On a day-to-day basis, communication is still just as necessary, though less dramatic. And in all cases, the same rule holds : effective action depends on a

The satellite system that the Pacific Societies are using holds out to them the reality of instantaneous communication, for whatever purpose.

The immediate advantages to the Red Cross of satellite communication are easy to see :

- personalized and frequent contact between Red Cross representatives engaged in similar activities and projects;
- a regular international forum for dealing with development issues and problems affecting all or some Societies;
- co-ordination of activities and projects pursued on a regional basis-and, from the

Australian Society's point of view, an improved capacity to act as the League's extension desk;

- a medium for information-gathering enabling urgent needs and requests for resource material to be met promptly;
- a means of reducing the isolation of Red Cross personnel pursuing their tasks on remote islands.

NO OTHER MEANS of communication provides the immediacy inherent in satellite communications. In the Pacific region, Peacesat will open up to Red Cross numerous avenues along which development programmes can be pursued on a region-wide basis, with enormous gains in effectiveness.

And satellite communication offers these and other possibilities, most of them unexplored, to Red Cross Societies all over the world.

Tom Buchan

AIVFC

L'Assemblée générale de l'AIVFC vient de se tenir à Montréal. (Association Internationale des Villes Francophones de congrès).

Vingt trois villes étaient présentes ou représentées.

L'Assemblée a procédé à l'élection du nouveau Conseil d'administration qui a lui-même désigné le Bureau pour les deux années à venir.

M. André Schreurs, directeur du Palais des Congrès de Liège, a été réélu président.

Ont été élus vice-présidents : M. Maurice Chanal, directeur de Cabinet de M. Pierre Mauroy à la Mairie de Lille, M. Jean Lin, directeur du Bureau des Congrès de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arlès et M. Alioune Badare Paye, directeur du Centre international d'Echanges de Dakar.

Le secrétaire général reste M. Michel Gillet, directeur de Grenoble Accueil/Alpes Congrès et la trésorière Mme Christiane Drouin, directeur du Palais des Congrès de Nancy.

Sont également membres du nouveau Conseil d'Administration : Mme Françoise Muel, directeur de Metz Congrès, M. Alain Dagouat, directeur du Comité parisien des Congrès M. Jean Delobel, directeur du Palais des Congrès de Versailles et M. Roger Privé, directeur du Palais des Congrès de Montréal.

L'Assemblée générale a été suivie d'une journée de contacts avec des représentants d'associations canadiennes susceptibles d'organiser des congrès en Europe et en Afrique francophones. Elle a défini les objectifs de l'AIVFC pour 1984 concernant à la fois la vie de l'Association, le développement de la Francophonie et les activités commerciales. C'est ainsi que l'AIVFC organisera, en collaboration avec d'autres organismes, un séminaire ayant principalement pour

thème l'hébergement et l'animation d'un congrès, qui aura lieu à Chamonix du 24 au 26 janvier 1984.

La prochaine assemblée générale se tiendra à Angers en septembre 1984 et sera suivie d'une journée d'échanges Canada / Europe à Paris.

La ville de Dakar est d'ores et déjà retenue pour l'Assemblée générale de 1985.



« Big Apple »

Une date à retenir : la prochaine Assemblée Générale de l'Association Internationale de l'Hôtellerie qui aura lieu à New York («The Big Apple») du 10 au 16 novembre 1983. Cette réunion a été programmée en coordination avec l'Assemblée Générale de l'Association Américaine des Hôtels et Motels (AH & MA) et le Salon International des Hôtels/Motels et Restaurants.

Les représentants de plus de 2.500 hôtels de classe internationale du monde entier sont attendus aux réunions des deux Associations. Quant au Salon, il groupera quelque 650 exposants et compte d'ores et déjà sur le concours de 50.000 visiteurs.

La séance d'ouverture des Assemblées Générales de l'AIH et de l'AH & MA se déroulera au siège des Nations Unies et aura pour thème le rôle des organisations intergouvernementales à l'égard de l'industrie hôtelière.

Prendront la parole pendant la séance d'ouverture Robert Müller, Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies; les Présidents des deux Associations - Barrington (AIH) et Jack Masteller (AH & MA); David Davis, Expert du Tourisme de la Banque Mondiale; Lord Forte, Président de Trusthouse Forte; Jonathan Bodender, Administrateur Délégué de Horwath & Horwath (UK) Ltd.; et sous réserve de confirmation, le Sénateur D.P. Monyhon, Sénateur Démocrate de l'Etat de New York et ancien Ambassadeur auprès des Nations Unies et en Inde.

Le thème général des Assemblées de l'AIH et de l'AH & MA, ainsi que du Salon, s'intitulera « Le Monde de l'Hospitalité », l'accent étant mis sur le monde du tourisme, des finances et de la formation, Henry Kissinger, ancien Secrétaire d'Etat, sera au nombre des principaux orateurs. Après la projection d'un film en multivision sur « Le Monde du Tourisme », Arkady Shevechenko, ancien Ambassadeur de l'URSS et ancien Sous-Secrétaire Général des Nations Unies, s'adressera aux délégués. En outre, Charles Kuralt, correspondant de la chaîne de télévision américaine CBS connu pour son émission « Sur les chemins », fera part de son expérience du tourisme.

Un jour entier sera consacré au « Monde des Finances »-. William Simon, ancien Secrétaire au Trésor des Etats-Unis, parlera du rôle du gouvernement dans le système de libre entreprise, et l'économiste Pierre Rinfret examinera les perspectives de reprise économique. Les discussions qui suivront, avec la participation d'un groupe d'experts, seront centrées sur les possibilités offertes par les investissements hôteliers. Deux cas particuliers serviront d'illustration : les hôtels Marriott Marquis et Grand Hyatt de New York.

« Le Monde de la Formation » comprendra dix-huit séminaires patronnés par le Centre de Formation de l'AH S MA. Us porteront sur des sujets aussi variés que la technologie des communications, la motivation des employés et les tendances du marketing et de la recherche.

Les commissions permanentes des deux Associations se réuniront également. Les séances ouvertes des commissions AIH traiteront de politique économique, d'informatique, de restauration et d'agences de voyages. Les réunions conjointes AIH/AH & MA (également ouvertes à tous) permettront de procéder à un échange de vues sur la formation hôtelière internationale et l'hôtellerie saisonnière.

Tokyo

Tokyo est encore à l'heure actuelle injustement qualifiée de ville chère. Mais la dernière enquête réalisée par Office National du Tourisme Japonais permet de rétablir les faits: Tokyo se place au 15ème rang, bien loin derrière New-York, Londres, Paris ou Francfort.

Cette 4ème étude de prix menée auprès des voyageurs fut réalisée en novembre 1982, dans les 16 villes étrangères où l'Office National du Tourisme Japonais est implanté.

Elle vise à comparer le montant des dépenses, en ville, d'un touriste moyen, à raison d'un séjour dans un hôtel de première catégorie avec petit déjeuner, dîner et retour à l'hôtel en taxi.

New-York est incontestablement la ville la plus chère du monde suivie par Londres, Chicago, Paris et Toronto.

Alors que dans une étude précédente Tokyo venait en 13ème position, elle occupe à l'heure actuelle le 15ème rang. L'explication est semble-t-il donnée - et ceci en dépit d'une augmentation des charges hôtelières - par la stabilité d'un yen fort et élevé et la faible inflation que connaît le Japon.

La liste comparative des prix suivante a été établie, en attribuant une moyenne de 100 pour Tokyo et sur la base d'une chambre pour une personne avec petit déjeuner dans un hôtel de première catégorie, suivi d'un café avec hamburger et apple-pie dans un établissement de restauration rapide, puis d'un dîner avec steak, vin et bière dans un restaurant de la ville, et d'un whisky au bar de l'hôtel sans oublier une course de 5 km en taxi.

1. New-York	153.98
2. Londres	120.04
3. Chicago	119.07
4. Paris	113.80
5. Toronto	113.76
6. San Francisco	110.17
7. Los Angeles	109.26
8. Francfort	108.84
9. Sao Paulo	107.81
10. Bangkok	106.19
11. Genève	105.93
12. Dallas	104.78
13. Hong Kong	104.72
14. Honolulu	103.87
15. Tokyo	100.00
16. Mexico	96.88



Dans le cadre des opérations promotionnelles de la Ville de Nice, les responsables de Nice-Congrès ont saisi l'opportunité du 12ème anniversaire de A.C.E. pour présenter les différentes facettes de l'équipement Congrès de Nice. - La présentation du Palais des Congrès et de la Musique a été l'un des grands moments de ce «Birth-day Cake Lunch» - Plus de 140 personnes avaient répondu favorablement à cette invitation. Tous les représentants français du Tourisme de loisirs et du Tourisme d'affaires étaient présents et se sont montrés très intéressés par les premiers résultats de leurs efforts marketing.

DE GAUCHE A DROITE : MME COLCHESTER Directrice de la Chambre de Commerce Française en G.B Mrs Jean TERRIEUX collaboratrice

M A C.B. Mme Margareth CHAPMAN, Conference Officer de la LOW SOCIETE MR BARDI Directeur général F.G.T.O. LONDRES. Mme Estelle PERRAUDIN, Service Congrès F.G.T.O. LONDRES Mr HEALEY, Air France UK

YEARBOOK OF INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

20th edition 1983/84

1st SUPPLEMENT

Changes of address and/or name

address in the Yearbook has to be considered still valid. The address is given in full

son nom en langue anglaise. Lorsque seuls apparaissent le nom de l'organisation

l'adresse mentionnée dans le « Yearbook » peut être considérée comme toujours valable. L'adresse est donnée en entier dès que l'une ou plusieurs de ses composantes a subi une modification.

Section B

B 0054 Amnesty International
Int. Secretariat 1 Easton Street, London WC1X 8UJ, UK. T. 01 833 1771.
Tx 28502.

B 2482 International Society for Education through Art
Int. Secretariat, Leicester Polytechnic, Sceptoft, Leicester LE7 6SU, UK. T.
(05331431011).

B 4529 Delta for Development International Association
Int. Secretariat 122 av. de Hambourg, F-13008 Marseille, France. T.
(91 1) 73 90 18. C. Dafodol Marseille. Tx 430258 Infosys.

Section C

C 1122 International Abolitionist Federation
Contact Mme Dr. Guitow, 20 rue St. Didier, F-75016 Paris, France.

C 1255 International Association of Art Critics
Treasurer Jacques Meuris, rue de la Concorde 66, B-1050 Bruxelles, Belgium.

C 1890 International Federation of Clinical Chemistry
Sec. Dr. J. Gilbert, Dept. of Clinical Biochemistry, Hospital for Sick Children,
555 University Avenue, Toronto M5G 1X8, Canada. T. (416) 5971500 Ext
1180

C 1942 International Federation of Landscape Architects
SG Gilbert Samet, 11 Quai du Pothuis, F-95300 Pontoise, France.

C 2036 International Federation of Translators
SG Dr. Riene Haeseryn, Heivekstraat 245, B-9110 Gent (St Amandsberg)
Belgium T. (091) 283971.

C 3983 Agency for Cultural and Technical Cooperation
Headquarters Ouai Andre-Citroen, F-75015 Paris, France T. 5756241
Tx AGE COP.

Section D

D 0267 Christian Democratic Youth of America
Secretariat Apartado 70362 Los Rios Caracas 1071, Venezuela.

D 0269 Christian Family Movement
Carrera 17, N° 4671, Bogota D.E., Colombia.

D 0463 Federation of Arab Teachers
Secretariat P.O. Box 947, Al-Mansour, Baghdad, Iraq, T. 35953.

D 0757 European Federation of the Technical branches of the Film Industry
Has moved.

0 1028 European Glass Packaging Federation
Headquarters Avenue Louise 89, B-1050 Bruxelles, Belgium.
T. (02) 5393434.

D 1053 Inter-American Export Promotion Center.
Has moved.

0 2003 International Federation of Sewing Thread Manufacturers
Pres Marc Derville (address : no change).

D 2841 Joint Anti-Locust and Anti-Avianian Organization
Abdallah Soueïd Ahmed, SP. 1066, Route des Peres Maristes, Dakar,
Senegal. T. 22 32 8021 34 79. C. Avian, Dakar.

D 2861 Latin American Association of Plant Sciences
Int. Secretariat Apartado Postal 20-577, 01000 Mexico D.F., Mexico.

D 2980 International Standing Conference on Philanthropy
Secretariat Cedar House, Yalding, Kent ME18 6JD, UK.

D 3035 Organization of European Aluminium-Smelters
Sec. Dr. G. Uhlig, P.O. Box 200840, Graf-Adolf-Strasse 18, D-4000 Düssel-
dorf 1, RFA.

D 3233 Society for Social Responsibility in Science
Has moved.

D 3262 Caribbean Assembly of Youth

D 3335 East Asian Catholic Press Association
Has moved.

D 3804 International Committee of Dietetic Associations
Has moved.

D 3924 Pacific Asian Federation of Industrial Engineering
Has moved.

- D 3930 International Association of Veteran Long Distance Runners
SG Brian Doughty, Seaview Collage, Port St Mary Isle of Man UK T 0624 63 3392.
- D 3971 Pan American Medical Confederation
Pan American Societariat Has moved.
- D 4003 Inter-American Federation of Secretaries
Secretariat Sra Arma de Torres, Apart Postal (011 50, San Salvador El Salvador C. MCA SAN.
- D 4012 Peace Science Society International
Secretariats - School of Management, State University of New York at Binghamton, Binghamton, NY 13901, USA.
- Cornwall University, Iitaka, NY 15063, USA.
- O 4013 European Forum for Flexible Packaging
Secretariat 29 rue de Courcelles, F-75003 Paris, France.

SG Dr MY Abu-Khader (address : no change).
- D 4084 International Air Carrier Association
Headquarters Building 28, PO Box 36, Brussels National Airport, B-1930 Zaventem, Belgium, T. (02) 751 80 75, Tx 24833.
- D 4086 International Liaison Committee on Cooperative Thrift and Credit
Chairman G.A. Charbonneau, 61 av. P.O. Roosevelt, F-75008 Paris,
- D 4100 International Society for Technology Assessment
Dissolved.
- D 4120 Federation of Allied Combatants in Europe
Pres Dr. Roger van Rossum, 53 bd. du Jubilé, B-1020 Bruxelles, Belgium.
SG Mme de Vroe, 164 av. Emile Max, B-1040 Bruxelles, Belgium, T. 733 30 20.
- O 4317 South-East Asia and Pacific Region Islamic Dawah Council
Secretariat 61 Ayer Road, Penang, Malaysia, T. 65970.
- D 4341 Caribbean Conference of Churches
SG Rev Allan F Kirtou (address : no change).
- D 4412 International Powerlifting Federation
SG Clay Patterson, PO Box 6024, Arlington, TX 76011, USA.
- D 4473 Oil Industry International Exploration and Production Forum
Secretariat 37 Duke Street St James, London SW1Y 6DH, T. 01 930 6602, Tx 919707.
- D 4521 International Association Town Planning and Distribution
- O 4537 European Ramblers' Association
Secretariat Falkenstrasse 70, D-7000 Stuttgart, Germany, FR. T. (711) 295336.
- D 4591 European Democrat Students
Secretariat c/o Democratic Rally, 11 a Camden High Street, GB-London NW1, UK T 38864 70.
- D 4629 European Franchising Federation
Pres Duncan WhittleO, Home Tune House, Guilford Road, Effingham, Surrey KT 24SQS, UK.
- D 4670 International Christian Gypsy Movement
Has moved.
- D 4742 International Corn Trades Confederation
Has moved.
- D 4814 International Correspondence Society of Allergists
Has moved.
- D 4862 International Scientific Association for Auriculotherapy
Has moved.
- D 5003 (Hew name) Sugarmark International
- D 5036 Arab Union of Textile Industries
Headquarters BP 925100, Echamissani El Hussein Suburbs, Amman, Jordan T. 64341 - 64343, Tx 1900 WEMDA JOL.
- D 5037 Arab Union for Engineering and Electrical Industries
B P 925100, Echamissam El Hussein Suburbs, Amman, Jordan T. 64341 - 64343, Tx 1900 WEMDA JOL.
- D 5220 World Boxing Council
PRES Jose Sulaman, Geneva 33, 5' Pico, 06740 Mexico DF, Mexico, T. 5253797 - 5253671 Tx 017-2600 CG SAME, C. CONSEMLNBO.
- D 5237 Scandinavian Surgical Society
- D 5353 Intorarab Cambial Association
Bte 2, B-1040 Bruxelles, Belgium
- D 5397 Latin American Regional Association of Pacific Ports
- D 5418 Student Travel Association of Asia
Has moved.
- D 5419 Asia-Pacific Socialist Organization
Secretariat CPO Box 2045, Tokyo, Japan.
- D 5429 Arab Agricultural Cooperative Federation
Headquarters 35 Saad El Ah Street, Dokki, Cairo, Egypt.
- D 5660 Asia Pacific Real Estate Federation
- D 5943 Buddhist Union of Europe
Pres Paul Arnold, 58 Eccleston Square, London SW1V 1PH, UK.
- D 6060 Inter-American Public Budget Association
Pres C P Aamon Aguirre, Avenida Chapultepec N° 246, 1° Piso, Colonia Roma, Mexico 7, DF, Mexico, T. 514-6471 - 533-3402.
- O 6079 Council of Pan American Veterinary Congresses
Pres Dr JFMulhem, 1599 Edgerton Place, Crofton, Maryland 21114, USA.
- D 6096 International Baltic Sea Fishery Commission
Sec: Dr Z Russek (address : no change).
- O 6120 Confederation of Central American Workers
Headquarters Avenida 7 Calle 1 Y 3, San Jose, Costa Rica.
- D 6363 Liaison Committee for Small and Medium-Sized Industrial Enterprises in the EEC
Has moved
- D 6394 International Association for Maxillo-Facial Surgery
Sec Bethmann, Nürnberger Strasse 57, 0-7010 Leipzig, German DR, T. 71 64 345.
- D 6516 Delegation of the Central Organizations of Nordic Countries Savings Banks
Head Office Sparbankförbundet Finland, P B 47, SF-00100 Helsingfors 10,
- D 6518 East Asian Insurance Congress
Head Office The Kyoei Life Insurance Co. Ltd, 4-2 Hongokuchō, Mihoubashi, Chuo-ku, Tokyo, Japan.
- D 6659 International Federation of Aestheticians
Secretariat Rue Antoine Dansaert, 101 Bte 9, B-1000 Bruxelles, Belgium, T (02)511 7653.
- D 6990 Caribbean Association of Catholic Teachers
Head Office c/o Tortuga R C School, Tortuga Village P O, Trinidad W.I.
- D 7177 Scandinavian Mink Association
Head Office Saga Furst of Scandinavia, 36 Vejlesøvej, DK-2840 Holte, Denmark, T. 02 42 55 66, Tx 37692 SAGA DK.
- D 7430 Organization for the Management and Development of the Kagera River Basin
Head Office B P 297, Kigali, Rwanda.
- D 7522 Latin American Society of Legal Medicine and Odontology
Secretariat c/o Dr William G. Eckert, Milton Helpem Center, Box 95, Wichita State University, Wichita, Kansas 76208, USA.
- D 7524 Pan American Association of Forensic Sciences
Secretariat c/o Dr William G. Eckert, Milton Helpem Center, Box 95, Wichita State University, Wichita, Kansas 76208, USA.
- D 7633 Interetalonpribor
Head Office Etdakov Per 1, Moskva, USSR.
- D 7651 Interkhamvolokno
Head Office Strada C A Rossesi 21, Sector 1, Bucaresti, Romania.
- D 7693 Intergasoochistka
Head Office c/o - Informetgaz -, Havskaya Ul 2.113152 Moskva, USSR
- D 7704 Intervodochistka
Head Office U1 Aksakova 21, Sofia, Bulgaria
- O 7784 Pan African Association of Historians
SG Boubakar Barry, Faculté des Lettres, B P 5021, Dakar-Fann, Senegal-
- D 7815 Union of African Towns
SG Lamine Lo, H.P. 66, Dakar, Senegal

- D 8201 Club Méditerranéen d'Hematologie
- D 3339 Scandinavian Society for Immunology
Sec H Bernich, Biomedical Center, University of Uppsala, S-75123 Uppsala, Sweden.
- D 8254 International Association of Mathematical Physics
SG Prof. Elliot Lieb, Jadwin Hall, Princeton University, PO Box 708, Princeton, N.J. 08554, USA.
- D 8353 Inter-American Permanent Committee on Social Security
SG Gaston Novelo, Unidad Independencia, San Jeronimo Lidice, Apartado Postal 99089, 10100 Mexico D.F., Mexico.
- D 8494 International Council for the Quality of Working Life
- D 8559 Europe Citizens Band Association
Treas Joseph Anscruz, rue de Snaeux 1 S3, B-4000 Liège, Belgium.
- D 8642 Mediterranean League Against Thromboembolic Diseases
SG Dr Jose Antonio Iriarte, Fundacion Vizcaya Pro-Cadicos, Gregorio Belparta, 63, Bilbao, Spain.
- D 8832 Third World Journalists
Has moved.
- D 8950 Federation of the International Donau-Symposia on Diabetes Mellitus
Has moved.
- D 9046 Arab Federation of Shipping
SG Abdel Kadel Allai, PO Box 1161, Baghdad, Iraq.
- D 9187 Gulf Cooperation Council
SG Abdullah Bishare PO Box 7153, Riyadh, Saudi Arabia.
- D 9339 International Association for Vehicle System Dynamics
Secretariat Delft-University of Technology, Vehicle Research Laboratory, PO Box 5038, NL-2800 GA Delft, Netherlands.
- D 9470 International Federation for Inner Mission and Christian Social Work
Pres Dr Otto Prinz, 22 rue d'Oberhoffen, F-67240 Dischwiller, France, T. 632531.
- D 9479 International Federation for Teaching the Art of Drawing
Secretariat PO Box 126, Canal Street Station, New York, NY, 10013, USA.
- D 9492 International Committee of Architectural Critics
Has moved.
- D 9805 Nordic Hydrological Society
Head Office c/o Nat. Agency of Environmental Protection, 29 Strandgade, DK-1401 Copenhagen K, Denmark, T. 01 /57 83 10, Tx 31209 MILSOE DK.
- D 9876 European Coordinating Council for the Development of Performance Tests for Lubricants and Engine Fuels
Secretariat 61 New Cavendish Street, London W1M 8AR, UK.
- Section E**
- E 0061 Secretariat for the Tourism Integration of Central America
Zona 4, Guatemala, Guatemala.
- E 0110 Association for the Oilsseed Animal and Vegetable Oils and Fats and Derivates Trade in the EEC
SG H Bartsch, 12 Avenue de la Joyeuse Entrée, Bte 9, B-1040 Bruxelles, Belgium.
- E 0167 Scandinavian Committee of Experts on Educational Research and School Experimentation
- E 0404 Société Internationale Gottfried-Wilhelm-Leibniz
Head Office Niedersächsische Landesbibliothek, Waterloostrasse 8, D-3000 Hannover 1, Germany FR.
- E 0454 Council of the Industrial Federations of EFTA
Dissolved.
- E 0480 International Committee for Historical Metrology
- E 0498 Common Market Group of the International Union of Advertisers Associations
Rue des Colonies 54 Bte 13, B-1000 Bruxelles, Belgium, T. (02) 219 06 98 Tx 63801 EANGRU B ATUUA.
- E 0612 European Centre for Population Studies
SG Prof. Of. G Wunsch, Stortaan 11 26, NL-2566 NK The Hague Netherlands.
- E 0676 European Community of Wholesale Beer Trade Associations of Member Countries of the EEC
Headquarters 49 rue de la Glacière, F-75013 Paris, France.
- E 0825 Port Management Association for West and Central Africa
- E 0956 Confederation of the EEC Tanning Industry
Sec Henri van der Haert, bd. Louis Schmidt, 57 (2^e étage), B-1040 Bruxelles, Belgium, T. 734 56 65, Tx 63511.
- E 1001 Grain and Feed Trade Committee of the EEC
Dir Gen H Bartsch, 12 Avenue de la Joyeuse Entrée, Bte 9, B-1040 Bruxelles.
- E 1760 Organization for Cooperative Consumer Policy
Head Office c/o ICA, 35 rue des Paquis, BP 862, CH-1211 Genève 1, Switzerland.
- E 2317 International Cooperative Housing Committee
Sec-Treas. Anita Nordstrom, Hagagatan 2, Box 19015, S-104 32 Stockholm, Sweden, T. 08-34 05 20, C. Riksborgen Stockholm.
- E 2365 International Commission for Microbial Genetics
Contact, Prof S Glover, Dept of Genetics, Univ of Newcastle-upon-Tyne, Ridley Bids, Newcastle-upon-Tyne NE1 7RU, UK.
- E 2368 Nordic Clinical Chemistry Project
Headquarters Pohjoinen Hesperiankatu 23A, 1st floor SF-00260 Helsinki 26, Finland, T. 409178.
- Dir Peter E I Lee (address : no change).
- E 2829 Organisation of Ship Suppliers of the European Community
Secretariat Fabritsen 101, D-2000 Hamburg 1, Germany FR, T. (0401338295-32 40 82, Tx Via 211366.
- E 2837 Italian-Latin American Institute
SG Pio Pignatti Morano (address ; no change).
- E 2927 Liaison Committee of the EEC Fruit and Vegetable Processing Industry
Has moved.
- E 294 Maize Industry Association Group of the EEC Countries
2, Avenue de la Joyeuse Entrée, Bte 9, B-1040 Bruxelles, Belgium, T. (02)29061 70, Tx 26047.
- E 296 European Community Mortgage Federation
2, Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles, Belgium, T. (02) 736 03 35.
- E 3172 International Association for Esperanto in Libraries
Secretariat 228, Capworth Street, London E10 7HL, UK.
- E 3211 Joint ICSU-UJATI Coordinating Committee on Water Research
Sec P. Schjodtz-Hansen (address : no change).
- E 3314 Textile Workers' Asian Regional Organization
- E 3397 International Committee on Food Microbiology and Hygiene
Chairman D A A Mossel, Dpt Sci Food Animal Origin, Faculty of Veterinary Medicine, PO Box 601 75, NL-3508 TD Utrecht, Netherlands.
- E 3691 EEC Wine and Spirit Importers Group
Dir B G O'Malley, 33 Clarinda Park West, Dun Laoghaire, Co. Dublin, Ireland T. 01 804666, Tx 30780 FEUR EL.
- E 3843 Joint Committee on Atmospheric-Ocean Interactions
Dissolved.
- E 3892 International Organization for Consumer Co-operative Distributive Trades
SG Leif Blomvist, Vester Fairmagsgade 1, DK-1606 Kobenhavn V, Denmark.
- E 4022 European Centre for Medium Range Weather Forecasts
Headquarters Shinfield Park, Reading, Berkshire RG2 9AX, UK.
- E 4025 Commonwealth Bureau of Agricultural Economics
Dir Miss M A Bellary (address : no change).
- E 4039 Commonwealth Mycological Institute
- E 4074 International Centre for Biological Research
- E 4218 Accountants Study Group of the EEC

E 4352 European Industrial Marketing Research Society
Head Office 9 Lansdowne Circus, Leamington Spa, Warwickshire, UK.

E 4533 European Community Biologists Association
SG D J B Copp, 20 Queens Berry Place, London SW7, 2DZ UK T 01 581 8333.

E 4576 IFLA International Office for UBC
Dir Barbara Jover (address : no change).

E 4612 Marina Environment Protection Committee
c/o IMO, 4 Albert Embankment, London SE1 7SR, UK.T. 7357611.C. In-

E 4722 Commission of Catholic Bishops' Conferences of the European Com-
Pres Jean Hengen, 3 av. Marie-Thérèse, L-Luxembourg, T. 352 15138.

E 4784 International Commission for the Reception of Large Ships
Dissolved.

E 5070 International Elvis Presley Fan Club
Pres Ms Françoise Geysen, 125 rue Elise, B-1050 Bruxelles Belgium T 640 29 30.

E 5209 Association of Journalists Accredited to the Vatican
Headquarters Sala Stampa della Santa Sede, 1-00120 Vatican, T. 6634371.

E 5335 European College of Marketing and Marketing Research
Secretariat 9 Lansdowne Circus, Leamington Spa, Warwickshire, UK.

E 5376 IOC Association for the Caribbean and Adjacent Regions
Head Office c/o UNDP, PO Box 4540, San Jose, Costa Rica.

E 5501 Committee of Glutamic Acid Manufacturers of the EEC
Pres Jean-Luc Phulpin (address : no change).

E 5565 Joint Committee of the Nordic Medical Research Councils
Sec Theorild Saxe, Forskningssekretariatet, Holmens Kanal 7, DK-1060
København K, Denmark, T. 01 11 43 00.

E 5587 Common Market Section of the World Federation for the Protection of
Animals

E 5589 Arab Oil Experts Committee

E 5615 Common Market Travel Association
SG Marc Dans, Secretariat CMT, ave Louise 179, B-1050 Bruxelles, Bel-
gium, T. (02)8406020, C. Cobeltour, Tx 21515.

E 6081 Asian Centre for Comparative Education
Has moved.

E 6264 African Regional Centre for Engineering Design and Manufacturing
Head Office 24 Morani Road, Off Avenue, New Bodija, PMB 19, U I Post
Office, Ibadan, Nigeria.

E 6442 International Institute of Human Settlements
Has moved.

E 6501 European Homologation Committee
Secretariat c/o Frau Lu', Bundesanstalt für Materialprüfung, Sam Fach-
gruppe 51, Unter den Eichen 81, D-1000 Berlin 45, RFA.

E 6506 Permanent International Committee for the Preservation of Materials
in the Marine Environment
Head Office c/o M V Romanovsky, Centre de recherches et d'études oc-
céanographiques, 73-77 rue de Sevres, F-92100 Boulogne-sur-Seine.

E 6626 European Communities Clinical Chemistry Committee
Contact c/o European Communities Chemistry Committee, Burlington
House, Piccadilly, London W1V 0BN, UK, T. 7349971.

E 8029 East African Centre for Research In Oral Traditions and African Na-
tional Languages
Secretariat POB 600, Zanzibar, Tanzania.

E 8110 Nordic Institute for Colour Research
Head Office Agerm Alle 3, DK-2970 Horsholm, Denmark.

E 8216 International Association Committee for the Safeguard of Tye
SG Mrs Maha Chalabi, 64 rue de Courcelles, F-75008 Paris, France T.
6220495.

E 8617 Uatson Committee between the European Economic Community and
Town Planners In Private Practice Established in the Member Coun-
tries of the Community
Sec Ms Mireille Delvaux, bd de Smet de Nayer 651, B-1020 Bruxelles, Bel-
gium T. 4787200.

E 9087 Nordic Language Secretariat
Head Office Postboks8107 Dep, N-Oslo 1, Norway, T. 55 08 09

E 9545 Coordination Permanent Bureau for Arabization
Head Office 6,16 November Street, Ajlul Rabat, Morocco, C. Tansikarib
Tx Tansaisa 31851 M, PO Box 290, Rabat, Morocco.

Section F

F 0570 European Foundation for Management Development
Head Office 40 rue Washington, B-1050 Bruxelles Belgium T
(02) 648 03 35 Tx 65000 INAC 5.

F 1134 International Baby Food Action Network
Head Office PO Box 157, CH-1211 Geneva 19, Switzerland.

F 1496 International Children's Centre
Gen Dir M Claude Jollit (address : no change).
Head Office S H S, S-77073 Garpenberg, Sweden, T. 0225-221 00.

F 2358 Geneva Informal Meeting of International Youth Non-Governmental
Organizations
Contact c/o EOB, Avenue de la Pacification 54, B-1040 Bruxelles Bel-
gium, T. 2301950.

F 4365 Bilderberg Group
Vice-Chairman Walter Scheel (address : no change).

F 4619 South European Pipeline Company
Head Office 195 ave Charles de Gaulle, F-92521 Neuilly-sur-Seine
France.

F 4733 International Federations of Performers
Head Office c/o Int Fed Of Actors, Gerakt Croasdel, 30 Thayer Street, Lon-
don W1 M 5U, UK.

F 4833 Pontifical Institute of Sacred Music
Sec Aldo Bartocci, 20A Piazza S Agostino, I-Roma, Italy.

F 4978 Commonwealth Legal Advisory Service
Dir C B O'Beirne (address : no change).

F 5256 European Forum for Human Sciences

F 5302 West India Committee
Dir David A Jemup (address : no change).

F 5307 World Service Authority
World Office Has moved.

F 5336 Computer Aided Manufacturing International
Vice-Prés W A Carter (address : no change).

F 5520 Symposium International de Phytopharmacie et Phytatrie
Contact Prof W Weivaert Fac des Sciences Agronomiques, 653 Coupure
Links, B-900 Gent, Belgium.

F 5549 International Conference on Positron Annihilation
Contact P C Jam, Dept of Physics and Astrophysics, Univ of Delhi, Delhi
110007, India.

F 5562 Nordic Institute for Studies In Urban and Regional Planning
Chairman Prof Astrid Bonesmo (address : no change).

F 5671 International Symposium on Radiation Resistance
Contact Via S Stefano Rotondo 6, I-00184 Roma, Italy.

F 5686 World Conference on Computers in Education
Contact c/o IFIP Secretariat, 3 rue du Marche, CH-1204 Genève, Switzer-

F 5717 International Congress In Scandinavia on Chemical Engineering
Dissolved.

F 5791 Nordic Investment Bank
Head Office Unioninkatu 30, SF-00171 Helsinki 7, Finland, T.
(090)18 001 tx 12-2121 NIB SF.

F 5805 European Experimental Nuclear Magnetic Resonance
Contact L Enders (address : no change).

F 5870 AFS International Intercultural Programs
Dir William M Dyal (address : no change)

F 5896 International Cancer Research Data Bank
Contact c/o Nat Cancer Institute, R A Bloch International Cancer Informa-
tion Center, Bldg 82, Bethesda MA, USA

- F 5964 International Congress on Maltreated and Abandoned Children
- F 5959 International Light Metal Congress
Has moved.
- F 5978 European Anatomical Congress
Secretariat c/o Int Fed of Assoc of Anatomists, Laboratoire d'Anatomie, 45 rue des Saït-Pères, F-75270 Paris Cedex 06, France.
- F 6195 Pen International Writers in Exile Centre
Secretariat in UK Mrs Are Halbermae, 11 Campden Hill Mns, Edge St, London W8, UK
- F 6222 European Travellers Cheques
Secretary Mark Van Wauwe, 40 ave des Arts Bte 3, B-1040 Bruxelles, Belgium T 51311 65.

Contact Broad Street House, 55 Old Broadstreet, London EC2 M2 IFX, UK.
- F 6414 European People's Party - Federation of Christian Democratic Parties of the European Community
Has moved.
- F 6438 Permanent Service Type Culture Collection of Drosophila
- F 6711 Internatia Libro-Klubo Esperanta
Head Office Hasle Vangsvaj 30, DK-8000 Aarhus C, Denmark, T. 06/153211.
- F 7254 European Molecular Biology Laboratory
SG Prof Lennart Philipson (address : no change).
- F 7263 Nordic School of Public Health
Dir J J Lennart Kohler (address : no change).
- F 7378 Arab-Latin American Bank
Pres Agulwahab Al-Tannar, PO Box 10070, Lima 1, Peru.
- F 7755 Andean Management School of the - Andres Bello » Agreement
Sec Ernesto Viacava Rocca, Escuela Empresarial Andina, Malecon de La Rivera 55, Miraflores, Lima 18, Peru.
- F 7964 Caribbean Food Corporation
Managing Dir Dr H A D Chesney, 30 Queen's Park West, Port of Spain, PO Bag 264, Trinidad-Tobago, T. 25 211 - 25 827 - 25 232.
- F 8325 Université Européenne du Travail
Has moved.
- F 8627 International Foundation for the Stimulation of Permanent Education in the Service of Man and the Future
- F 8661 European Shielding Information Service
- F 9082 Fondazione Latinitas
Sec Dr Ambrogio Piazzoni (address : no change).
- F 9128 RCD Shipping Services
Has moved.
- F 9172 International Feminist Network
Headquarters BP 50, CH-1211 Genève 2, Switzerland, T. (022) 33 67 46.
- F 9594 South Pacific Forum Fisheries Agency
Secretariat PO Box 629, Honiara, Solomon.
- F 9736 Asian Reinsurance Corporation
Headquarters Sinthron Bldg, 6th Fl., 132 Wireless Road, Lumpini, Bangkok - 0500, Thailand, T. 250 14 76 C. Asiente, Tx 87231 Asreth.
- F 9774 African Reinsurance Corporation
Headquarters Bookshop House, 50/52 Broad Street, PMB 12765 Lagos Nigeria, T. 633681 - 63724 C. Africare Lagos, Tx 22647 (Africa) NG.
- F 9879 Marina and Coastal Technology Information Service
Dissolved
- F 0084 International Eurocheques Secretariat
Secretary Mark, av des Ans 40 Bte 3, B-1040 Bruxelles Belgium T 5134165

230 ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES. 5/1983

ARCHIVES PARLEMENTAIRES

de 1787 à 1860
recueil complet
des débats législatifs et politiques
des chambres françaises
1^{re} série (1787 à 1799) / tome XCIII
du 21 messidor au 12 thermidor an II
(9 juillet au 30 juillet 1794)
ouvrage collectif

• analyse des séances, procès-verbaux des délibérations, dans l'ordre chronologique • apport à l'histoire politique, militaire, religieuse, sociale et économique (chute de Robespierre)

19 x 28 ' 776 p. : broché
ISBN 2-222-C2562-1 380 F

ANNUAIRE DE L'AFRIQUE DU NORD TOME XIX / 1980

ouvrage collectif

• études : politique de emploi-formation au Maghreb (1970-1980) • questions d'actualité: événements de Gafsa, revendications culturelles berbères en Algérie • actualités culturelles et scientifiques : cinéma et télévision algériens, tourisme, œuvre de Jean Poncet, colloques et réunions scientifiques

16x24 / 1404 p. relié
13 fig. / 245 tabl.
ISBN 2-222-03078-5 480 F

INTERNATIONALISATION DES BANQUES

ET DES GROUPES FINANCIERS

Colloque du Centre d'études et de recherches sur l'entreprise multinationale

Université Paris X Nanterre / novembre 1979
Direction : Ch. A. MICHALET

• Etude systématique à la fois théorique, historique et empirique de la dimension financière de l'économie internationale • Problématique du phénomène de l'internationalisation des structures financières : l'internationalisation bancaire, la structure financière des groupes multinationaux, le rôle des places financières et l'endettement privé du tiers-monde • cadre analytique d'ensemble

15.5x24 / 324 pages / broché
ISBN 2-222-02833-7 45 F

Editions du CNRS

15 quai Anatole France. 75700 Paris

librairie, ventes, publicité
295, rue saint Jacques, 75005 paris 'tél. 326,56.11

